

RAPPORT ANNUEL

rtbfr.be

2024



regard belge

R

écréatif

éférent

évéler des talents

éconforter



À PROPOS DE CE RAPPORT

Dans un monde bousculé par les évolutions technologiques et les attaques envers notre modèle démocratique européen, le mandat universel du média public prend tout son sens.

Notre engagement quotidien se manifeste par notre connexion à chacun et chacune d'entre vous partout en Wallonie et à Bruxelles. Pour cela, notre offre de contenus se veut originale, diversifiée, audacieuse et se décline en de nombreux formats, linéaires et non linéaires.

En plus d'une information indépendante et certifiée, nos journalistes décryptent l'actualité et proposent des analyses et des outils pour vous aider à distinguer le vrai du faux.

La proximité et la connivence guident notre engagement quotidien. Les rencontres sur nos sites, notre implication dans des projets innovants et dans la formation des générations futures ainsi que nos nombreux partenariats expriment notre ancrage local.

La RTBF est un partenaire historique du monde culturel, et également du secteur audiovisuel local à travers ses nombreuses coproductions et appels à projets.

Nous avons entamé un trajet d'exemplarité en matière de responsabilité sociétale en faveur d'une société plus inclusive et solidaire tout en réduisant notre impact sur l'environnement.

Celles et ceux qui ont contribué à ce rapport n'ont qu'un seul souhait : vous permettre de mieux comprendre le sens et le fonctionnement de votre média public.

Bonne lecture,

Axelle Pollet

Réputation et relations avec les parties prenantes

SOMMAIRE

La parole à	4
La RTBF en un coup d'oeil	6
UN MODÈLE TOURNÉ VERS LES PUBLICS	8
Pôle Médias	10
Pôle Contenus	16
Pôle Technologies	20
NOS MISSIONS	22
Une information 360°	23
Zoom élections du 9 juin et du 13 octobre	29
Du plaisir et de la connivence	36
Zoom Jeux olympiques et paralympiques de Paris	42
Fête à la musique, au cinéma, aux livres et aux arts vivants en FWB	44
NOS PARTENARIATS	48
LES AUDIENCES	54
LES PRIX	57
CRÉATEUR DE LIENS SOCIAUX POUR TOUTES ET TOUS	62
Liens internes	64
Innovation	66
Nos sites	70
Entre nous	76



Chaque année, notre secteur évolue et l'actualité s'accélère, parfois de manière menaçante.

Dans un monde de plus en plus polarisé, le média public demeure essentiel pour briser les bulles qui nous enferment.

En tant qu'acteur public majeur, la RTBF anime la vie sociale et culturelle, et se veut levier économique pour le tissu local.

Ce rapport témoigne de l'engagement quotidien, du professionnalisme ainsi que de la force créative et constamment renouvelée de nos équipes.

Connectée avec l'ensemble des publics wallons et bruxellois, par son rôle de créateur, producteur et diffuseur local, la RTBF a pour ambition de rester un média de référence au XXI^e siècle dans le tourbillon du monde global.

Jean-Paul PHILIPPOT
Administrateur général

Face aux changements majeurs qui ébranlent tant nos démocraties que notre paysage audiovisuel, culturel et journalistique, nous avons plus que jamais besoin d'un média de service public fort et soutenu.

- Un média de service public au service d'une information de qualité objective, indépendante et vérifiée.
- Un média de service public qui développe avec innovation, créativité et professionnalisme ses missions de service public en matière de culture et d'éducation.
- Un média de service public qui à la fois divertit, fédère, crée du lien, de la solidarité et du sens et constitue un pilier légitime de référence transversale face notamment à la désinformation, à certaines dérives des réseaux sociaux et au poids des grandes plateformes.

Ce rapport démontre les multiples facettes et apports précieux des équipes compétentes d'une RTBF dont nous pouvons objectivement être fiers.

Joëlle MILQUET
Présidente du
Conseil d'administration



Les treize membres du conseil d'administration ont été élus par le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles le 11 décembre.

Pour le MR : Nadia GEERTS, Corentin DE SALLE, Axel MILLER, Mathieu RAEDTS, Juliette MARISCAL.

Pour Les Engagés : Joëlle MILQUET, Véronique SALVI, Laurent HUBLET.

Pour le PS : Rim BEN ACHOUR, Gaëtan SERVAIS, Jérémie DEMEYER.

Pour le PTB : Michaël VERBAUWHEDE.

Pour ECOLO : Baptiste ERKES.

La présidente et la vice-présidente avec deux autres administrateur-rices, en l'occurrence Rim

Ben Achour et Corentin De Salle, forment le comité permanent, qui est notamment chargé d'instruire les dossiers à présenter au CA et d'assurer les missions déléguées par ce dernier.

Aux 13 membres du CA s'ajoutent 2 commissaires du Gouvernement : Marc Focroulle et Christopher Maes. Ils sont chargés de veiller au respect de l'intérêt général, des lois, décrets, ordonnances et arrêtés, de la mission de service public, du contrat de gestion et de l'équilibre financier de l'entreprise.

La présidente et son Conseil d'administration auront la charge d'accomplir tous les actes stratégiques et budgétaires nécessaires ou utiles à l'entreprise.



LA RTBF EN UN COUP D'ŒIL

LA RTBF EST UNE ENTREPRISE PUBLIQUE AUTONOME À CARACTÈRE CULTUREL (décret du 14 juillet 1997)

RESSOURCES HUMAINES



- > **+ de 400 métiers** regroupés en plusieurs catégories
- > Formation et développement des **compétences**
- > Politique de **Diversité & Egalité**
- > **Cap Mieux-être** au travail

CAPITAL INTELLECTUEL



- > **Savoir-faire** éditorial et journalistique
- > **Créateur de contenus**
- > **Producteur, coproducteur et expert** en acquisition
- > Partenaire de l'**écosystème local**

FORCE ET OUTIL DE PRODUCTION



- > **Le plus grand studio** européen à Média Rives, Liège : 1.200 m²
- > Organisation basée sur la **polycompétence**
- > Communauté de **pratiques et d'expériences**
- > Opérateur du **DAB+** et **TNT** en FWB
- >  **11h. de production interne**
- >  **>20h. de production interne**

CAPITAL SOCIÉTAL



- > Missions de **service public**
- > **6^e contrat de gestion** (2023-27), 59 indicateurs
- > **Confiance et fidélité** du public (mesurée et évaluée)
- > Démarche **RSE**
- > Acteur de la **solidarité**
- > **6 sites locaux**



BRUXELLES
CHARLEROI
LIÈGE
MONS
NAMUR
RHISNES

CAPITAL ÉCONOMIQUE



- > **80% dotation publique** de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB)
- > **20% revenus publicitaires** et autres

NOS PARTIES PRENANTES



- > Le **public**
- > Les **pouvoirs publics**
- > Le **tissu économique**
- > Les secteurs **culturels** et de l'**éducation**
- > La **société civile**
- > Les **membres du personnel**
- > Les **organisations syndicales**

Impact économique brut : **> 940 MEUR**

Contribution directe au secteur de la production audiovisuelle : **59 MEUR**

Contribution directe en droits d'auteurs : **19 MEUR**



ÊTRE LE MÉDIA PUBLIC DE TOUTES ET TOUS

Aller à la rencontre de tous les publics passe par un mandat de lien et de cohésion. Un mandat essentiel qui participe au modèle démocratique.

Le modèle d'entreprise a pour ambition de porter largement les valeurs et les contenus de média de service public au sein d'une société de plus en plus numérique.

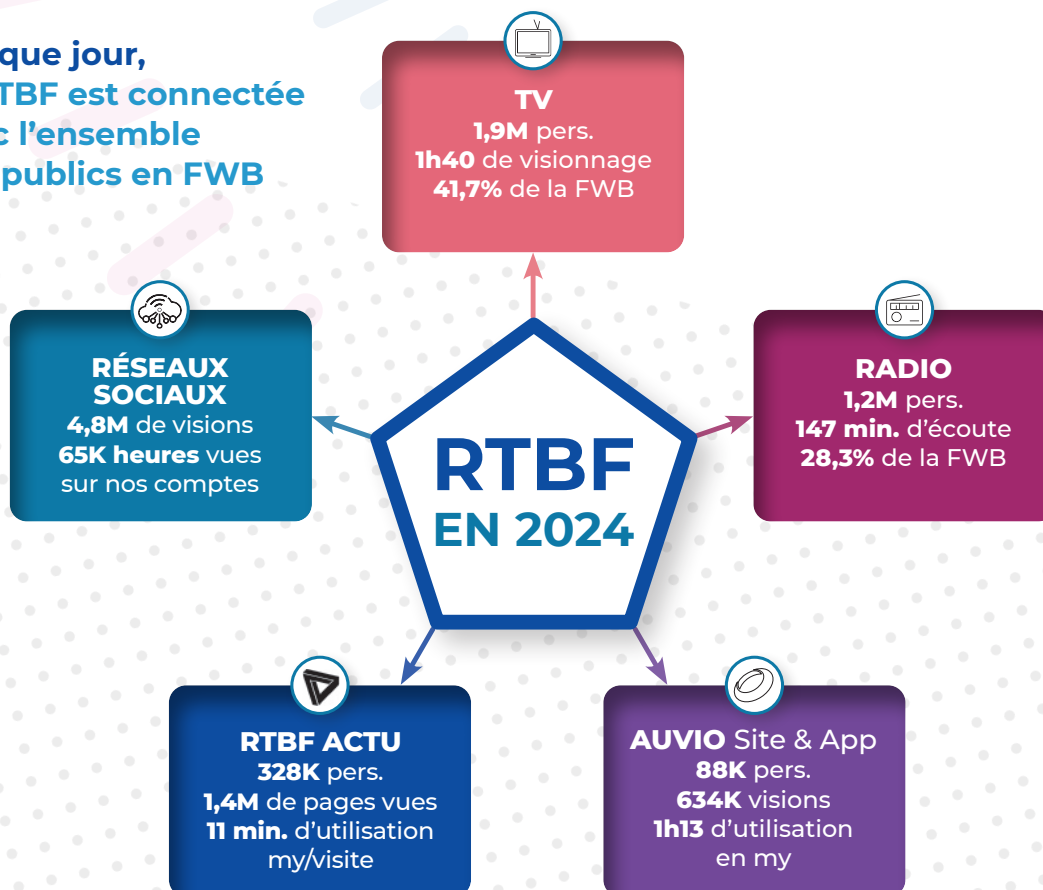
Deux priorités stratégiques pour pleinement exercer nos missions de service public

> **Être le premier et le plus créatif des producteurs de propriétés intellectuelles audio-vidéo belges francophones.** Le processus de création est articulé autour de la créativité éditoriale, des besoins des publics et de la création de valeur au sens large.

> **« Faire société » dans un monde personnalisé** en développant des plateformes propres garantissant la maîtrise éditoriale de nos contenus. Pouvoir s'adresser à chacun et chacune en Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) dans un monde numérique est constitutif du mandat de service public au XXI^e siècle.



Chaque jour,
la RTBF est connectée
avec l'ensemble
des publics en FWB



UN MODÈLE D'ENTREPRISE TOURNÉ VERS LES PUBLICS

L'entreprise est organisée autour de deux pôles, « Médias » et « Contenus », qui sont soutenus par le Pôle Technologies et l'ensemble des autres départements de l'entreprise. Au centre de nos créations et de nos productions se trouvent nos publics.

Les pôles Médias et Contenus interagissent de manière étroite et permanente notamment grâce au processus du Commissioning.

L'ambition est de s'adresser dans tous les genres et tous les formats à l'ensemble des publics en FWB.



MÉDIAS

Analyser les besoins des différents publics et l'évolution des modes de consommation (édition d'offres). Éditer, programmer et diffuser les contenus sur nos plateformes (TV, radio, web, apps & players).

CONTENUS

Créer, produire, coproduire ou acquérir des contenus originaux (7 thématiques éditoriales) en s'appuyant sur les talents et les moyens de production internes (Prod360).

TECHNOLOGIES

Définir, supporter et faire évoluer une architecture technologique cohérente en soutien à la stratégie digitale et à l'activité éditoriale.

PUBLICS

Notre approche éditoriale par public est au centre de nos créations et de nos productions.

COMMISSIONING

Encadrer le processus créatif entre les Pôles Médias et Contenus pour définir les nouveaux programmes et contenus à produire et s'assurer de l'adéquation avec les attentes des publics auxquels ils sont destinés.



Pour s'assurer de nous adresser au plus grand nombre, la RTBF a défini quatre approches éditoriales, liées aux comportements ou aux publics de conquête (les jeunes publics).

L'objectif est de proposer une offre de contenus multithématiques, originaux et pertinents dans le respect des valeurs de service public ; en format audio, vidéo et digital.

NOTRE APPROCHE ÉDITORIALE PAR PUBLIC

À chacune d'elle correspond une édition d'offres.

Publics des **JEUNES ADULTES**

menant une vie active et nomade, à la recherche de contenus authentiques, engagés, sensibles aux ambassadeurs charismatiques et inspirants.

Publics des **PASSIONNÉ-ES (Affinitaires)**

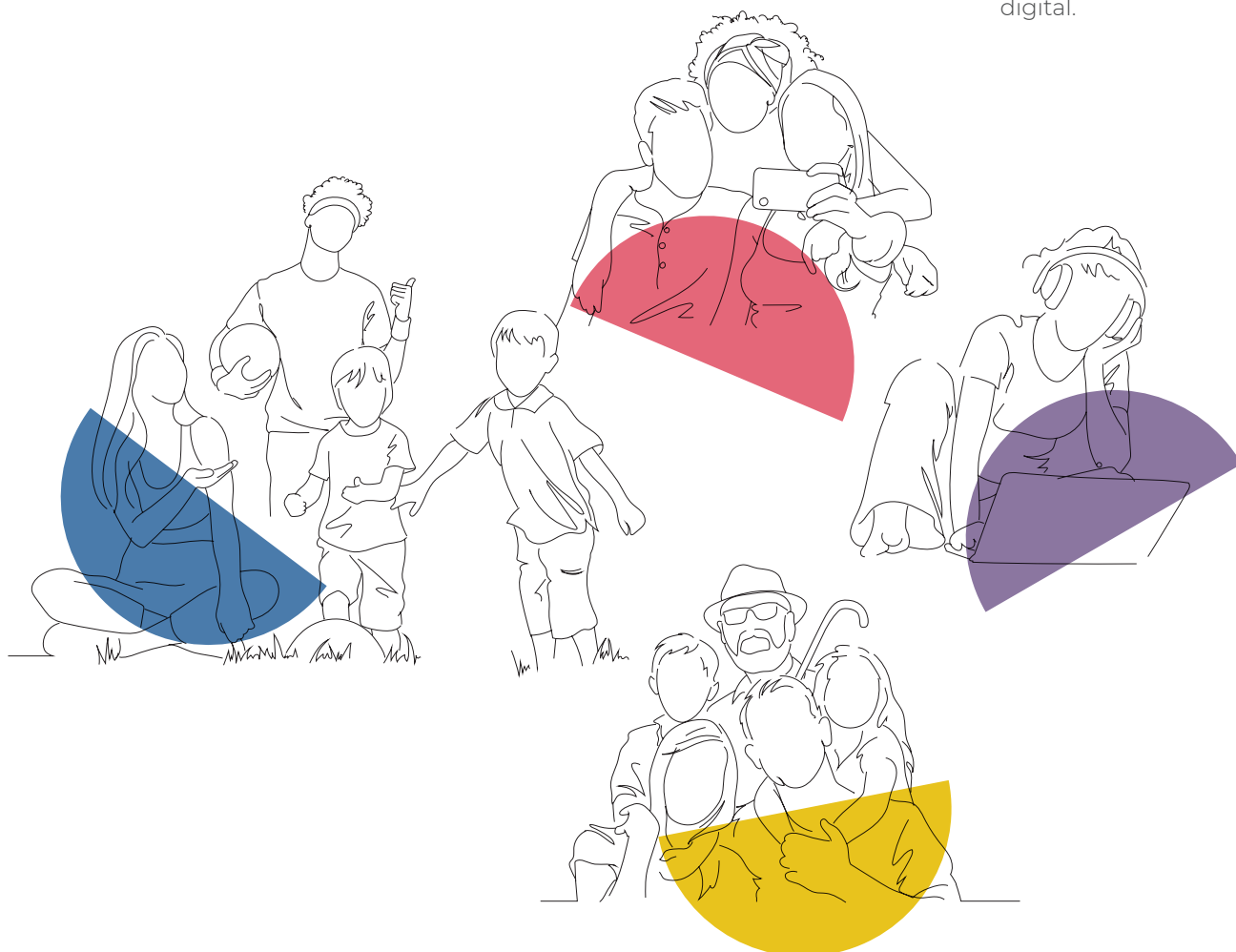
appréciant avoir du temps pour soi, approfondir, s'enrichir. Ils-elles oscillent entre le contenu disponible en linéaire ou non linéaire.

Publics des **NOUVELLES GÉNÉRATIONS**

ouverts aux changements constants, définitivement multi-plateformes, à la recherche d'ambassadeurs identifiants.

Publics en quête de **RASSEMBLEMENT (Nous)**

tournés vers les contenus qui rassemblent, l'info didactique et le divertissement, friands des médias traditionnels et d'un accompagnement digital.



PÔLE MÉDIA

Le Pôle Médias est organisé en deux axes qui interagissent étroitement : les publics et les plateformes.

Le premier est consacré à l'analyse, la bonne compréhension des besoins des publics et l'évolution de ses modes de consommation, de l'autre il édite, programme et diffuse les contenus sur ses plateformes.

NOUVELLES GÉNÉRATIONS

Univers 4-14 ans :

591.855 individus

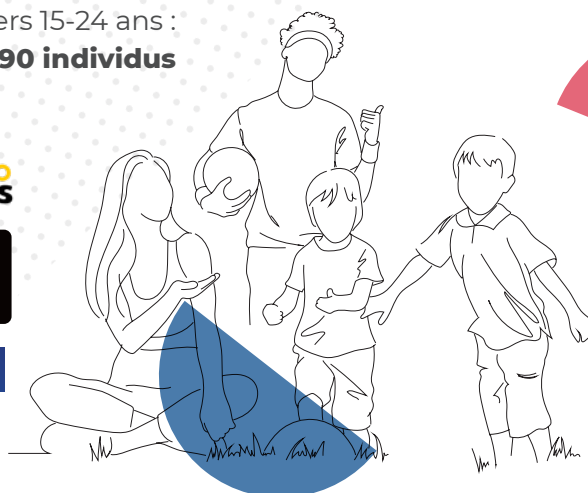
Univers 15-24 ans :

588.790 individus

rtbf
QUVIO KIDS

TAR MAC

ixpÉ



JEUNES ADULTES

Univers 25-44 ans :

1.185.084 individus



PASSIONNÉ-ES (Affinitaires)

Univers 35+ GS 1-4 :

1.366.307 individus

MUSIQ³

La 1ère

CLASSIC 21

la trois



NOUS

Univers 35+ :

2.727.531 individus

la une

VIVACITÉ

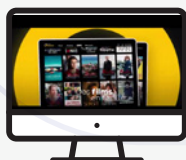
VIVA+

rtbf ACTUS



rtbf
QUVIO

Source : Univers StatBel 2024



RTBF Auvio est la plateforme de streaming audio et vidéo 100% gratuite de la RTBF. Vous y trouverez un large choix de contenus pour toutes les envies : des séries, des films, du sport, des docus, des contenus Kids, les émissions de la RTBF ainsi que de nombreux podcasts.

Sa promesse est *Plus de détente.*



RTBF Actus est le site de toute l'actualité belge et internationale.

Le contenu proposé y est varié : info locale, sport, culture, bien-être, technologies... Vous y trouverez également un accès direct à toutes les radios de la RTBF ainsi qu'à de nombreux podcasts.

Sa promesse est *mon actu et plus.*



La Une est la chaîne de télévision grand public de référence, elle parle à tous les âges.

Elle offre un moment de détente et de réconfort, que ce soit en famille ou entre amis, grâce à une programmation accessible, rassembleuse et ancrée dans l'univers belge.

Son contenu mêle information, divertissement et humour pour créer des instants partagés.

Sa promesse : *La Une, Tout ce qui nous rassemble !*



Vivacité est une radio destinée au grand public, elle parle à la grande majorité des adultes.



La Trois est notre chaîne de télévision dédiée aux curieux et aux passionnés.

Elle permet d'approfondir ses centres d'intérêt et ses connaissances, tout en éveillant la réflexion et en procurant du plaisir, qu'il s'agisse d'émotions ou de divertissement.

La chaîne se distingue par une approche humaine, incarnée par des talents passionnés, pour offrir un contenu chaleureux et captivant.

Elle répond aux questionnements du public en proposant des programmes enrichissants et inspirants.

Sa promesse : *La trois, la passion dans la peau.*



Marque de radio généraliste, La Première propose une actualité crédible et approfondie, tout en conservant une touche de légèreté. La Première s'adresse à un public curieux et avide d'élargir ses horizons. Cette audience cherche à approfondir des sujets variés, et exige une approche experte, mais accessible.

Audacieuse et innovante, elle offre à ses auditeurs le plaisir d'apprendre et de découvrir de nouvelles perspectives.

Sa promesse : *La Première, l'esprit clair.*



Classic 21 est une radio musicale dédiée au rock, conçue pour les curieux et passionnés.

Elle permet aux auditeurs de s'évader du quotidien tout en suscitant des émotions fortes.

Avec une programmation chaleureuse et une approche approfondie du rock et de la musique, Classic 21 propose une expérience unique.

Elle s'adresse aux passionnés tout en restant accessible à tous, permettant le partage de connaissances et d'expériences dans un esprit authentique et convivial.

Sa promesse : *Classic 21, You rock.*



Le label des passionné-es du gaming, Esport, culture numérique et technologique.



Jam est une offre musicale destinée aux jeunes adultes passionnés.

Disponible en DAB+, elle propose un mélange éclectique et alternatif de styles musicaux.

Radio de la découverte, Jam met en lumière les artistes émergents, portée par une équipe de passionnés qui partagent leur enthousiasme pour la nouveauté et la diversité.

Sa promesse : *Jam, l'alternative.*



Musiq3 est la radio des amateurs de musique classique, destinée à un public de passionnés.

Ses auditeur·rices recherchent l'apprentissage, l'évasion et l'émotion tout en approfondissant leurs connaissances musicales.

Elle offre une parenthèse dans la réalité quotidienne, où l'expertise rencontre le plaisir et la passion pour la musique classique.

Sa promesse : *Musiq3, Changez d'air.*



Tarmac est une offre digitale et radio conçue pour les nouvelles générations.

Authentique, respectueuse et proche de son audience, elle se distingue par son esprit transgressif et ses contenus variés : musique urbaine, information décontractée, sport et humour. Tarmac se rend visible sur le terrain, à travers des événements comme des festivals ou des actions en milieu scolaire, et s'incarne à travers une communauté d'animatrices et animateurs, dynamiques et diversifiés.

Sa promesse : *Tarmac, The new playground.*



Tipik est une offre TV, radio, et digitale, qui s'adresse aux jeunes adultes.

C'est une marque crédible, inclusive et décalée, avec une forte pertinence locale.

Axé sur le divertissement, l'humour, la société, la pop culture, la musique et le sport, Tipik répond aux attentes d'une génération en quête d'authenticité.

Sa promesse : *Tipik, Keep it pop.*



RTBF Auvio Kids est une offre audio et vidéo 100% gratuite de la RTBF.

Vous y trouverez un large choix de contenus pour enfants.



54
pages
Facebook
+8 groupes



23
comptes



16
chaînes



10
comptes
TikTok



2
comptes
Bluesky



1
compte
X



chaînes



14
comptes
Whatsapp



2
comptes
Linkedin



La présence numérique de la RTBF se fait au travers de ces 2 plateformes propres : RTBF Auvio et RTBF Actus.

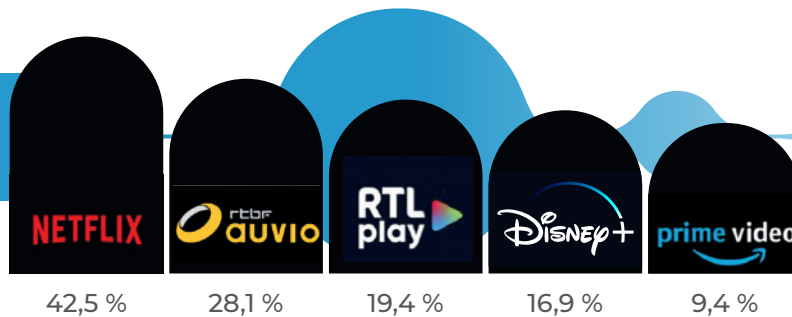


La première plateforme gratuite de streaming belge francophone reste celle de la découverte et du plaisir.

Elle offre un accès à des contenus exclusifs et un catalogue sans cesse renouvelé, des séries intégrales, des documentaires inédits, des films, des compétitions sportives et un vaste choix de programmes dédiés aux enfants.

Les sites et applications de chaînes de télévision classiques bénéficient également de la tendance des vidéos à la demande.

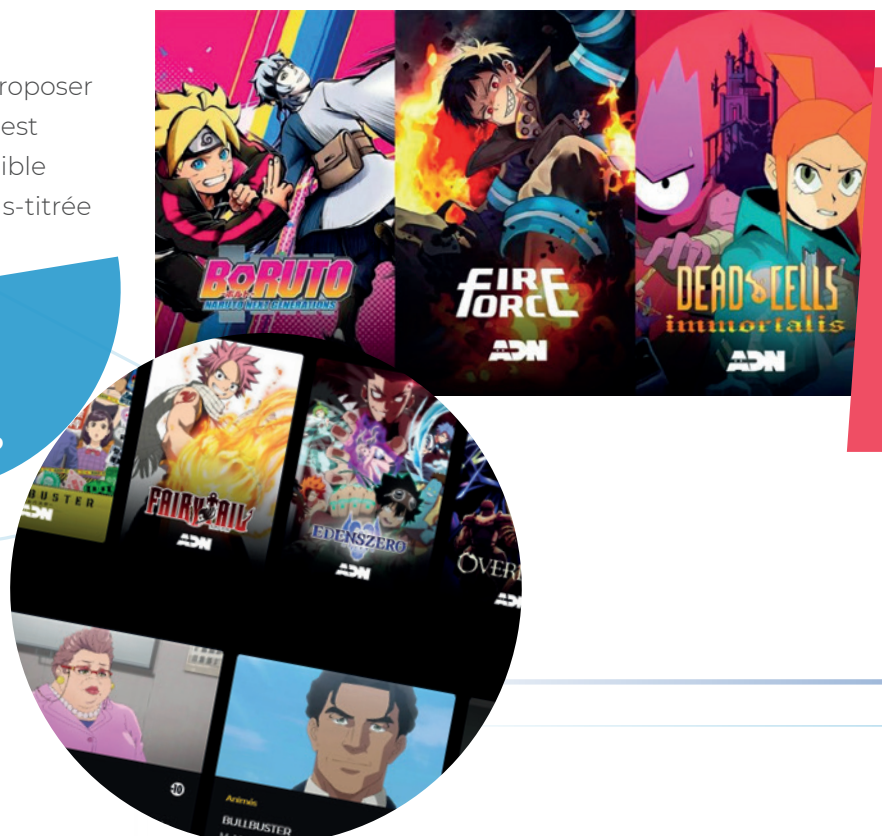
La palme revient à Auvio utilisé par 28% des Belges francophones.



Étude CIM establishment survey - Terrain du 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024

Connexion sur Apple TV

En juillet, Ixpé s'associe à ADN pour proposer des « mangas-animés ». Ce catalogue est destiné à tous les publics. Il est disponible gratuitement en version originale, sous-titrée en français.





Restez connectés, même déconnectés !

Une nouvelle fonctionnalité voit le jour dans l'application Auvio pour Android et iOS :

la possibilité de télécharger vos podcasts préférés pour une écoute hors ligne, où que vous soyez !

[FIL ACTU](#)
[INFO](#)
[SPORT](#)
[RÉGIONS](#)
[CULTURE](#)
[ENVIRONNEMENT](#)
[BIEN-ÊTRE](#)
[TECH](#)
[VIE PRATIQUE](#)
[CHAÎNES](#)

> **Plus d'actus pour tous** dès le premier coup d'œil. La page d'accueil a été repensée pour proposer une vue plus complète des infos du jour.

> **Une nouvelle navigation**, aisée et structurée. L'accès aux thématiques, aux rubriques, aux chaînes et à la radio en direct est amélioré avec une nouvelle arborescence.

> Un accès à vos contenus préférés facilité par **une nouvelle fonctionnalité de recherche**.

> **Des alertes en temps réel** grâce aux notifications sur votre smartphone ou tablette.

Reach mensuel des 12+ FWB / mois

29,1 % Autres

32,9 % Info

9,9 % Culture

11,7 % Sports

16,4 % Régions

217.546
INTERNAUTES
par mois

1.814.000
INTERNAUTES
12+ FWB par mois

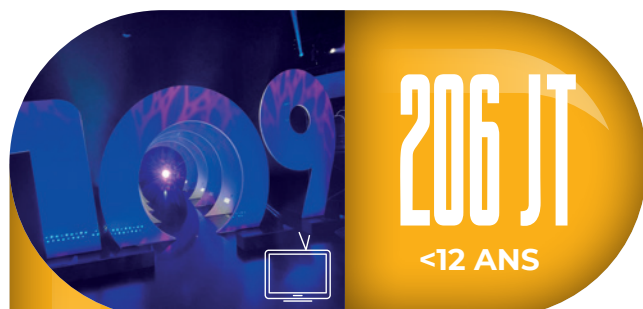
665.084
INTERNAUTES
12+ FWB par mois

PÔLE CONTENU

Pour créer, produire, coproduire ou acquérir des contenus originaux dans le respect des valeurs et missions de service public et du contrat de gestion, la RTBF s'appuie sur les talents, les moyens de production internes et ceux de ses partenaires. Chaque thématique éditoriale caractérise une offre de contenus qui se décline sur toutes nos plateformes et se partage sur les réseaux sociaux.

L'INFORMATION, L'INVESTIGATION, LES DÉBATS...

Au quotidien, il s'agit de produire du contenu qui garantisse une information objective, pluraliste et rigoureuse. Mais aussi des contenus qui décryptent, analysent, investiguent et qui contribuent à nourrir le débat sur les questions de société.



206 JT

<12 ANS

rtbf
audio
KIDS

1/JOUR
OFFRE INFO
> 12 ANS



330 H

COMPÉTITION
FÉMININE



...ET LE SPORT

Une place de choix lui est réservée sur nos plateformes, pour suivre avec émotion les exploits de nos sportifs et sportives. La RTBF continue d'acquérir les droits spécifiques pour les grandes compétitions et porte une attention particulière aux sports féminins, aux sports moins médiatisés et au handisport.

224 H

PROGRAMMES
OU SÉQUENCES
AVEC ATHLÈTES
HANDISPORT

+100 H

DE DIRECT
JEUX PARA-
OLYMPIQUES



+220 H

DE DIRECT JEUX
OLYMPIQUES



rtbfr.be

123
PROGRAMMES
CULTURELS
MISE EN AVANT DES
TALENTS FWB

355
CONCERTS,
SPECTACLES
MUSICAUX (CLASSIQUES
OU NON), LYRIQUES
PRODUITS EN FWB

141
NOUVELLES
CAPTATIONS
SPECTACLES
MUSICAUX,
LYRIQUES

LA CULTURE, LA MUSIQUE ET LE PATRIMOINE

Une offre culturelle légère et pointue, qui va de la musique à la danse, du cinéma au théâtre, des arts plastiques à la littérature, et ce pour tous les goûts. Elle se décline sous la forme de

rendez-vous réguliers, ou événementiels ou en innovant dans les formats. La RTBF entretient des relations suivies avec les partenaires culturels et les artistes de la FWB.



LES SERVICES AU PUBLIC

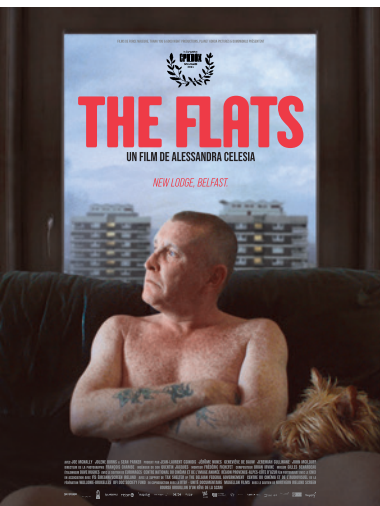
Des bulletins et des émissions d'informations météorologiques et de trafic viennent accompagner la population dans leur vie au quotidien. La RTBF continue d'améliorer son offre de contenus sous-titrés ou en audiodescription pour se rendre accessible au plus grand nombre.



366
JT LS

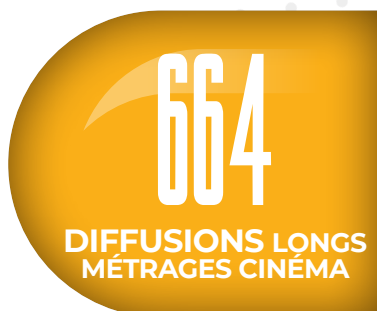
169
JT ENFANTS
LS

549
SÉQUENCES
PROGR. E-CLASSE



DOCUMENTAIRES, COPRODUCTIONS & ACQUISITIONS

Véritable fenêtre sur le monde, le documentaire révèle une démarche d'auteur à l'exigence cinématographique forte. Ce genre narratif permet d'expliquer, de contextualiser, de confronter des points de vue différents en valorisant des regards singuliers et des formats innovants. La stratégie est coordonnée avec le pôle Médias pour répondre au plus juste aux sources d'intérêt de nos publics et à leur curiosité.



LA FICTION (cinéma, animations, séries belges)

Notre politique pour développer des séries belges audacieuses et de qualité reste ambitieuse. Les équipes ont décuplé leurs efforts pour soutenir le cinéma belge, les auteurs et autrices belges tout en continuant de proposer des inédits et de sélectionner des fictions qui surprennent et permettent de s'ouvrir au monde.



SOCIÉTÉ, MODES DE VIE & GAMING

Mettre en avant les sujets qui touchent au quotidien mais également, et avec beaucoup de bienveillance, ce qui fait la spécificité des Bruxellois et des Wallons. Notre ambition quotidienne est de partager avec nos publics un regard extraordinaire sur l'ordinaire.





LE DIVERTISSEMENT & LA SOLIDARITÉ

Nous voulons être un moteur d'expression et d'épanouissement. Jouer notre rôle de révélateur de nouveaux talents en FWB et soutenir les artistes belges. Mais aussi rassembler autour de l'humour, parfois impertinent et décalé qui exprime si bien la belgitude.

40
PROGRAMMES
METTANT EN AVANT
TALENTS FWB

LA R&D

Cette cellule assure la veille stratégique et concurrentielle sur les nouvelles tendances de contenus et les nouveaux formats en vue de stimuler la créativité. Elle accompagne avec un soin particulier les équipes de la direction Contenus dans la conception de formats, de contenus, d'expérience digitales en collaboration avec les spécialistes de plateformes du pôle Médias. La R&D joue un rôle actif dans le processus de commissioning.

LA PROD360 (TV, radio & digital)

La Production 360 rassemble les expertises en vidéo, audio et digital au sein d'une même entité et joue un rôle de production exécutive, accompagnant les projets de contenus dans la définition des modes de production les plus adaptés en fonction des contenus éditoriaux et artistiques. Les équipes sont réparties en cercles de production, délimités sur base des Thématiques Contenus et des Éditions d'Offre existantes.

11H
DE PRODUCTION
PROPRE
EN MY/JOUR

+20H
DE PRODUCTION
PROPRE
EN MY/JOUR



PÔLE TECHNOLOGIES

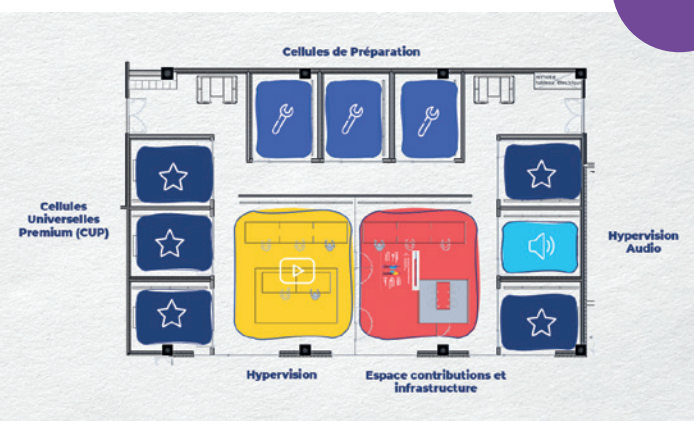
Les Technologies ont pour mission principale de définir, supporter et faire évoluer une architecture technologique cohérente et intégrée en soutien à la stratégie digitale de l'entreprise.

L'année est marquée par l'installation progressive des infrastructures techniques et la mise à disposition du Data Center dans le futur bâtiment Média Square.

Parallèlement, le Data Center de Média Rive à Liège a été adapté pour être en mesure de répondre aux besoins de sécurisation de Média Square.



Autre événement marquant : l'installation de la **Master Control Room** au deuxième étage du futur bâtiment Média Square. Elle est destinée à centraliser toutes les activités de diffusion, de contribution et de surveillance des flux.



Cette nouvelle tour de contrôle s'organise en **trois nouvelles entités** et y inclut une régie finale web, pour une meilleure expérience média de nos publics.

1. L'**entité play out** va préparer et assurer la surveillance de tous nos flux.
 - a. En **continu**, grâce à l'**hypervision Vidéo**, c'est-à-dire la surveillance permanente de toutes les diffusions TV, des diffusions live d'Auvio et des visual radio.
 - b. En **spécifique**, les **5 Cellules Universelles Premium (CUP)** permettent de se concentrer sur la surveillance des moments de

diffusion premium en TV et sur Auvio.

- c. Les **Cellules de préparation** interviennent en amont pour préparer le contenu de diffusion
2. L'**entité Hypervision Audio** va gérer la supervision des flux de publication linéaire audio et des flux digitaux audio (webradio, podcasts...).
3. L'**entité Contributions et infrastructure** mettra à la disposition des productions les signaux entrants et sortants et veillera à leur distribution et à leur supervision dans le réseau.



FLOW

L'objectif est de créer un écosystème de production qui permet à tous ses intervenants de travailler sur la même plateforme, tout en respectant leurs spécificités et leurs besoins.

Cette plateforme offre des services communs qui peuvent être utilisés par des outils tiers de pré/post-production comme Adobe Première ou Netia.



Les équipes Technos se forment et intègrent les outils liés à l'intelligence artificielle (IA) par le partage d'expérience entre médias publics, par exemple pour l'enrichissement des contenus, pour le séquençage du JT, le

développement de Chatbot, les solutions de mixing automatique intégrant le non verbal, mais également en testant l'IA générative Microsoft Copilot dans la suite Office 365.

NOS MISSIONS

Nos contenus se déclinent dans le respect de notre exigence éditoriale. Ils sont portés par notre capacité créatrice:

Le savoir-faire historique du groupe RTBF se transforme, se complète de compétences nouvelles pour proposer des contenus de qualité en lien avec les centres d'intérêt et le mode de consommation du public, quel qu'il soit et où qu'il soit.

Nos missions historiques « Informer, divertir, éduquer » ont évolué avec le temps pour enrichir la relation de confiance que le public nous prête.



Elles s'illustrent au quotidien dans notre offre de contenus en mode linéaire ou non linéaire. Nous voulons embarquer chacune et chacun en Fédération Wallonie-Bruxelles en ne laissant personne au bord du chemin.

- > Informer
- > Fédérer, respecter et rassembler
- > Stimuler, rendre curieux et curieuse
- > Révéler et être à l'écoute
- > Divertir
- > Oser

Article 46 CDG : La RTBF doit mener une politique d'évaluation continue de son offre au moyen de données quantitatives, et qualitatives

Les Belges en FWB

83,5%

ont confiance dans l'information de la RTBF, les réseaux sociaux sont à 42,1%

74,9%

trouvent qu'il est d'important d'avoir un média de service public comme la RTBF pour contrebalancer les intérêt des groupes médias privés

73,9%

considèrent que la RTBF fait la promotion de la culture, du patrimoine et des artistes de la FWB

71%

considèrent que la RTBF soutient les athlètes francophones et encourage la pratique du sport

Source: Étude de confiance RTBF - Pro-Fact - décembre 2024



UNE INFORMATION A 360°

Les rendez-vous de l'Info



Les JT suivis en télé et digital



La baisse de l'audience au moment des JT est généralisée et les semaines sont plus performantes que les week-ends.

Notre JT de 13 heures reste le premier rendez-vous des Belges francophones pour suivre ce qui se passe à proximité et dans le monde. Celui de 19h30 voit augmenter son audience sur Auvio (en live et en replay).

... et en mode éditions spéciales

Lorsque la situation l'exige, les équipes de l'info se mettent en mode *Édition spéciale*.



Pour la venue du Pape François à l'occasion du 600^e anniversaire de la KU Leuven et de l'UCLouvain, nos équipes étaient sur le terrain durant 4 jours avec une couverture en continu. 



RTBF Info sur WhatsApp



La rédaction a débarqué sur l'application de messagerie WhatsApp, le second réseau social le plus utilisé en Belgique.

Au travers d'une conversation, la rédaction vous propose du contenu d'actualité toute la semaine, en plus d'un condensé d'infos au quotidien.





VIVA en direct

13,1%

PDA



2416
en my/jour



Les rendez-vous régionaux de l'info signent le début de la journée. Chacun et chacune peut envoyer ses vocaux, photos ou vidéos via WhatsApp pour être relayés à l'antenne.



La nouvelle matinale de La Première

6,1%

PDA

290.663
pers./jour

De l'info, de la culture et de l'interactivité.

De 5h00 à 10 heures, l'information est commentée, mise en perspective et décryptée. Sans oublier l'humour et toute l'actualité culturelle et médiatique.



11.238 K
d'écoutes/
télécharg.

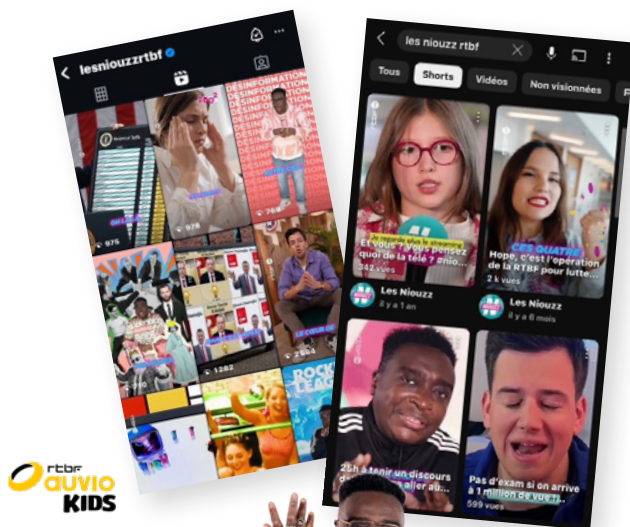
48,4%
de progression
vs 2023

relayés



Mise à jour pour les 12-16 ans

Pour informer les jeunes dans un contexte global où les modes de diffusion de l'information ne cessent d'évoluer, la RTBF va à leur rencontre sur leurs canaux de prédilection.



rtbf
Ouvroir
KIDS

LES NIOUZZ

Du lundi au vendredi à 18h20, Max, Prezy et Luana donnent rendez-vous aux plus jeunes pour faire le tour de l'info en 6 minutes.

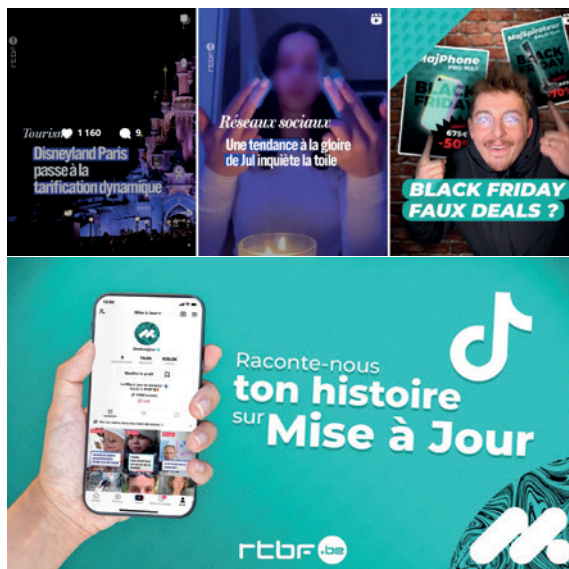


Le prix du Journalisme 2024 remporté par les Niouzz pour le reportage « La force des racines ».

Ce sujet connecte avec le présent et met en lumière l'histoire du Rwanda", a salué le jury. Celui-ci a également remarqué « un montage habile et moderne, mêlant des images d'archive, avec d'autres plus contemporaines. Le travail pédagogique est important et mérite d'être souligné. »

rtbf
Ouvroir
KIDS

Les contenus des Niouzz sont déclinés en « Reel » ou « Shorts » .



Mise à jour traite une info par jour qui parle de politique, de l'actu internationale et sociétale. Des vidéos lifestyle et pop culture sont également proposées.



Tarmac pour les 16-25 ans

YouTube BE

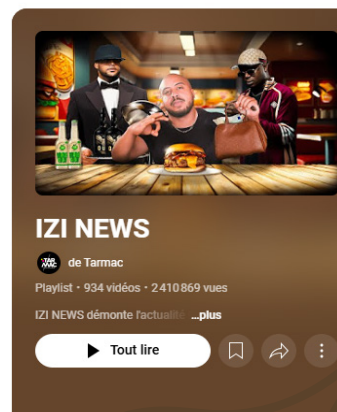
Accueil
Shorts
Abonnements

Vous >

Historique
Playlists
À regarder plus tard
Vidéos "J'aime"

Abonnements

RTBF



Izi News est un format vidéo qui propose de l'information décomplexée.

VEWS



L'approche est simple. Exprimer. Écouter. Inspirer. Des regards qui témoignent de notre société.

Made in Belgium

f Vews-RTBF vews_rtbf @vewsrtbf

Faky

L'info décryptée



Des contenus dédiés à l'analyse des données, des faits et des images qui circulent : *Faky* (fact-checking), les données chiffrées (data journalisme) et *Décrypté*. Des articles « déroulants » permettent de cliquer sur des cartes, des photos, ou d'autres éléments pour séparer le vrai du faux.

Pause média

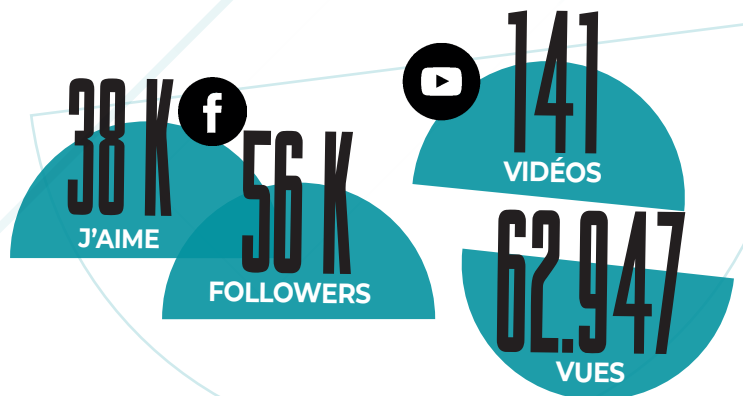


Le 24 mars, un nouveau rendez-vous mensuel de décryptage médiatique a été lancé. Un talk-show orchestré par Cyril Detaeye, entouré de Jacques Mercier, Jessica Riga, experte de ce qui fait le buzz, d'Ambroise Carton, spécialiste des *fake news*, Héloïse Blanchaert pour découvrir les secrets de vos émissions et d'un·e expert·e des médias hors RTBF.



INVESTIGATION

Le magazine reste un moment phare pour parler des sujets qui interrogent l'évolution de notre société. Des questions posées avec rigueur, pertinence et impertinence.



L'actu en débat

Du lundi au jeudi, Julie Morelle et Pascal Claude abordent les grandes questions de l'actualité belge et internationale, géopolitique et politique avec le concours de journalistes sur le terrain, d'expert·es et spécialistes.





Chaque lundi du mois, Julie Morelle anime un débat autour d'une question d'actualité nationale ou internationale, suivi d'un documentaire.



Les autres lundis, sont dédiés aux documentaires sur des thèmes aussi variés que la santé, l'argent, l'écologie, l'art... Comme le 25 novembre « Notre dame de Paris, le chantier du siècle »



Chaque jour Arnaud Ruyssen consacre une demi-heure pour éclairer les enjeux d'un sujet aux côtés d'experts et d'expertes, d'acteurs et d'actrices. De quoi vous donner les clés pour mieux comprendre les informations qui gravitent à toute allure dans notre monde de plus en plus complexe.



Toujours plus de documentaires



Les Silencieux, de Basile Vuillemin, Magritte du Meilleur Court métrage de fiction.

Fenêtre sur le monde, le documentaire est un genre qui se construit sur la durée et pour lequel l'école belge est reconnue internationalement.



Le 29 février 2024, Patrick Bruel était avec les auditeurs et les équipes à Bruxelles, à Mons et à Liège pour fêter les 20 ans de VivaCité.

Patients, histoires de vie s'immerge dans le quotidien de ceux qui luttent contre la maladie. Commentée par Clémentine Célarié, cette série offre un retour touchant sur des histoires vraies.



Avenir, ce nouveau documentaire de RTBF iXPé raconte l'évolution fulgurante du jeu vidéo, véritable phénomène culturel et industriel. Il explique comment il est passé d'outil de loisir pour enfants à outil transgénérationnel.



Le documentaire contemporain continue de séduire le public et principalement les jeunes.



2030 : vers la jeunesse éternelle, une série incarnée par Laurent Mathieu. Ce documentaire a connu une longue persistance, après sa diffusion en TV, sur Auvio.

69.036
TÉLÉSP. (4+)

3.477
VISION LIVE + REPLAY
DONT 91% VIA AUVIO



La vraie vie de Kody (4 épisodes diffusés) a été plus performant auprès de nouvelles générations.

38.847
TÉLÉSP. EN MY (4+)

9.232
VISION LIVE + REPLAY
DONT 91% VIA AUVIO



Du 1^{er} au 30 novembre, le cinéma documentaire belge francophone est à l'honneur grâce au *MOIS DU DOC* initié par le Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel de la Fédération Wallonie-Bruxelles. En soutien, la RTBF propose une programmation forte sur ses différentes chaînes.



À cette occasion, la RTBF a remis en avant 12 coproductions marquantes des derniers mois. Le public a pu voter pour son film préféré et remporter une séance privée du film le plus plébiscité à domicile en présence du réalisateur !



Chaque année, l'unité documentaire lance des appels à projet pour des documentaires et des podcasts natifs.



3
DOCUMENTAIRES

5
PODCASTS



Les élections sont un rendez-vous entre citoyens, entre des électeurs et des candidats qui porteront leurs voix. En 2024, les Belges ont voté deux fois : le 9 juin pour les élections régionales, fédérales et européennes et le 13 octobre, aux élections communales et provinciales.



Chaque Voix Compte, les élections du 9 juin

Qu'est-ce qui dicte le choix des Belges ? Quelles sont leurs attentes et leurs préoccupations ? Comment y répondre ? Peut-on imaginer demain, autrement ? Les préoccupations concrètes de tous les publics ont alimenté les émissions d'analyse, les débats et les nouveaux formats d'émissions.

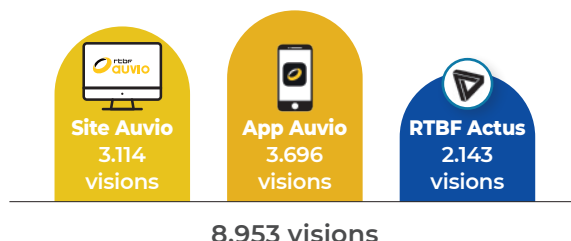
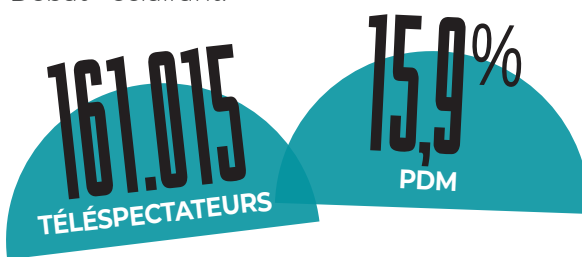
Le test électoral

Ce test est à l'image d'une boussole électorale : d'accord, pas d'accord. Le résultat donne les partis qui partagent les mêmes idées. L'occasion également d'explorer les arguments des partis politiques, et de fouiller dans leur programme de manière ludique.

En partenariat avec UCLouvain et UAntwerpen, la VRT, la Libre, La DH, De Standaard. Chaque question et sa formulation ont fait l'objet d'une réflexion approfondie. C'est la 3e édition pour la RTBF.

Le grand débat du 7 juin

En direct depuis le Grognon à Namur, Le Grand Débat a réuni 6 personnalités des grandes formations politiques, des candidat·es pour un ultime échange clair et posé sur les enjeux électoraux, un « Grand Débat » éclairant.





Accompagner les primovotants et les jeunes

La RTBF a été aux côtés des jeunes et particulièrement ceux qui votaient pour la première fois pour les aider à s'y retrouver dans le labyrinthe de la politique belge, un large dispositif proposant des contenus et des formats innovants.



Polipocket a décodé les dynamiques du jeu politique : quelles idées se cachent derrière chaque parti ?

Les *Politips* pour expliquer en deux minutes avec pédagogie et humour les bases de la démocratie et le fonctionnement des Institutions en Belgique. Des formats réalisés en collaboration avec le CRISP.



Le *Politic Challenge* pour connecter les ados à la politique, cinq candidats ont été interviewés en direct en pleine activité dans un parc d'attractions. Logo TikTok Instagram de « Mise à Jour », RTBF Auvio RTBF Actus



5 ÉPISODES DU PODCAST

On vote Askip ou comment préparer le million de jeunes primovotants aux élections ?



C'est quoi les bails spéciales élections s'est déroulé dans le métro du 27 mai au 3 juin. L'objectif ? Les interroger sur les préoccupations de la jeunesse belge, de la santé mentale au pouvoir d'achat, en passant par les conflits dans le monde ou l'environnement.



Tarmac at school, la parole a été donnée aux élèves de 5^e et 6^e secondaires de cinq écoles en Fédération Wallonie-Bruxelles pour parler de leurs passions, leurs difficultés ? Comment y font-ils face ? Quels sont leurs rêves et leur vision du monde dans lequel nous vivons ?



3M visions dont

PoliticChallenge	600.575
Politips	584.632
PoliPocket	396.457
Izi News	288.990
La politique en Short	268.033
Un Ticket pour l'Europe	238.814
C'est quoi les bails	213.966
Débrief	210.599
Tarmac at School	35.561
Test électoral	31.894
La politique, un truc de vieux	19.825
Polikids	10.731
La Capuche	8.647
On vote Askip	2.712

PolitiqueSwipe, le test électoral en format jeune, une sorte de Tinder des idées politiques : une manière d'aborder de façon ludique les programmes des formations politiques. Et surtout une exclusivité dans le paysage médiatique francophone !

108 K
PARTICIPATIONS



Un webinar pour les écoles



Une initiative de la première édition de la Semaine de la démocratie

organisée dans le cadre du Pacte pour un Enseignement d'excellence dont un des objectifs majeurs est de renforcer et généraliser la démocratie scolaire. Cette émission a été pensée comme un bonus à l'information donnée en classe aux élèves et destinée aux primovotants. Une initiative de la FWB en partenariat avec la RTBF, la FédérationInfor Jeunes et le Forum des Jeunes.

45
MINUTES

Sans oublier les enfants avec les Niouzz



Parlons Polikids ou comment expliquer les bases de la politique aux enfants.

La capuche, pour donner la parole au plus grand nombre.

La politique c'est pas un truc de vieux ! Ce n'est pas parce qu'ils ne votent pas qu'ils n'ont pas des choses à dire sur la politique, au travers d'un dialogue transgénérationnel entre un enfant et un grand-parent.

La politique en short qui a demandé aux acteurs politiques de s'adresser directement aux enfants avec des réponses ultra courtes (20 secondes max) . Pour permettre aux plus petits de mieux comprendre la différence entre les différents partis.



C'est quoi les bases ?

"Reprenons les bases" : la nouvelle séquence de la RTBF pour comprendre les bases de la politique belge



Enfin, la RTBF a porté une attention particulière aux citoyens qui se sentent exclus du débat, car ils ne maîtrisent pas les codes. *Reprenons, ensemble, les bases*. Quelle est la différence entre un parlement et un gouvernement ? Pourquoi ne peut-on pas élire directement un Premier ministre ? Des questions qui paraissent simples, avec des réponses qui le sont parfois moins.

La RTBF s'est également associée à l'ASBL Inclusion dans le but de rendre l'information accessible au plus grand nombre. Plusieurs de nos articles consacrés aux élections ont été transposés en langage adapté, le langage FALC.

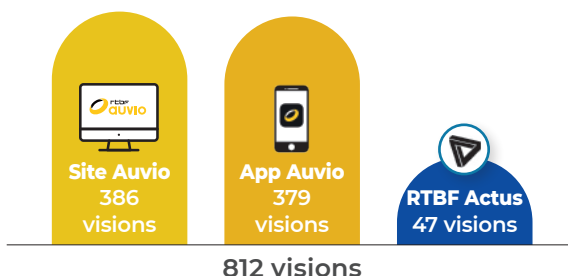
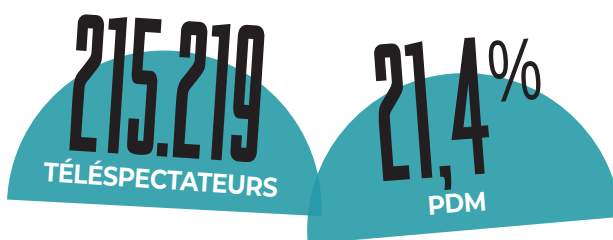


Les 109



3 manches
18 jeunes
6 politiques

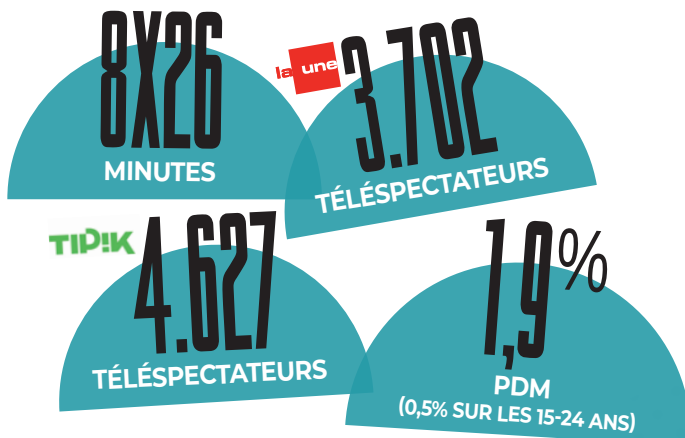
Des questions posées aux représentant-es politiques sur des thématiques qui parlent aux jeunes : l'environnement, le pouvoir d'achat, l'éducation, la santé ou le logement. Un échange chronométré suivi d'une évaluation des 109 jeunes pour exprimer s'ils étaient convaincus ... ou pas ! Un concept ludique et instructif qui change des débats traditionnels.





Un ticket pour l'Europe

Pour amener les jeunes à mieux comprendre l'Europe, les confronter aux enjeux de la politique européenne qui les touchent de près dans leur quotidien.

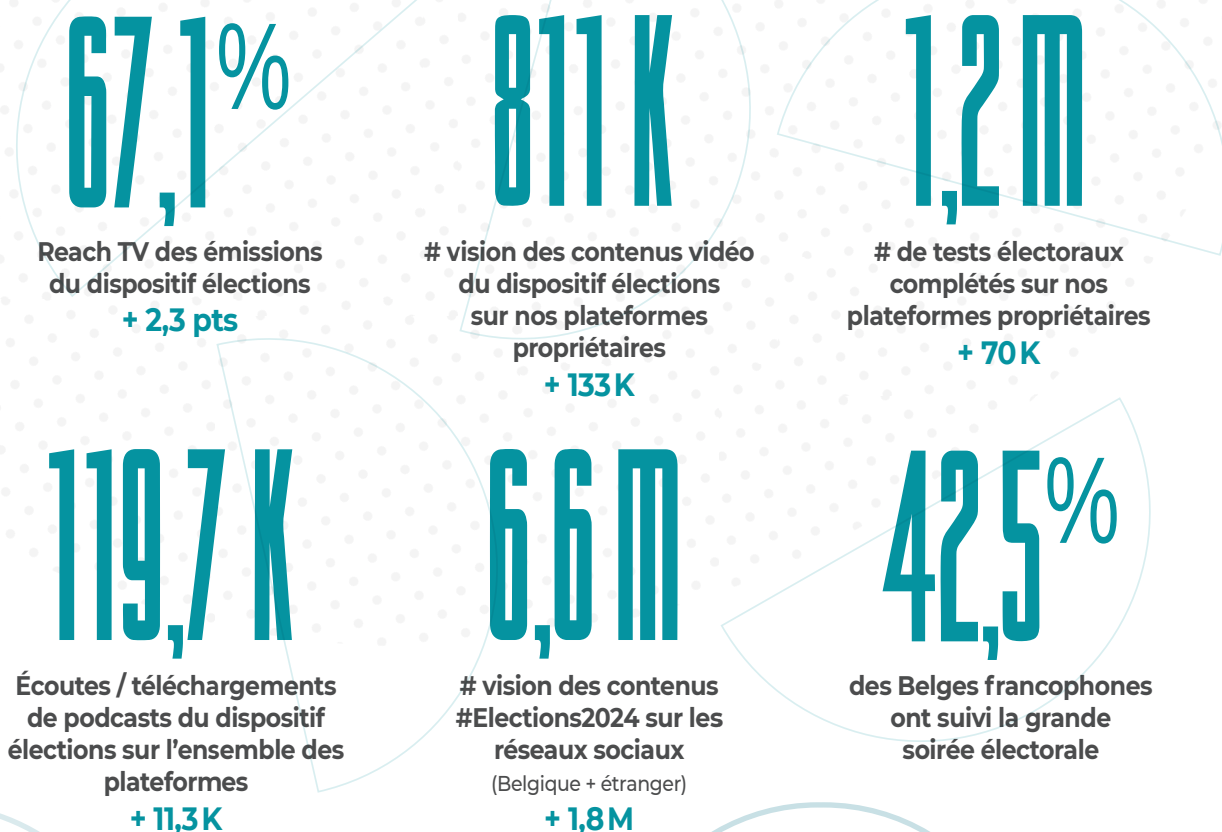


En clôture de l'opération, une édition spéciale du magazine d'info QR a invité huit participants à interroger en plateau les cinq têtes de liste des élections européennes.



Le dispositif des élections du 9 juin en quelques chiffres

Près de la moitié des francophones ont suivi les élections sur la RTBF



Les élections communales et provinciales du 13 octobre

Et si chaque voix compte, chaque commune compte aussi. C'est pourquoi la RTBF a proposé, sur ses différents médias, un dispositif complètement inédit autour de 4 grands projets.



En encodant votre code postal, il était possible d'obtenir les infos clés de sa commune avec les données importantes, les partis, les candidats et les enjeux au cœur du scrutin.



RÉSEAU
DES MÉDIAS
DE PROXIMITÉ



MAIS AUSSI



> Une pépite de datajournalisme avec un format de visualisation des données par commune



> Des articles en version « Facile à Lire et à Comprendre »



> Une page dédiée aux enjeux transversaux « Élections communales 2024 »



> Reprenons les bases en mode d'emploi de ces élections : comment ça marche, comment le bourgmestre est désigné, que faire si on n'est pas là le jour de l'élection, etc.





Des carnets de campagne

Dans les décrochages régionaux radio, écoutez le carnet de campagne quotidien de chaque rédaction locale.



Le tour des villes

Des débats radio et des séquences aux JT de 19h30 pour présenter les défis des grandes villes wallonnes et bruxelloises.

Le dispositif électoral du 13 octobre en quelques chiffres

51,6%

Reach TV Live+7 des émissions du dispositif élections
2.313 K individus

577 K

Reach total digital propriétaire

26,2 K

écoutes Replay des contenus audio du dispositif élections

714 K

vision des contenus #Elections2024 sur les réseaux sociaux (Belgique + étranger)

217 K

vision des contenus vidéo du dispositif élections sur nos plateformes propriétaires

PIC ± 9,3 K

écoutes live de la matinale de La Première le 14/10/2024 (à 8h00)



La rédaction est sortie du studio pour aborder les enjeux transversaux qui vivent dans les communes et villes.



Le « Grand Direct », le jour du scrutin

Une émission-événement, en direct, présentée comme en juin par Nathalie Maleux et François De Brigode, avec de nombreux journalistes qui ont sillonné nos régions pour partager cette journée électorale.



DU PLAISIR ET DE LA CONNIVENCE

20 ANS, ÇA SE FÊTE !



VivaCité, la proximité

Le 29 février 2004 voit la naissance d'une radio : VivaCité. Une radio de service public avec un ancrage régional fort et l'ambition d'informer et divertir le plus large public possible.

Parfaitement ancrée en région, notamment grâce à ses matinales, elle est aussi la radio de l'interactivité en ouvrant ses antennes à ses auditeurs et auditrices.



De nombreuses émissions sont proposées en synergie : *Le 8/9*, *C'est vous qui le dites*, *On n'est pas des Pigeons*, *Les Ambassadeurs*, *Viva Week-End*, *En Cuisine*, *Super nanas*, *C'est pas fini...*



Classic 21, You Rock !

Depuis toujours sur le terrain, Classic 21 met en lumière les artistes, les festivals, les petites salles et les événements avec une attention particulière à la scène belge.

Grâce à des showcases, des sessions acoustiques, des concours et des événements organisés par la chaîne, les auditeurs et auditrices ont la possibilité de découvrir des artistes et de les rencontrer en live.

800.346

ÉCOUTES/TÉLÉCHARGEMENTS
EN REPLAY, +16% VS 2023

342.481

PERS/JOUR*

*12+ FWB

10,2%

PDA*



Un podcast *Close to You* vous permet de découvrir qui se cache derrière de si belles voix d'antenne.



Une Brique dans le Ventre

Depuis sa première diffusion sur la RTBF en janvier 2004, *Une Brique dans le Ventre* est devenue la référence incontournable pour les passionnés de construction, de rénovation, de décoration intérieure et d'aménagements de leur lieu de vie.





RIRE, C'EST SI BON !



Rire est le propre de l'Homme... mais aussi de la RTBF. Que ce soient des classiques de l'humour dans *On en rit encore...*

... ou les péripéties de Nicolas Lacroix dans le format inédit *Oui*, il y en a vraiment pour tous les zygomatics !



... des interviews décalées avec Kody et sa *Roue libre...*



Un documentaire raconte les coulisses du Grand Cactus pour son dixième anniversaire. Le succès phénoménal de l'émission se poursuit sur ses réseaux sociaux et fait du Grand Cactus l'une des plus grandes réussites digitales de la RTBF.

1,6 M
DE FANS

+300.000
ABONNÉS

RÉVÉLATEUR DES TALENTS



Des soirées Incognito

Le couple Tania Garbarski et Charlie Dupont accueille des invités... dont ils ne connaissent pas l'identité au préalable. Chaque semaine, des anecdotes, des coups de cœur et des découvertes animeront ces soirées riches en émotions et complicité.



La saison 2 des étoiles du chocolat

L'émission qui met le chocolat dans tous ses états, animée par Adrien Devyver. Ce concours culinaire met en lumière les plus grands chocolatiers francophones de Belgique venus de Wallonie et de Bruxelles. Pierre Marcolini, Jean-Philippe Darcis, et la talentueuse Chocologue Victoire Finaz ont composé le jury de cette saison.



LA BELGIQUE DE LA FICTION S'IMPOSE !



Les séries belges ont fêté leurs 10 ans

C'est le pari d'une action publique innovante et audacieuse, un partenariat fort entre la Fédération Wallonie-Bruxelles et la RTBF, celui de mettre en œuvre une politique d'auteur, de tout miser sur celles et ceux qui ont des histoires fortes à raconter.

Pour créer des séries originales, efficaces, addictives, et émouvantes.

Après dix ans de succès, c'est tout un écosystème qui s'est mis en place, avec des femmes et des hommes pour imaginer, écrire, produire, réaliser et jouer. Les concepts et les idées foisonnent, les genres et les formats se diversifient sous l'accompagnement qualitatif de la RTBF.

81

PROJETS DÉVELOPPÉS

14

SÉRIES DIFFUSÉES

19

SAISONS AU TOTAL

142 H

SOIT 18 H/AN DEPUIS 2016

16%

PART MY DE FINANCEMENT RTBF / SAISON

543 K€

COÛT MY PAR HEURE

12 M€

SOIT 5,5 M€ DE RECETTES NETTES POUR LES COPRODUCTEURS

+5%

FINANCEMENT RTBF PAR AN

+113%

AUGMENTATION DES COÛTS DE PRODUCTION ENTRE 2016 ET 2023



BILAN des 10 ANS de SÉRIES BELGES



2013
La Trêve S1
Ennemi Public S1

2016

2017
Unité 42 S1

e-Legal
Champion
La Trêve S2

2018

2019
Ennemi Public S2
Unité 42 S2

Pandore S1
Fils de
Des Gens Bien

2022

1985
Ennemi Public S3
Attraction
Trentenaires S1
Baraki S2

Coyotes
Baraki S1

Invisible

2020

Pandore S2
Trentenaires S2

2024

2025...



Nos *Trentenaires* préférés sont revenus en avril avec une Saison 2 en 24 épisodes passionnants, touchants, drôles et émouvants, au plus proche de la vie d'une bande de potes.



La saison 2 de *Pandore* diffusée en automne a confirmé son statut de véritable succès parmi les séries belges.



Meurtres à Tournai : cet épisode constitue un véritable événement puisqu'il s'agit du premier de la collection, coproduite par la RTBF, tourné en Belgique ! Le duo de flics franco-belge nous emmène le long de l'Escaut pour une enquête inédite réalisée par Gary Seghers *Ennemi Public*.



1.133.227

VUES

23

LIEUX DE TOURNAGE

40

COMÉDIEN·NES

600

FIGURANT·ES

120

PERSONNES AVEC UNE GRANDE DIVERSITÉ DE MÉTIERS



Des fictions qui se déclinent également en mode audio, documentaire ou encore sur le web.

D-Day : pour célébrer le 80^e anniversaire du Débarquement de Normandie. Un hommage aux soldats alliés et aux résistants qui ont risqué leur vie pour libérer l'Europe occidentale de l'occupation nazie, racontant leurs histoires avec sensibilité et précision historique.



Fort Boyard solidaire !

Vingt personnalités de la RTBF ont accepté de relever les défis du célèbre Fort. Fanny Jandrain, David Jeanmotte, Sara De Paduwa et Henri PFR, notamment, seront chargés de dompter leurs peurs pour gagner un maximum de clés. Avec un seul objectif : obliger le Père Fouras à signer le plus beau chèque possible pour *Viva for Life* !

Devenir un conso-acteur averti !

Apprenez à devenir un consommateur-acteur : c'est le cri du cœur du magazine de consommation présenté par le duo Simon François - Fanny Jandrain. Du lundi au vendredi de 18h30 à 19h30.

La *Pigeon's Academy*, pour sa première édition, s'est déroulée à Charleroi avec au programme des masterclass dispensées par quatre experts avec le concours de l'équipe tout entière : Fanny Jandrain et Simon François, Jessica Riga, Romuald La Morte, Fabrizio Bucella, Robin Soysa.



2024, l'été des Jeux Olympiques

Après l'Euro de foot et le Tour de France, l'été est resté sportif avec les 33^e Jeux olympiques de l'ère moderne, organisés à deux pas de chez nous, à Paris.

Avec l'accès à Auvio, même en vacances à l'étranger*, les Belges ont pu suivre ou revoir les exploits de nos athlètes.

2024, l'été des Jeux olympiques et paralympiques

> **13h30 de direct** par jour



> Une émission quotidienne de **50 minutes**



> **3 heures** d'émission spéciale



> Une présence spéciale sur tous nos réseaux sociaux



> **1 page web** spéciale et des lives exclusifs

Anne-Sophie Depauw et Benjamin Deceuninck se sont installés sur les toits de Paris pour présenter le rendez-vous olympique *À nous Paris*.



+220 H
DE SPORT

La cérémonie d'ouverture, les compétitions quotidiennes, le récit des exploits de nos athlètes noir-jaune-rouge avec un programme olympique dédié sur VivaSport en DAB+.



Des interviews, des analyses et des rencontres en direct de la Belgium House de Paris, pour raconter toutes les petites et les grandes histoires de ces Jeux olympiques 2024.

Un journal quotidien avec Christine Hanquet pour partager l'essentiel de chaque journée olympique.



Le rêve olympique des Borlée



Et pour les passionnés désireux de se plonger pleinement dans l'univers des Jeux Olympiques, une sélection de contenus a été proposée autour du sujet : *Le rêve olympique des Borlée* ou les JO de Berlin en 1936, le podcast *L'histoire des JO, 1924*, le *Paris des Jeux Olympiques* un documentaire de 80 minutes nourri d'archives souvent inédites de Gaumont-Pathé, et bien d'autres encore.



Du 28 août au 8 septembre, les Jeux paralympiques de Paris, se sont déroulés dans les mêmes sites que les Jeux olympiques. Pour l'occasion, la RTBF a mis en place un dispositif ambitieux, pour mettre en lumière nos athlètes.



Un rendez-vous quotidien dans le JT de 18h30 pour revenir sur les épreuves du jour, une série *ParisLympiques* pour découvrir la préparation des athlètes, des reportages, interviews...



6
ÉPISODES

Et pour vivre l'émotion, David Jeanmotte a livré des capsules vidéo quotidiennes dans Le 6-8, et partagé sur les réseaux sociaux de la RTBF, ses rencontres avec nos athlètes.

+70 H
EN DIRECT

549
ÉPREUVES

28
ATHLÈTES

11
DISCIPLINES



LA RTBF FAIT LA FÊTE À LA MUSIQUE BELGE



Une semaine musicale pour écouter et découvrir les talents belges

Pour la quatrième édition consécutive, la RTBF a donné à voir et à entendre la vivacité de la scène musicale nationale.

Toutes les radios ont renforcé leur programmation en fonction de leur ADN, avec des live sessions, des interviews, des capsules, ou encore la mise en valeur d'un jeune talent chaque jour dans *C'est quoi les bails ?*

Un rendez-vous avant le JT, avec *les coups de cœur musicaux* de nos artistes belges, ou encore la *Grande nuit de la musique belge* sur La Trois, un talk-show qui a réuni des artistes musicaux belges avec leurs instruments et leurs meilleurs souvenirs.

La semaine de la musique est un événement organisé en partenariat avec le Conseil de la Musique, Court-Circuit, la VI.BE, la VRT et la RTBF.



Présence d'un espace dédié pour prolonger le plaisir et la découverte.





... AU CINÉMA BELGE

**Laissez-vous séduire par le cinéma belge...
Il vous réserve de belles surprises !**

La RTBF a sorti le grand jeu et s'est mise sur son 31 pendant la semaine qui a précédé la Cérémonie des *Magritte du Cinéma*, accueillie pour la seconde fois au Théâtre National et présentée par Patrick Ridremont.

Élodie de Sélys et Xavier Vanbuggenhout (*Le Mug*) ont récolté en direct de la cérémonie les émotions des lauréats et partagé les moments forts de la cérémonie.



De la fiction et encore de la fiction

À cette occasion, le catalogue a été étoffé, avec en exclusivité 30 films belges visibles durant un an.



Nos chaînes se sont mises aux couleurs du cinéma belge en proposant des films, mais aussi des magazines et des capsules inédites *Coup de projecteur* pour présenter les métiers du cinéma.

En amont de la semaine du cinéma belge, *Culture Club* a proposé une chronique sur les liens entre le cinéma belge et le théâtre, des interviews décalés.



Du côté jeunesse, petits et grands ont pu découvrir des fictions déjantées riches en péripéties, à regarder en famille.



Ma déclaration !

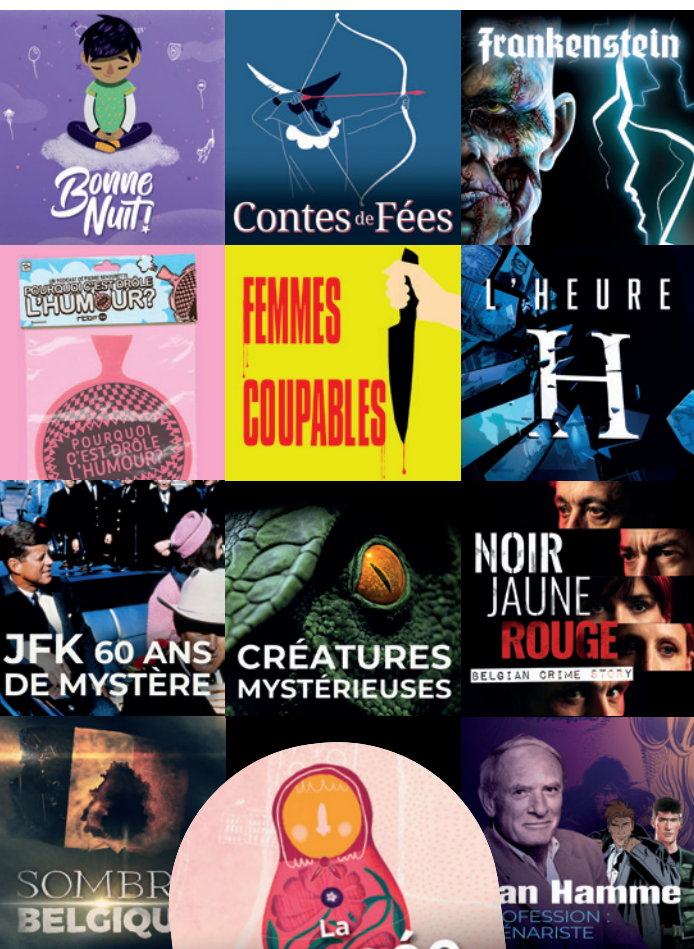
Des acteurs, des actrices, des réalisateurs, des réalisatrices partagent les musiques qui les accompagnent dans leur vie de tous les jours, en mode podcasts.



... AUX LIVRES BELGES

Une édition dédiée à Nos Amours, sous toutes leurs formes.

En soutien à l'événement, la RTBF a proposé des contenus multiples et son stand a été le lieu de rencontres et de découverte avec son Podcast corner.



L'émission *Sous Couverture* a été enregistrée depuis la Foire, une captation réalisée par la régie verte RTBF. À l'honneur, le Prix Première 2024 qui a été attribué à Sébastien Bailly pour son premier roman, *Parfois l'homme*, publié aux éditions Le Tripode.

Audio Kids avec *Keskidi ?*, série de podcasts pour enfants sous forme de chroniques ludiques qui racontent et retracent l'origine de dix expressions de la langue française en épisode de 5 minutes.



Et à suivre sur RTBF Actus et sur www.rtbf.be/foiredulivre.

Prix Première Victor du Livre Jeunesse 2024

Ils étaient 3033 jeunes lecteurs et lectrices de 12 à 15 ans à participer à cette sixième édition et ont plébiscité le premier roman d'une autrice belge, Brigitte Somers, pour son roman *À la belle étoile* publié aux Éditions Mijade.





... AUX ARTS VIVANTS

***J'peux pas, j'ai spectacle* aux quatre coins de la Wallonie et de Bruxelles.**

Une initiative conjointe de la RTBF et de la Fédération Wallonie-Bruxelles et l'ensemble du secteur des arts vivants, du 27 septembre au 6 octobre.

Un soutien concret à nos partenaires culturels pour donner envie au public de découvrir les talents et les artistes de chez nous, toutes disciplines confondues.



La plateforme Prospero, une initiative du Théâtre de Liège, avec d'autres théâtres en Europe, a pour vocation de rendre accessibles au sein de toute l'Union européenne et gratuitement, des contenus liés au théâtre.

LIEUX (Brabant Wallon, Hainaut, Liège, Luxembourg, Namur)

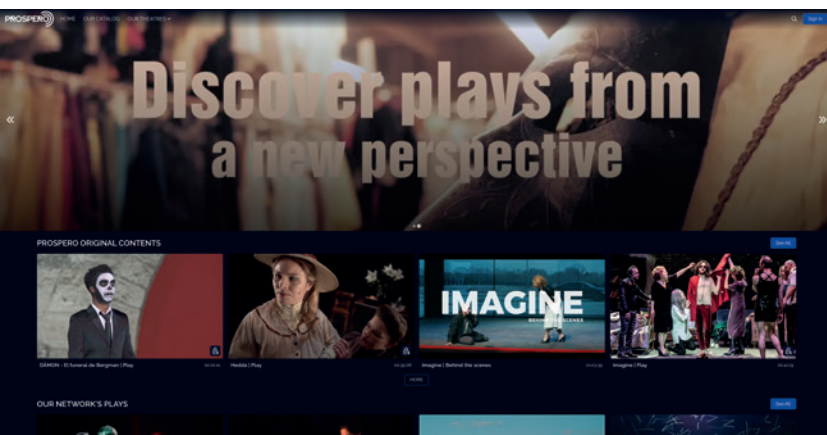
+50

2€
LA PLACE

rtbf.be



Avec le soutien de



TIP!K
Les Dragons, une production du Théâtre de Poche.



L'ensemble des médias de la RTBF se sont mobilisés pour parler de l'initiative en radio, en télé et sur les réseaux sociaux.



Paris Cancan, une production du Théâtre Royal du Parc.



Kevin, un spectacle documentaire participatif, une production Le Théâtre du Rond-Point



PARTENARIATS

La RTBF reste le partenaire incontournable de celles et ceux qui font bouger la Wallonie et Bruxelles. Elle a apporté son soutien à de nombreux festivals de musique, aux arts de la scène (théâtre, danse, opéra), aux musées, au cinéma, aux foires & salons, aux événements sportifs et spéciaux....

Ces quelques exemples illustrent la richesse des initiatives pour animer les liens de proximités avec tous les publics et dans toutes les régions.



MUSIQ³

Musiq3 du Public au Concours Reine Élisabeth 2024

Le violoniste Joshua Brown a été élu Prix Musiq3 du Public du Concours Reine Élisabeth de violon 2024.

10.985

VOTES
9.430
1.555

En parallèle au palmarès établi par le jury, le public était invité à voter pour son ou sa candidate finaliste préférée. Cette année, le vote a été ouvert dès le premier jour des finales.

Le prix a été créé par Jacques Stehman en 1975, pianiste, compositeur et critique musical belge qui souhaitait attirer l'attention du public sur les jeunes artistes.

Le public a eu le plaisir de retrouver Joshua Brown en concert au Festival Musiq3 Bruxelles le 29 juin à Flagey et Dmytro Udovychenko , Premier Prix, au Festival Musiq3 Brabant Wallon le 6 octobre.



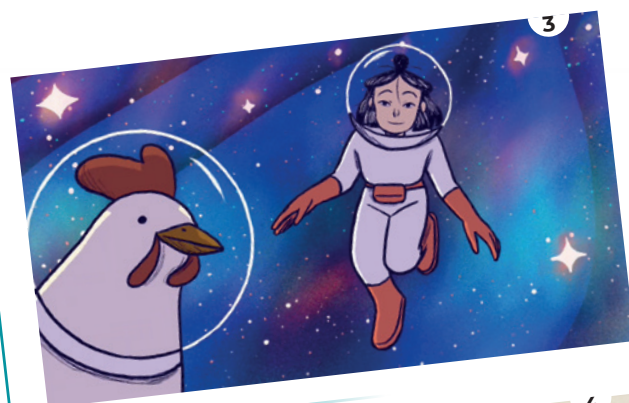


160

ÉLÈVES

Ciné-club avec des enfants de primaires

En partenariat avec Média Sambre, un Ciné-club ² a permis de faire découvrir deux coproductions aux enfants des écoles primaires de Charleroi (les Astres immobiles ³, Luce et le rocher ⁴).



Les fictions à la fête

L'équipe fiction a organisé de nombreuses avant-premières à l'occasion des sorties de nos séries belges à succès *Pandore*, des *Chroniques du charbon* ⁵, des *Trentenaires* ou encore celle de la *Salle des Profs* ⁶.



Lors du tournage de la troisième saison des *Trentenaires*, la scène du mariage a fait appel à de nombreux figurants de la ville, qui ont pu découvrir comment se passait un tournage et échanger avec Cathy Immelen.

L'épisode *Meurtres à Tournai* **1** a été diffusé à la maison de la Culture avec Notélé. Cette soirée a réuni un public nombreux, le tournage ayant été particulièrement suivi dans la ville.

Le public est également invité à découvrir, en avant-première, les films coproduits **2** pour le cinéma. L'occasion pour les membres de l'équipe du tournage, les acteurs et actrices de partager les anecdotes et moments forts du film.

La RTBF a également marqué son soutien au cinéma par le biais de bourses d'écriture :



- > Belgian Pitchbox Event Du Biff (Brussels International Fantastic Film Festival). Un tremplin pour les jeunes auteurs et autrices belges, une aide au développement à hauteur de 17 500€ au projet de son choix – Avril 2024
- > Festival International du Film de Comédie de Liège **3**, le CineComédies Lab – de juin à novembre 2024 : un tremplin pour les jeunes auteurs et autrices belges, une aide au développement à hauteur de 17 500€ au projet de son choix.





Concerts en Live



Le 2 juin, à l'OM, une soirée exclusive avec des showcases a réuni Santa, Charles, Doria D, Morgan et le groupe Ykons et les animateurs et animatrices sur scène, dans et avec le public.



Des showcases ³ d'exception pour célébrer le 20^e anniversaire de Classic 21 avec des talents locaux et internationaux, émergents ou confirmés.



Tout au long de l'année, l'équipe de Jam offre le meilleur et le plus diversifié des contenus possibles.

Que ce soit en mode **Listen Festival** avec des émissions spéciales pleines d'invités en direct du Continental, ou les *Nuits du Bota*, ou encore le *Micro Festival* alliant les meilleurs de la scène alternative.



Pour les 25 ans de l'émission *Le Monde est un Village*, une brochette d'artistes de la Fédération Wallonie-Bruxelles se sont livrés en concert à un jeu original de reprises aux saveurs belges.

30

Festi
val
Mu
siq3RISE
27.30.16
FLAGEY | MARNI

ARTISTES FWB

jam.
rtbf

Le Festival accueillait pour la deuxième année la journée Propulse Classique.

Pour sa quatorzième édition, le Festival Musiq3 s'est tenu à Flagey et au théâtre Marini avec une programmation pour tous les âges et goûts musicaux.

Sur la place Sainte-Croix, les DJ sets de Jam ont animé les soirées, depuis le Cube Musiq3. Le studio radio a également accueilli des rencontres littéraires tout au long du week-end.

L'immanquable rendez-vous de la
Fédération Wallonie-Bruxelles

Le 27 septembre, en direct sur la Grand-Place de Bruxelles 1

a eu lieu le traditionnel concert gratuit sur la plus belle place du monde. Henri PFR s'est chargé de lancer la soirée qui avait pour thème melting pop. Pour l'occasion, il a rendu un vibrant hommage à nos artistes belges en réalisant un medley des plus grands tubes de notre plat pays, accompagné de 11 musiciens.



Grands gagnants de la première saison de The Dancer, Pilou et Saléna – du duo FUSION – nous ont fait l'immense honneur de danser sur le titre L'Enfer de Stromae. Un moment suspendu qui a touché le public de la Grand-Place en plein cœur.

Les fêtes de Wallonie, la fête s'invite
chez vous

Que ce soit en radio, en télé ou sur Auvio, le public a été plongé dans chaque moment, au plus près de l'ambiance avec des directs, mais également en allant à la rencontre de celles et ceux qui perpétuent les traditions avec Bouké, le média de proximité de Namur.





... des grands concerts gratuits



... des événements spéciaux



848

conventions de partenariat

- Cinéma (25)
- Cirque et arts de la rue (25)
- Concerts (100)
- Expo (46)
- Festivals de musique (61)
- Salon (36)
- Sport (58)
- Théâtre et Spectacle (80)
- Tourisme (25)
- Divers (392)

Régions

- Bruxelles (255)
- Brabant Wallon (45)
- Hainaut (88)
- Liège (159)
- Luxembourg (29)
- Namur (72)
- National (1)
- Divers (199)

... des festivals de musique



LES AUDIENCES



28%**

DE PARTS
DE MARCHÉ

2.541.827*

TÉLÉSP., CHAQUE SEMAINE,
POUR LES 3 CHÂÎNES.

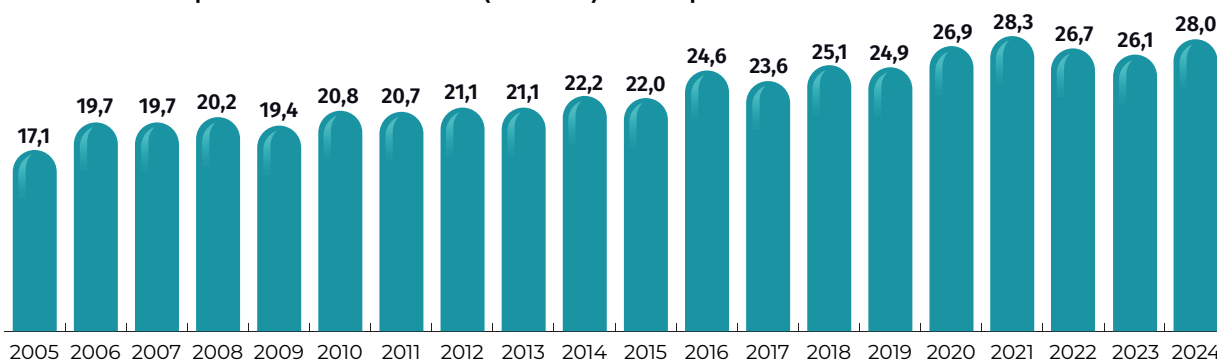
100

MINUTES DE VISIONNAGE
QUOTIDIEN

En termes d'audience, la RTBF reste en tête sur l'ensemble des publics en Fédération Wallonie-Bruxelles.

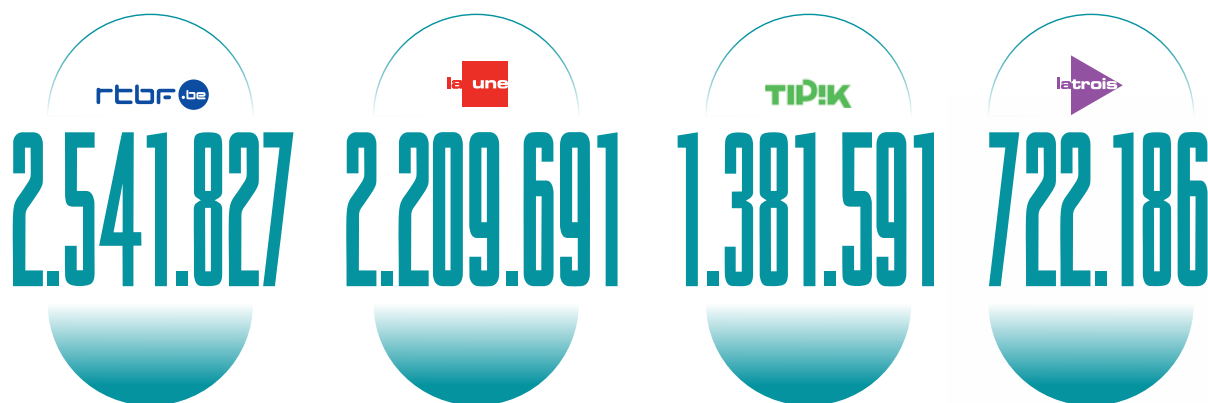
Dans un environnement média où le visionnement de la télévision est en baisse dans tous les publics, 41,7% de la population de la FWB est en contact quotidien avec une ou plusieurs chaînes de la RTBF.

Évolution des parts de marché en % (cible 4+) – Groupe RTBF



Source : Audimétrie CIM - Live +0

Le nombre de personnes touchées, chaque semaine par la RTBF, en Fédération Wallonie-Bruxelles (15 min.)



* Source : Audimétrie CIM Weekly rch (#/%) – seuil de vision 15 min – cible 4+ - Live +7

** Source : Audimétrie CIM Share (#) – cible 4+ - Live +0



147

MINUTES D'ÉCOUTE PAR
JOUR DE NOS RADIOS

36,2%

EN PARTS
DE MARCHÉ 12+

1.223.742

PERS. CHAQUE JOUR

1.990.702

PERS. CHAQUE SEMAINE

Radio FM/DAB+

Les audiences continuent à baisser sur le total radio, principalement dans le public des 25-39 ans (-1,9 %) et des 35+ (-0,8 %)

Quotidiennement, 28,1 % de la population 12+ FWB sont à l'écoute de la RTBF (-0,5 point p.r. à 2023). Sur base hebdomadaire, ils représentent 45,7 % des 12+ de la FWB, (-0,8 point p.r. à 2023).

Source : CIM/RAM janvier-décembre 2024 - Sud - 12+ base FM+DAB+ (hors web radios et replay/podcast)

Audio Digital

En sessions actives (au moins 1 minute), on comptabilise plus de 38,6 millions d'écoutes (+21,5 % p.r. à 2023).

En replay d'émissions et podcasts, via streaming ou téléchargements, ce sont plus de 14,9 M de contenus écoutés, dont plus de 8 millions sur des contenus natifs.

Ces audiences digitales sont en progression constante, particulièrement chez les plus jeunes.

En 2025, le CIM sortira une mesure du marché global qui permettra d'avoir une vue complète de la progression de l'écoute digitale en replay.



PLAYERS
466.851
INDIVIDUS*
PAR SEMAINE

SITES
1.119.990
INTERNAUTES*
PAR SEMAINE

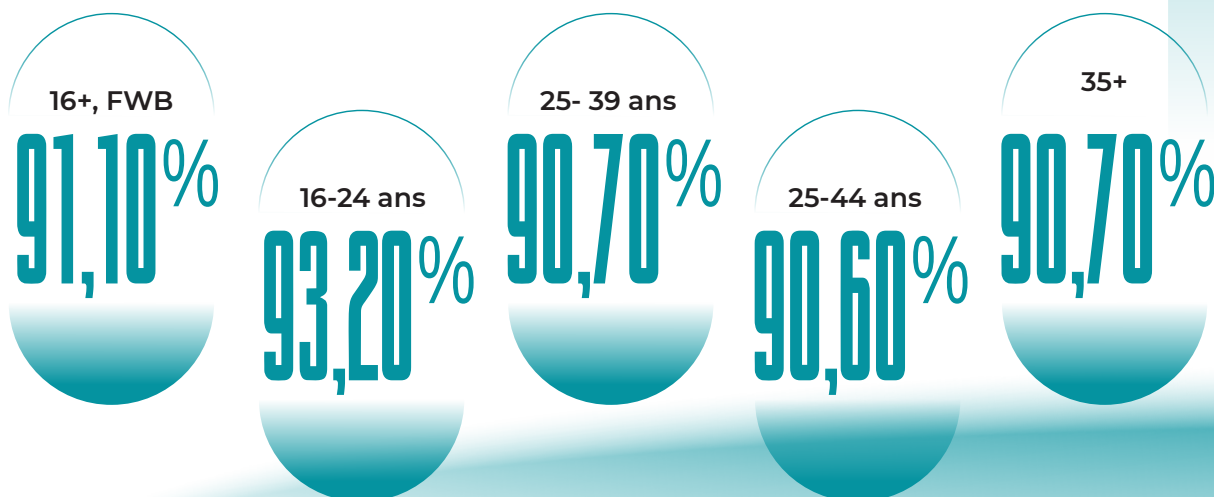
APPS
224.559
INDIVIDUS*
PAR SEMAINE

Les performances numériques de nos plateformes propriétaires dépassent celles du marché

Les performances numériques de nos plateformes propriétaires dépassent celles du marché, avec une augmentation de 14 % de l'audience hebdomadaire sur nos sites,

applications et players : +15 % pour les sites, +3 % pour les applications et +59 % pour les players.

La RTBF touche tous les publics **



* Étude CIM Internet GfK, Daily Reach, 12+, Belgique (Sud), PC-Mobiles-Tablettes 12+ en FWB, par semaine en moyenne.

** Reach hebdomadaire cross média, plateformes propriétaires et tierces
Etude Cross-Media RTBF (Enquête online et téléphonique déclarative auprès de 2500 répondants) – Mars - Déc. 2024 – Institut Profacts



LES PRIX

1 IO CAPITANO !

Matteo Garrone

PRIX DU MEILLEUR FILM EUROPÉEN

Long métrage

Festival international du Film de San Sebastian (Espagne)

2 LA PLUS PRÉCIEUSE DES MARCHANDISES

Michel Hazanavicius

PRIX SPÉCIAL DU JURY

Long métrage animation

Festival international du Film de de Mar del Plata (Argentine)

SAUVAGES

Claude Barras

PRIX DU MEILLEUR FILM

Long métrage animation

Festival Piccolo Grande Cinema (Italie)

3 AUGURE

Baloji

PRIX DU MEILLEUR RÉALISATEUR

Long métrage

Festival international de Sitges (Espagne)

AUGURE

Baloji

PRIX DU MEILLEUR RÉALISATEUR

Long métrage

Festival du Film de Philadelphie (USA)

4 EVERYBODY LOVES TOUDA

Nabil Ayouch

PRIX DU JURY JEUNE

Long métrage

Festival du Film de Malaga (Espagne)

5 L'EMPIRE

Bruno Dumont

PRIX DU JURY

Long métrage

Festival international du Film de Berlin

EN ATTENDANT LA NUIT

Céline Rouzet

PRIX DU JURY

Long métrage

Festival international du Film de Bruxelles

6 BAHAMAS

Maxime Bultot

PRIX DU JURY

Court métrage

Cinéma en Liberté de Toulon (France)

BAHAMAS

Maxime Bultot

BEST NEW FILMMAKER ET BEST NEW ACTOR

DÉCERNÉ À NOA STAES

Court métrage

New-York Indie Short Awards (USA)

7 RÉMINISCENCE

Frédéric Mosbeux

PRIX DU MEILLEUR RÉALISATEUR

ET DU MEILLEUR FILM

Court métrage

Short to the Point (Bucarest, Roumanie)

EN MILLE PÉTALES

Louise Bongartz

PRIX SHORT FILM CORNER

Court métrage animation

FIFF Namur



8 UN BON GARÇON

Paul Vincent de Lestrade

PRIX DU PUBLIC

Court métrage

Festival Premiers Plans Angers (France)

9 FLOW

Gints Zilbalodis

PRIX DU JURY / PRIX DE LA FONDATION

GAN / PRIX DU PUBLIC / PRIX DE LA

MEILLEURE MUSIQUE

Long métrage animation

Festival d'Annecy

FLOW

Gints Zilbalodis

MEILLEUR FILM D'ANIMATION

Long métrage animation

European Film Awards (Allemagne)

FLOW

Gints Zilbalodis

GRAND PRIX

Long métrage animation

Animation Is Festival film (USA)

FLOW

Gints Zilbalodis

MEILLEUR MONTAGE/GRAND PRIX DU JURY/

PRIX PUERTA AMERICA

Long métrage animation

Festival du film européen de Séville (Espagne)

FLOW

Gints Zilbalodis

GRAND PRIX DU LONG MÉTRAGE

D'ANIMATION

Long métrage animation

Festival international d'animation d'Ottawa

FLOW

Gints Zilbalodis

BEST INTERNATIONAL ANIMATED FILM

Long métrage animation

Festival international de Guadalajara

10 SIROCCO ET LE ROYAUME DES COURANTS D'AIR

Benoît Chieux

PRIX LONG MÉTRAGE D'ANIMATION

Long métrage animation

Festival international du film francophone de
Tübingen/Stuttgart

SIROCCO ET LE ROYAUME DES COURANTS D'AIR

Benoît Chieux

GRAND PRIX

Long métrage animation

Festival international du film d'animation
d'Hiroshima (Japon)

SIROCCO ET LE ROYAUME DES COURANTS D'AIR

Benoît Chieux

PRIX D'EXCELLENCE

Long métrage animation

TAAF (Japon)

SIROCCO ET LE ROYAUME DES COURANTS D'AIR

Benoît Chieux

PRIX COCOMICS DE LA MUSIQUE

Long métrage animation

BIAF (Corée du Sud)

11 MON ENFANT NE MANGE PAS

Patrice Goldberg & Cyril Fleury

MEILLEUR SCÉNARIO

Matière Grise

Documentaire

Festival international de Noida

12 SYNDROMES ÉTRANGES

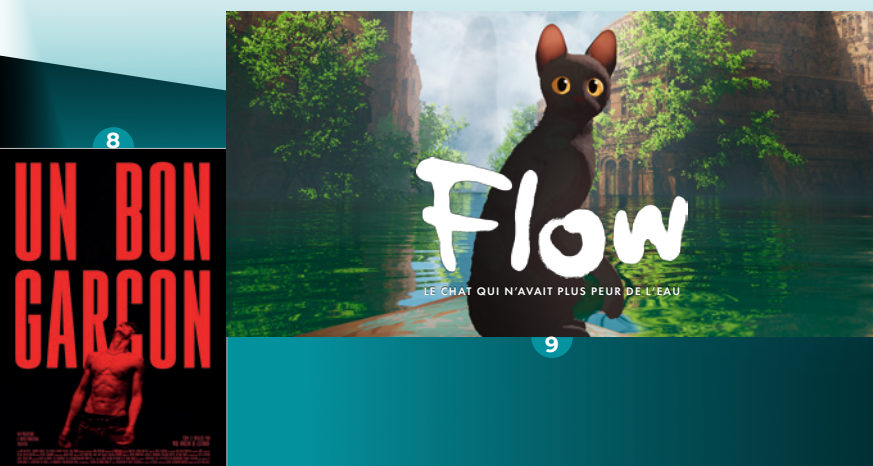
Patrice Goldberg & Cyril Fleury

PRIX SPÉCIAL DU JURY

Matière Grise

Documentaire

Festival international de Noida





MON ENFANT NE MANGE PAS

Patrice Goldberg & Cyril Fleury

MEILLEURE RÉALISATION

Matière Grise

Documentaire

Indian World Film Festival

SYNDROMES ÉTRANGES

Patrice Goldberg & Cyril Fleury

PRIX SPÉCIAL DU JURY

Matière Grise

Documentaire

Indian World Film Festival

MON ENFANT NE MANGE PAS

Patrice Goldberg & Cyril Fleury

MEILLEURE DÉMARCHE SCIENTIFIQUE

Matière Grise

Documentaire

Festival Sciences-Réunion

MON ENFANT NE MANGE PAS

Patrice Goldberg & Cyril Fleury

MEILLEUR SCÉNARIO

Matière Grise

Documentaire

D. Phalke International Film Festival

MON ENFANT NE MANGE PAS

Patrice Goldberg & Cyril Fleury

MEILLEURE RÉALISATION

Matière Grise

Documentaire

Shorts Film Festival de Bangalore

SYNDROMES ÉTRANGES

Patrice Goldberg & Cyril Fleury

SILVER AWARD

Matière Grise

Documentaire

US International Awards à Los Angeles

MON ENFANT NE MANGE PAS

Patrice Goldberg & Cyril Fleury

MEILLEUR MONTAGE

Matière Grise

Documentaire

International Film Festival de Calcutta

SYNDROMES ÉTRANGES

Patrice Goldberg & Cyril Fleury

PRIX SPÉCIAL DU JURY

Matière Grise

Documentaire

International Film Festival de Calcutta

MON ENFANT NE MANGE PAS

Patrice Goldberg & Cyril Fleury

MEILLEURE RÉALISATION

Matière Grise

Documentaire

Indian Cine Film Festival de Mumbai

SYNDROMES ÉTRANGES

Patrice Goldberg & Cyril Fleury

PRIX SPÉCIAL DU JURY

Matière Grise

Documentaire

Indian Cine Film Festival de Mumbai

13 PARASOMNIES

Patrice Goldberg & Cyril Fleury

MEILLEURE RÉALISATION

Matière Grise

Documentaire

Short Film Festival de Delhi

MON ENFANT NE MANGE PAS

Patrice Goldberg & Cyril Fleury

PRIX SPÉCIAL DU JURY

Matière Grise

Documentaire

Short Film Festival de Delhi



PARASOMNIES

Patrice Goldberg & Cyril Fleury

MEILLEUR MONTAGE

Matière Grise

Documentaire

Short International Festival Mumbai

MON ENFANT NE MANGE PAS

Patrice Goldberg & Cyril Fleury

PRIX SPÉCIAL DU JURY

Matière Grise

Documentaire

Short International Festival Mumbai

LA PETITE PRISON DANS LA PRAIRIE

Jean-Benoit Ugeux

PRIX DU MEILLEUR DOC BELGE

Documentaire

Millenium (BE)

LE RÊVE DE FANNY

Jean-Christophe Yu

MENTION SPÉCIALE DANS LA CATÉGORIE

MEILLEUR DOC BLEGE

Documentaire

Millenium (BE)

THE FLATS

Alessandra Celesia

LE PRIX CATÉGORIE COMPÉTITION INTERNATIONALE

Documentaire

CPH Docs Copenhagen (DK)

14 SOUNDTRACK TO A COUP D'ÉTAT

Johan Grimonprez

PRIX SPÉCIAL DE L'INNOVATION

Documentaire

Sundance (USA)

SOUNDTRACK TO A COUP D'ÉTAT

Johan Grimonprez

BEST BELGIAN DOCUMENTARY

Documentaire

Docville (BE)

15 RISING UP AT NIGHT

Nelson Makengo

LA COMPÉTITION INTERNATIONALE :

PRIX SPÉCIAL DU JURY

Documentaire

Visions du réel (CH)

16 LES MIENNES

Samira El Bouzghibati

PRIX DE LA CRITIQUE INTERNATIONALE

(PREMIER FILM) ET PRIX ZONTA

(PREMIER FILM)

Documentaire

Visions du réel (CH)

17 SAUVE QUI PEUT

Alexe Poukine

MENTION SPÉCIALE

Documentaire

Visions du réel (CH)

LE BALAI LIBÉRÉ

Coline Grando

PRIX SCAM 2023 DU DOCUMENTAIRE

AUDIOVISUEL

Documentaire

Festival international du film d'Education

18 SŒURS DE COMBAT

Henri de Gerlache

PRIX VERT COMME L'ESPOIR

Documentaire

Festival international du Film Ecologique et

Social

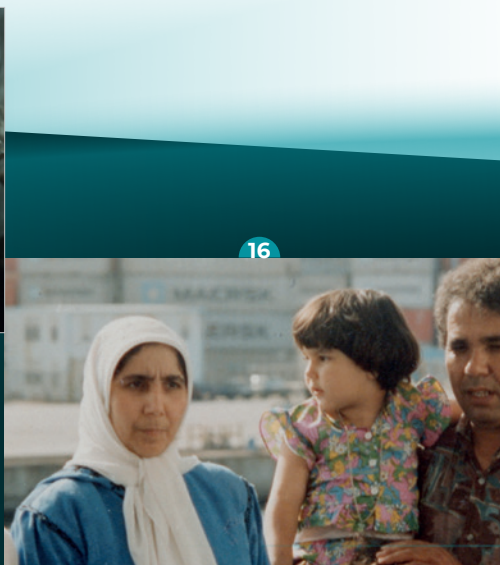
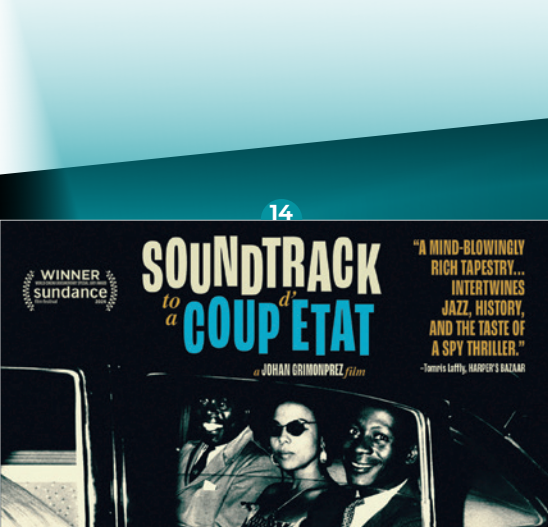
MÊME PAS PEUR

Michael Antoine et Jean-Simon Gérard

MEILLEUR DOCUMENTAIRE FRANCOPHONE

Documentaire

Deauville Green Awards





SAUVE QUI PEUT

Alexe Poukine

**GRAND PRIX DE LA COMPÉTITION
NATIONALE & PRIX DU PUBLIC**

Documentaire
BRIFF

LES MIENNES

Samira El Bouzghibati

PRIX DU MEILLEUR MONTAGE

Documentaire
BRIFF

19 THE FLATS

Alessandra Celesia

**LE BEST DOCUMENTARY IN BELFAST LE PRIX
DU DOCUMENTAIRE IRLANDAIS PULL FOCUS**

Documentaire

Festival Docs Ireland

20 NENETS VS GAS

Sergio Ghizzardi

**PRIX AMNESTY INTERNATIONAL ITALIE DU
MEILLEUR DOCUMENTAIRE**

Documentaire

Siciliambiente Film festival 2024

LE RÊVE DE FANNY

Jean-Christophe Yu

**MEILLEUR FILM DOCUMENTAIRE DANS LA
CATÉGORIE FILMS D'EUROPE**

Documentaire

Festival international du Film de Bretagne

21 OPÉRATION MOÏSE

Angélique Stassin

MEILLEUR DOCUMENTAIRE

Documentaire

Waterloo Historical Film Festival

L'AMAZONE - MA MÈRE, CETTE GUERRIÈRE

Emilie Maréchal et Camille Meynard

PRIX LE PARIS D'AGNÈS

Documentaire

Festival international du Film Francophone
(Namur)

22 DESSINER POUR RÉSISTER

Alaa Amer et Alisar Hasan

MENTION SPÉCIALE

Documentaire

Prix Europa (prix des télévisions de service
public)

LES MIENNES

Samira El Bouzghibati

PRIX ULYSSE DECIPRO

Documentaire

Festival Cinémed à Montpellier

DGAZ RUSSE, LA DERNIÈRE ROUTE DES NENETS

Sergio Ghizzardi

PRIX HÉRISSON D'OR

Documentaire

Festival nature et environnement de Grenoble

UNE DES MILLE COLLINES

Bernard Bellefroid

NOMINATION

Documentaire

Grand Prix International URTI du Documentaire
d'Auteur

23 VIZOREK RACONTE BREL

Hugues Jossa

**NOMINATION CATÉGORIE FRANCOPHONIE
DU NORD**

Documentaire

Lauriers de l'audiovisuel

SOUNDTRACK TO A COUP D'ETAT

Johan Grimonprez

**MEILLEUR MONTAGE - MEILLEUR SCÉNARIO -
PRIX ABC NEWS VIDEOSOURCE**

Documentaire

IDA Documentary Awards



R

egard belge
éfèrent
évélér des talents
éconforter





CRÉATEUR DE **LIENS SOCIAUX** POUR TOUTES ET TOUS



Pour répondre à l'évolution de la société et aux défis du numérique, la RTBF transforme son organisation. Pour y arriver, elle s'appuie sur le savoir-faire, les ressources créatives et motivées de ses équipes. Chaque jour, en Wallonie et à Bruxelles, elles sont là pour animer les liens qui existent entre elles et vous.

LIENS INTERNES



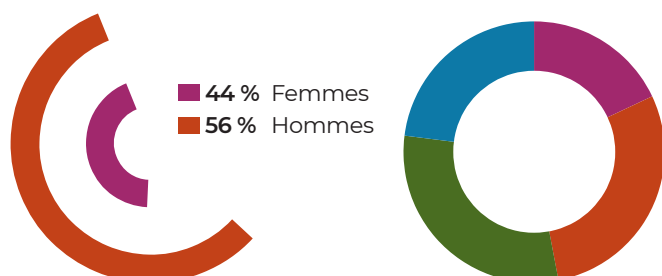
La formation et l'animation des liens internes.

La RTBF Academy est un outil de développement pour tout le personnel de la RTBF. Elle a pour objectif de renforcer les compétences techniques, éditoriales et managériales.

3 axes

1. **Développer** la formation numérique
2. **Instaurer** une culture du partage des connaissances et de l'apprentissage permanent
3. **Améliorer** « l'expérience apprenant » dans tous les éléments de formations, qu'ils soient synchrones, asynchrones, distanciels ou présentiels.

Ses missions, méthodes et moyens sont décrits dans une Charte pédagogique.



La formation numérique en plein essor

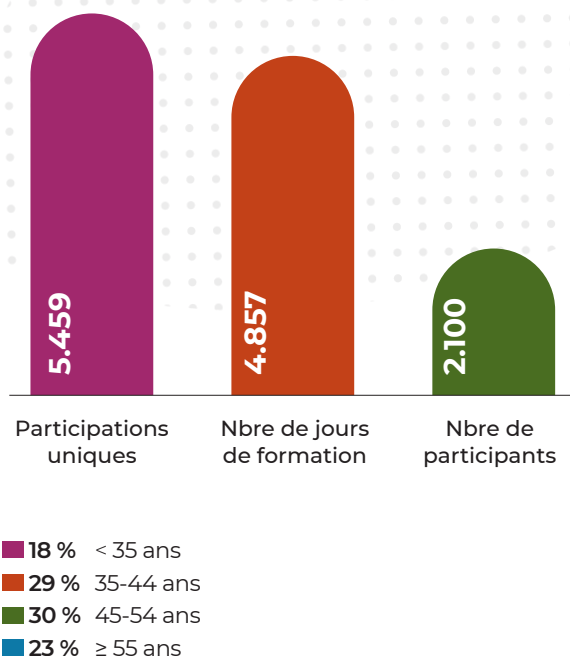
Pour répondre à cette évolution, la RTBF Academy renforce ses compétences dans

4.856
JOURS DE FORMATION

2.100
PARTICIPANT.ES
AUX FORMATIONS

2,5
JOURS DE FORMATIONS
EN MOYENNE PAR PERS.

Formation : données globales 2024



la création d'e-learning, tutos, éléments de formations asynchrones, *rapid learning*...



Sauter la barrière du digital

L'univers numérique est omniprésent dans notre vie professionnelle et personnelle. Pour accompagner les personnes qui se sentent dépassées, une formation est proposée pour utiliser les outils numériques de manière sereine et sécurisée.

260

**PERSONNES,
12 SESSIONS**

Les Midis de l'IA

Des rencontres sur le temps de midi sont ouvertes à l'ensemble du personnel pour comprendre les technologies de l'IA, ses champs d'utilisation, les opportunités mais aussi les risques d'erreurs et de biais qu'elles peuvent véhiculer.

Les collaborateurs et collaboratrices au cœur des communications internes...

Au début de l'année, la RTBF a lancé sa campagne d'image employeur pour mettre en avant les titulaires de jobs visibles ou moins visibles.

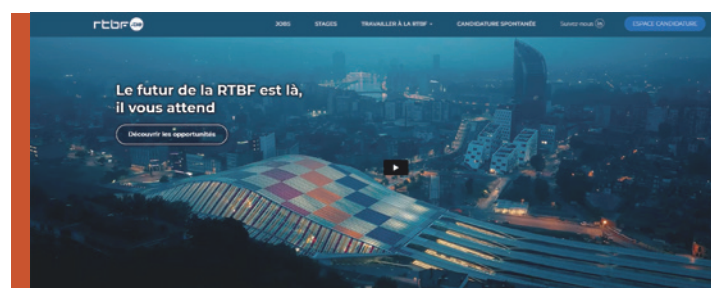


La communication interne s'est inspirée de cette campagne pour réaliser des capsules vidéo montrant celles et ceux qui travaillent sur les projets internes et les émissions. L'objectif était de susciter l'adhésion et de renforcer le sentiment d'appartenance à la RTBF.

... une campagne multimédia pour promouvoir la RTBF comme employeur attractif sur le marché du travail.

L'équipe Recrutement au sein des Ressources humaines a déployé plusieurs initiatives pour renforcer l'image employeur de la RTBF.

- > Une refonte complète du site emploi avec une navigation plus fluide



- > Un spot vidéo pour illustrer la grande variété des emplois et des talents
- > 10 capsules vidéo présentant les parcours et les fonctions de collaborateur·rices
- > Des campagnes ciblées sur les réseaux sociaux pour accroître la visibilité des offres de jobs et de stages
- > Renforcement de la page LinkedIn



INNOVATION

Favoriser la synergie entre acteurs de l'innovation

Le Hub Innovation rassemble des membres de divers départements et s'appuie sur un vaste réseau de partenaires, nationaux et internationaux. Le Hub vise à encourager l'émergence de projets novateurs et à établir des partenariats en matière d'innovation.

Future Media Hubs

Cogéré avec la VRT, ce réseau favorise l'innovation, le partage de connaissances et le développement de projets collaboratifs entre acteurs publics et privés.



+50

MÉDIAS

16 PAYS EUROPÉENS,
ET DES PARTENAIRES
EN AUSTRALIE, AU
BRÉSIL ET AU CANADA

53

RÉUNIONS

5

HUBS THÉMATIQUES

(NEWS, STARTUPS, NOUVELLES
GÉNÉRATIONS, NOUVELLES
TECHNOLOGIES ET GAMING)

19

ÉVÉNEMENTS DANS 17 VILLES

18

STARTUPS SOUTENUES

50

ARTICLES PUBLIÉS (PROJETS ET TENDANCES)

Intelligence artificielle (IA)

L'intégration de l'IA pour améliorer la production, la distribution et l'accessibilité des contenus s'est accélérée, également au niveau des processus internes. Cette montée en puissance est encadrée par une gouvernance garantissant une supervision humaine.





Grâce à l'automatisation du taggage et à la transcription, les systèmes de recommandation à destination des publics ont été enrichis. Lors des élections communales, l'IA a soutenu la génération de plusieurs centaines d'articles, rendant disponibles les résultats électoraux pour chaque commune de Wallonie et de Bruxelles.

120 K

CONTENUS
AUDIOVISUELS



Parallèlement, un programme de formation interne  accompagne cette transition technologique entre autres avec les Médias Francophones Publics (MFP).

Wake ! By Digital Wallonia

La RTBF a renforcé son engagement au sein du comité de pilotage de WAKE!, contribuant activement avec les opérateurs du secteur à l'élaboration de stratégies pour promouvoir la créativité numérique en Wallonie. Elle a également soutenu l'initiative en accueillant des activités de WAKE! au sein de ses infrastructures, facilitant ainsi les échanges et les collaborations entre les acteurs du secteur.

Partenariat avec les acteurs de la recherche et de l'enseignement supérieur

Avec la Haute École Albert Jacquard, UCLouvain, Bouké et Becode : organisation d'un hackathon de formation à la datavisualisation dans des formats d'information.

Partenariats avec les écoles et centres de formation



À NAMUR

Bouké

La collaboration initiée en 2022 en vue du futur Pôle Média Namur se poursuit autour de 3 axes prioritaires :

- > Éducation aux médias : atelier scolaire « Initiation à la gestion de la haine sur les médias sociaux »
- > Synergies d'intérêt public : coproduction de contenus dans un dispositif média mutualisé à l'occasion des Fêtes de Wallonie ainsi qu'à l'occasion des élections communales
- > Synergies territoriales : accueil du parcours d'art KIKK in TOWN



Projet « Découvrabilité » du plan de relance NextGenEU

La RTBF joue un rôle de coordination du projet mené au sein d'un écosystème diversifié avec le Groupe Rossel, IPM Group et Digital Station. Ce partenariat vise à élaborer des outils numériques innovants pour accroître la visibilité des contenus et des services proposés par les opérateurs culturels et médiatiques en FWB. La seconde phase a permis de concrétiser un prototype fonctionnel, intégrant les briques technologiques essentielles à son déploiement.

L'incubateur d'espaces publics a dévoilé ses premiers concepts novateurs pour améliorer les conversations numériques et encourager la participation citoyenne.

L'initiative vise à encourager des conversations ouvertes et stimuler le débat public, essentiel à l'exercice de la démocratie.



Collaborations avec les acteurs de la mise à l'emploi

Avec le FOREM

- Initiation d'une fonctionnalité permettant la communication entre les plateformes RH des deux organisations, et ainsi la publication automatique des offres d'emploi RTBF sur le site du FOREM. Elle a été utilisée par d'autres acteurs de service public (ex. : TEC).

Avec le hub technologique A6K

- Participation à l'évènement « OPEN DAY E6K ft. A6K » d'initiation aux STEAM et aux métiers du numérique.

Le 7 mai des solutions possibles ont été présentées, après un an de test avec des utilisateurs et utilisatrices en Belgique, au Canada, en Allemagne et en Suisse.

+100

PROTOTYPES
TESTÉS

+200

PARTIES
IMPLIQUÉES

Le 27 mai 2024, à l'occasion de *re:publica 2024 Berlin* une table ronde a réuni les partenaires pour discuter de la progression.



2

Il est possible – et nécessaire – de créer plus de conversations publiques constructives en ligne, et les médias de service public sont parfaitement placés pour jouer un rôle clé sur ce plan.

Eli Pariser, codirecteur, New_ Public

Le 9 octobre les partenaires ² (CBC//Radio Canada, RTBF, SRG SSR, ZDF) ont annoncé la prolongation pour deux ans, soit jusqu'en 2027, de l'incubateur d'espaces publics et l'entrée dans le partenariat de l'Australian Broadcasting Corporation (ABC) ainsi que de l'ARD allemande.

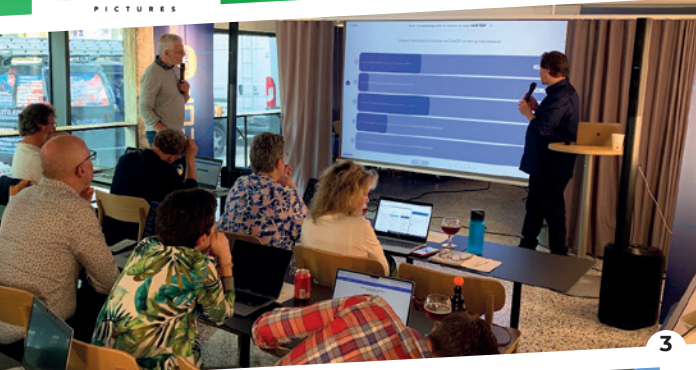


La RTBF a rejoint Public Media Alliance ³ pour collaborer sur l'impact des médias de service public

L'alliance, à l'échelle mondiale, aborde les défis communs auxquels sont confrontés les médias publics et permet aux membres de partager leurs connaissances et leurs meilleures pratiques.



LES SITES



Des sites ancrés dans la vie locale.

Chaque site a pour ambition d'être un partenaire de la vie locale par le biais de la formation, du soutien aux activités sociales, culturelles et économiques.

Média Sambre

À Charleroi, aux côtés des émissions phares comme *Le Jardin Extraordinaire*, *C'est du Belge*, *Rocky & Lily...* de nombreuses activités sont organisées autour de l'éducation aux médias, de la formation continue, avec les partenaires locaux.

- > Rencontre du consortium des industries culturelles et créatives wallonnes **1**
- > Avec Casa Kafka **2**, visite par 50 entrepreneurs wallons des coulisses des métiers du média
- > Formations communes sur le bon usage de Chat GPT **3** entre les équipes de la RTBF et de TéléSambre
- > Présentation du processus de création et production d'un court métrage d'animation à des élèves de 5^e et 6^e primaire **4**
- > Rencontre entre le CSA, régulateur de l'audiovisuel et des jeunes en formation pour un échange riche d'enseignements pour les deux parties **5**
- > Tous les mois, l'*Afterworks de la Kafet* **6**, invite le grand public à une conférence-débat sur les enjeux des médias.





**Média
Namur**

L'actualité de la province de Namur, du Brabant wallon et du Luxembourg est suivie par les équipes de Namur, de même que la rédaction et la production des sujets et des articles du rendez-vous quotidien *On n'est pas des pigeons*.

La collaboration avec les médias publics se vit sur le terrain, dans le partage des studios et d'images avec une mutualisation des moyens pour les JT. Par exemple pour les *Fêtes de Wallonie* **7** **8** avec Boukè, les *80 ans Bataille des Ardennes* **9** et la *Foire de Libramont* avec TV Lux, et la soirée électorale communale avec Boukè, TV Lux et TV com. Chaque semaine, leurs actualités sont reprises dans la Matinale de Viva Namur.

En collaboration avec l'équipe du Pôle Média Namur, le site a participé au parcours d'artistes du Kikk festival **10**, véritable référence en matière de nouvelles technologies et de cultures numériques.





1



2



3



4



5



Média
Rives

La production a été très dense avec *The Danser*, *Kody en roue libre*, *Le Grand Cactus*, *le bêtisier*, *IXpé48h* 1, l'Euro de foot 2 et le débat électoral avec les jeunes *Les 109*. Mais aussi la production de l'ensemble des contenus des *Niuzz*, le magazine *Les Ambassadeurs*, et *Investigation*.

Regards échangés 3, un défilé pour briser les tabous autour du handicap

En collaboration avec les écoles de stylisme, de coiffure, et les boutiques liégeoises, ce défilé a réuni des personnes en situation de handicap et des personnes valides.

40

MANNEQUINS

+600

PERSONNES
ASBL ALTÉO,
RÉGIONALE DE LIÈGE

Opéra bouffe 4

Le 16 avril, dans le grand studio, la gastronomie et l'opéra se sont associés pour offrir une soirée exceptionnelle au profit des œuvres de la région liégeoise.

Les épreuves de journalistes 5

Fin novembre sur plus de 200 candidatures, 100 ont été retenues pour passer les épreuves de journalistes Radio-TV-Web-RS.

Collaborations avec les écosystèmes

Un partenariat autour de la première édition du *Prix du Mémoire en Transformation digitale* organisée par le Digital Lab HEC Liège-Ulège, une initiative inter-universitaire, coorganisée par les cinq business schools en FWB et mise en place par Digital Wallonia.

26

« Maisons du Tourisme de Wallonie »

Une journée d'échanges et d'ateliers en lien avec *Les Ambassadeurs* dont la mission est de faire découvrir le patrimoine.

REPRÉSENTANTS



**Média
Ovest**

L'année a été marquée par le doublé des 20 ans, ceux de VivaCité et de Classic 21 avec leurs studios 6 à Media Ovest, sans oublier les 5 ans de Viva+ !

Une célébration qui s'est étendue au fil des mois, avec la venue de Patrick Bruel 7 9 11 pour Vivacité et de Jean-Louis Aubert 8 pour Classic.

La rédaction a également été sur tous les fronts pour la couverture des élections 9 avec des décrochages matinaux dans les principales communes hennuyères et, comme le veut la tradition sur différents sites de la RTBF, un petit déjeuner des bourgmestres le matin de l'installation des conseils communaux.

Une période marquée également par deux chantiers majeurs : l'installation du pylône de VivaCité (situé auparavant sur le bâtiment du Gouvernement provincial) sur le toit de Media Ovest et le chantier de rénovation des loges 10 de l'auditorium Abel Dubois.





**Média
Move**

Au sein des équipes Techno, l'apprentissage se fait par le partage des connaissances des uns aux autres. L'équipe support et maintenance **1** a ainsi encadré le perfectionnement des magasiniers dans les domaines liés à la fibre optique, la vidéo et le son.



Pour faire face à la pénurie de certaines pièces, renforcer notre autonomie, limiter les coûts et, d'une certaine manière, gérer l'obsolescence, les équipes ont appris à recréer les pièces manquantes **2** grâce aux impressions 3D et aux technologies laser.

C'est du site de Rhisnes que partent les véhicules pour assurer les productions sur les sites RTBF ou pour les captations et les tournages. La mutualisation du matériel, la qualité et le suivi du charroi sont essentiels pour réaliser au mieux ce travail.

Pour répondre aux besoins de la production, affiner les coûts de la production propre, de nouveaux outils de captation ont été développés avec des solutions de déploiement plus léger (QR, Concours Reine Élisabeth,...).

950

TRANSPORTS

+350

JOURS D'UTILISATION
DE NOS RÉGIES

11

NOUVEAUX
VÉHICULES
INFOMOB

Parmi les projets d'intégration techniques, la livraison des *InfoMob* **3** a mobilisé les équipes d'ingénieurs, de techniciens et de câbleurs pendant quatre mois. Des véhicules qui permettent aux équipes de l'info de réaliser les reportages sur le terrain et par-delà de renforcer la proximité de la RTBF auprès de son public.



**Média
Square**

Média Square **4** **5** est destiné à être le nouveau siège social et le centre de production de la RTBF à Bruxelles.

Bien plus qu'un bâtiment moderne et transparent, c'est une nouvelle façon de concevoir le travail et la production audiovisuelle.

Ce nouveau pôle audiovisuel s'appuie sur des technologies de pointe. Avec ses 18 studios de production interconnectés, Média Square offre un cadre de travail agile et performant. La mutualisation des équipements permet d'optimiser les ressources et d'accélérer la production de contenus, tout en garantissant un confort optimal aux équipes.

Pensé dans une démarche durable, le bâtiment intègre également des espaces végétalisés, une meilleure gestion énergétique et des infrastructures favorisant la mobilité douce, avec des parkings adaptés aux vélos et aux voitures électriques.

Plus qu'un simple déménagement, Média Square représente un changement profond dans la manière de travailler, d'innover et d'interagir avec les publics. Ce lieu a été imaginé avec eux, pour répondre aux nouveaux défis des médias et offrir aux professionnels un environnement inspirant et collaboratif.

Avec cette transformation, l'objectif est clair : créer un espace dynamique, où créativité et efficacité se conjuguent pour réinventer l'avenir du paysage audiovisuel belge francophone.



ENTRE NOUS

Cultiver le lien de confiance

Dans un paysage médiatique en constante évolution, la qualité de la relation avec l'ensemble de ses publics est plus que jamais essentielle pour la RTBF. Par le biais de la médiation et des contenus dédiés à l'éducation aux médias, la RTBF s'engage en faveur d'un dialogue ouvert et transparent.

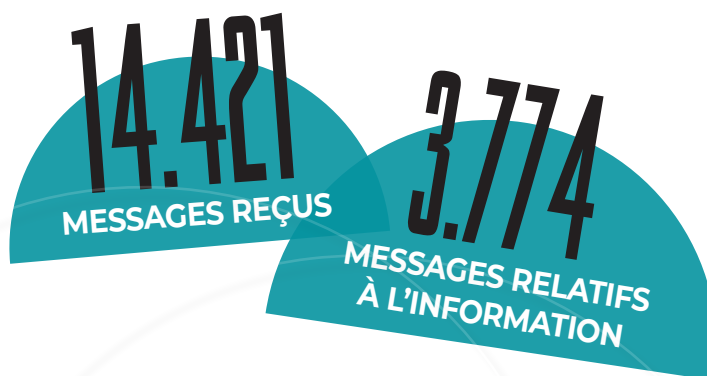
Les missions du service de médiation et de relation avec les publics en 5 grands axes.

1. Encourager une culture du public en interne
2. Accueillir les publics à la RTBF
3. Construire des dispositifs d'échanges approfondis
4. Éditorialiser l'échange avec les publics
5. Rapporter et faire circuler

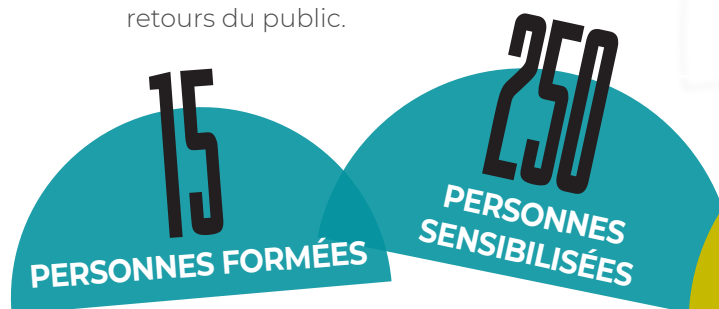
L'espace **CONTACT** sur le site **RTBF.be** est désormais l'unique point d'entrée pour trouver une réponse à sa question, le formulaire d'inscription à une activité ou une émission de la RTBF.

L'interface a été lancée le 6 mai avec à bord les équipes d'Auvio et de la Médiation, suivies par les équipes de RTBF Actus et de l'Info, qui sont également très concernées par les retours du public.

Une première analyse concernant ce nouvel espace Contact montre une satisfaction de la part du public. Des ajustements restent nécessaires, comme l'amélioration du délai des réponses.



Les questions liées à l'utilisation de nos plateformes Auvio et RTBF Actus viennent en priorité, arrivent ensuite les réactions sur les contenus d'informations, les choix éditoriaux, la qualité des interventions, le pluralisme et la compétence des invités.



Depuis son lancement, ce nouvel espace unique a permis d'améliorer la fluidité et l'efficacité du traitement des demandes du public. C'est aussi une source d'enseignements utiles pour les équipes internes, dans leur lien avec les publics.



En dehors de l'information, le public réagit pour les catégories suivantes :

- 36,6 % Sports
- 15,7 % Culture et musique
- 12,6 % Fictions
- 12,0 % Divertissement
- 11,6 % Société
- 9,4 % Documentaire
- 5,5 % Services
- 0,6 % Jeunesse

Total de 1480



300
INSIDERS

Les activités *Inside* sont des activités d'éducation aux médias. L'objectif est de favoriser le développement de l'esprit critique dans l'utilisation et les relations avec les médias. Pour accompagner le groupe en visite, aux côtés des guides dédiés, des internes sont également sollicités, les « insiders » pour présenter leur métier et répondre aux questions.

Ces activités sont ouvertes à tous à partir de 8 ans. Les groupes viennent principalement du monde scolaire mais le milieu associatif, les groupes de seniors, les hautes écoles et universités font aussi partie de groupes de visiteurs réguliers.

Des événements tels que la *Semaine de l'éducation aux médias*, *La semaine du numérique*, le *Safer Internet Day*, *La Fête des droits de l'enfant* ou encore l'action européenne *Leave your mark's – Countering fake-news and hate speech online*, auxquels la RTBF apporte son soutien, participent également à cette sensibilisation à une utilisation avertie des médias.

Qu'est-ce que l'éducation aux médias ?

En lien avec ses missions de service public, la RTBF a pour vocation de « faire société », de faire sens et de créer du lien. L'ambition est de « *décoder les médias afin de développer l'esprit critique, l'émancipation individuelle et la cohésion sociale, d'accompagner les publics en quête de repères notamment dans l'univers numérique et d'encourager leur participation* » (point 11 CG).

Pour cela, un ensemble de contenus sont prévus et diffusés dans les formats adaptés aux différents publics. Ils le sont de manière transversale (ex. : dans un JT) ou à travers un contenu dédié tel que *l'Internet show*

12.289
PERSONNES
(BRUXELLES ET LIÈGE)



ou *D-Nomade*, ou lors de chroniques récurrentes dans des émissions thématiques comme *Tendances Première*, *Entrez sans frapper* ou *On n'a pas fini d'en parler*.



Les contenus d'information qui décryptent les médias ou le traitement médiatique de l'actualité participent également à cette approche comme *Inside*, *Décode/Faky*, *Matin Première*, *Déclic/Le monde en direct*, *JT/JP*, *QR*, *Les Niouzz*, *Mise à jour* et *Izi News/TarmActu*.



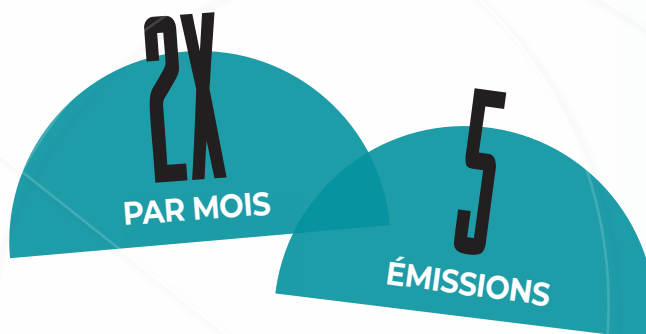
Les *Niouzz* diffusent des contenus pour expliquer et accompagner les plus jeunes dans l'univers médiatique connecté avec *Luana t'explique*.

Lors de leur venue dans les écoles, les enfants ont participé aux séquences diffusées dans *On n'a pas fini d'en parler*.



Nouveautés 2024 :

- > Le rendez-vous télé *Pause Média*
- > *Les Clés* : une classe de 5^e ou 6^e assiste à l'émission à la RTBF, participe à l'enregistrement sur un thème sélectionné par et avec la classe (ex. : la place de l'IA à l'école)



- > Les podcasts *Hors ligne* (8 épisodes) et *Good Game*, ou encore *Avenir* (passé, présent et avenir du jeu vidéo - 2 numéros).





La RTBF collabore étroitement et depuis toujours avec les acteurs de l'éducation aux médias et noue régulièrement des partenariats avec les organisations nationales ou internationales actives dans le domaine de l'éducation aux Médias, comme le CSEM, l'UNESCO, l'UER, Media Animation, les médias de proximité et Presse.be (le

Rallye des médias), l'AJP (Journalistes en classe), l'ULB (D-Nomade et le Certificat interdisciplinaire en EM), la VUB (*Difference day*), l'UCL, l'IHECS, le Mundaneum, l'ASBL Badge (Fête des droits de l'enfant), l'ASBL La Loupiotte, la FWB (SGNE – e-classe), Enabel et Amnesty International (Questions vives)...



Ca coule, ça coule sous l'eau. L. Marchand fait la différence.

La RTBF se démarque une nouvelle fois

La RTBF a une fois de plus affirmé son engagement envers l'accessibilité pour tous et toutes, en permettant à chacun de suivre une large variété de contenus sur ses différentes plateformes.

16.028
HEURES S-T

C'est Tipik qui remporte le trophée par une importante diffusion des épreuves olympiques sous-titrées en direct pour les personnes malentendantes !

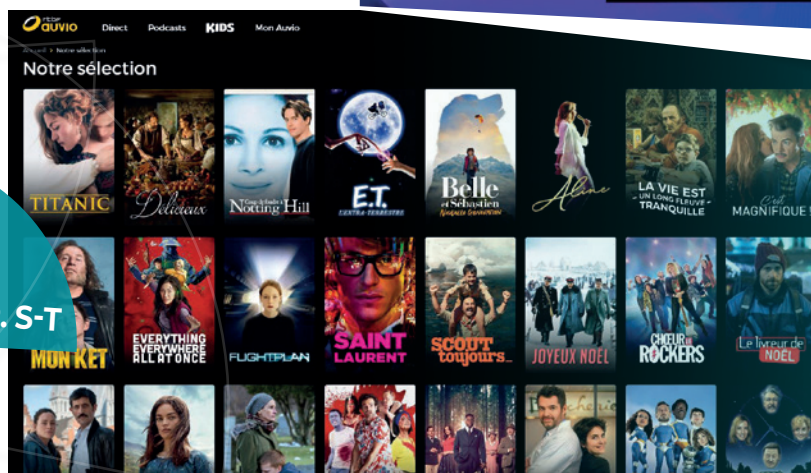
Nombre d'heures de programmes sous-titrés, par chaîne.

■ 6.226 h. La Une ■ 7.068 h. Tipik ■ 2.734 h. La Trois



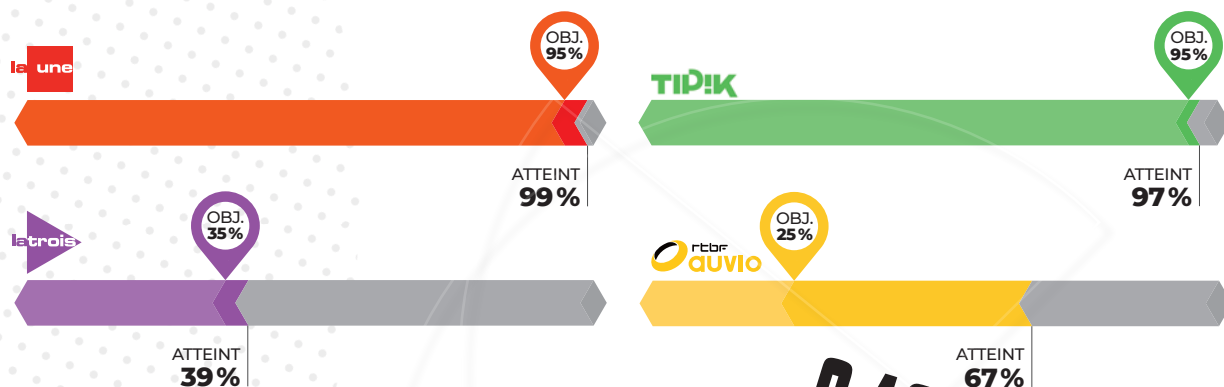
rtbf
aUVIO

8.558
HEURES DE PROGR. S-T





La RTBF : bien au-delà de ses engagements en matière de sous-titrage



Un large éventail de programmes en langue des signes.

1.068

HEURES PROGR. EN LANGUES DES SIGNES

846

HEURES



Des émissions phares telles que le JT de 19h30, le journal pour enfants *Les Niouzz*, les messages royaux.

Pour la soirée CAP48, une personne sourde interprétait les parties musicales, et l'émission pouvait être suivie via la vignette avec les interprètes sur La Une ou en direct sur Auvio dans sa version plus classique pour avoir les deux.



Une plateforme digitale accessible au plus grand nombre

En direct, il a été possible de suivre l'intégralité des après-midis et soirées électorales des 9 juin et 13 octobre 2024 interprétées en langue des signes.

4

INTERPRÈTES

8.500

HEURES

De 15h à 23h, ils se sont relayés pour assurer l'accessibilité de ces événements exceptionnels !

222

HEURES EN LIVE



Une année record pour l'audio description en 2024



1.740 H
AD DE PROGRAMMES ACCESSIBLES

Le numéro un de l'audio description ouvre grand l'accès aux fictions et documentaires pour les malvoyants !

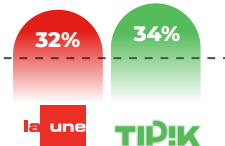


L'audio description en un seul clic !

1.475
FICTIONS EN AUDIO DESCRIPTION

Des avancées majeures pour l'audio description

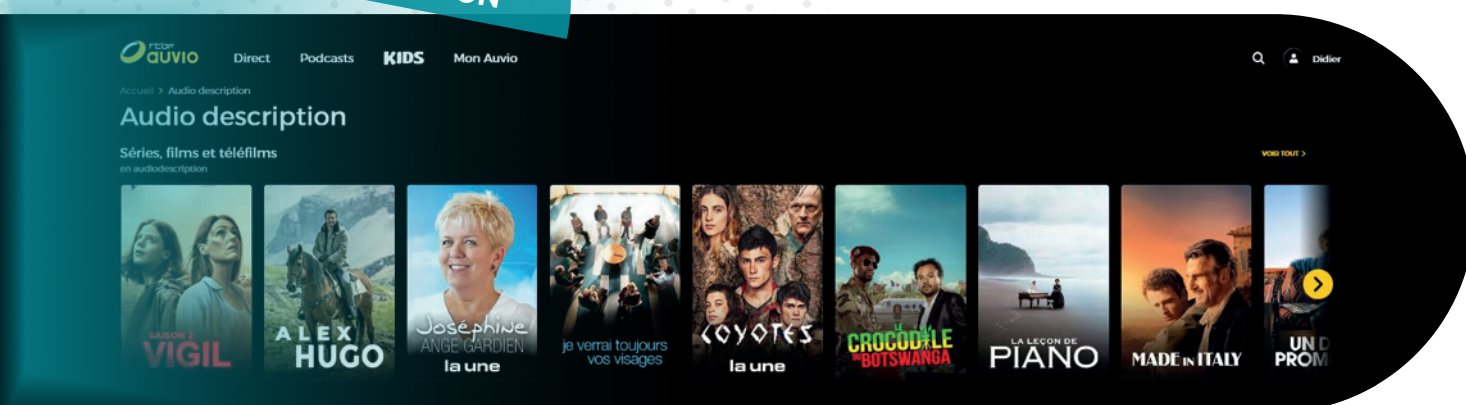
La Une et Tipik survolent l'exigence des 25 % en audio description.



La Trois se distingue avec 22,03% de ses programmes de fictions et documentaires en audio description.



Sur Auvio, seules les 748 heures de nouveaux contenus sont comptabilisées, soit 8,7 % des contenus en audio description.



Un nouvel onglet « Audiodescription » a été ajouté pour accéder directement à l'ensemble de l'offre en audio description.



Un large choix de films et téléfilms accessibles aux personnes malvoyantes.

Des diffusions exceptionnelles en audio description

Drag Race S2, *Fort Boyard* mais aussi en collaboration avec la Fondation ASA, tous les matchs des Diables Rouges avec notamment la finale du 14 juillet 2024.



AD)))

Scannez et profitez !

Un code QR a été créé pour faciliter l'accès aux contenus en audio description. En le scannant avec un smartphone, l'application propose tous les programmes accessibles en AD.



R

egard belge
éférent
évérer des talents
éconforter



RAPPORT

EXTRA- FINANCIER

RAPPORT EXTRA-FINANCIER

A. RESPONSABILITÉ SOCIALE DE L'ENTREPRISE	89
EDITO	89
1. METHODE DE PREPARATION	90
a. Cadre de reporting, périmètre et limites des rapports	90
b. Analyse de matérialité	91
c. Rappel des 6 Objectifs de Développement Durables sélectionnés	92
2. GOUVERNANCE	93
a. RSE	93
b. RTBF	93
3. ENVIRONNEMENT	95
a. Réduction de notre empreinte environnementale	95
b. Numérique responsable	101
4. SOCIAL	103
a. Renforcement Egalité et Diversité	103
b. Renforcement des solidarités et de l'action citoyenne	106
5. CONTRIBUTION AUX OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE	109
B. RÉALISATION DES INDICATEURS DU CONTRAT DE GESTION	113
INDICATEURS ÉDITORIAUX	113
INDICATEURS TRANSVERSAUX	118
PRODUCTION AUDIOVISUELLE ET PRODUCTION INDÉPENDANTE	122
COÛT DE L'OFFRE EDITORIALE	125
C. GESTION DES RISQUES ET SYSTÈME DE CONTRÔLE INTERNE	126
Gestion des risques	126
Système de contrôle interne	127

A. RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DE L'ENTREPRISE

EDITO

La RTBF souhaite pleinement jouer son rôle de facilitateur dans les grandes transformations collectives qui traversent notre société, conformément aux missions qui lui sont confiées en matière de responsabilité sociétale.

Ce rôle s'inscrit au cœur de nos processus, notamment à travers la formation et l'accompagnement de nos équipes, ainsi que dans nos interactions quotidiennes avec nos publics.

En 2023, quatre piliers (réduction de l'empreinte environnementale, numérique responsable, renforcement Egalité et Diversité et renforcement des solidarités et de l'action citoyenne) et six objectifs de dévelop-

pement durable ont été identifiés comme prioritaires pour la RTBF pour agir en faveur d'une société plus unie et durable.

L'année 2024 a permis de faire progresser la synergie entre ces 4 piliers et la collaboration avec les équipes éditoriales comme l'illustrent les actions présentées dans ce rapport.

Ce parcours se construit dans le temps et contribue à nourrir la relation de confiance avec l'ensemble de nos publics. Afin d'être à la hauteur de cette confiance, nous souhaitons continuer à progresser sur ces enjeux sociétaux et environnementaux, mesurer les résultats et apporter des réponses durables et adaptées.

1. METHODE DE PREPARATION

A. CADRE DE REPORTING, PÉRIMÈTRE ET LIMITES DES RAPPORTS

Dans le 6^{ème} contrat de gestion, sont décrits les engagements en matière d'environnement, de durabilité et de diversité (indicateurs 2, 3, 4, 5 et 59). La stratégie 2023-2027, dans la priorité « Faire société », inscrit le groupe RTBF dans un trajet en faveur d'une société plus équitable dans la représentation de sa diversité et avec un mode de vie soutenable dans ses impacts (RSE).



Pour déployer sa stratégie RSE, la RTBF a défini **4 piliers d'intervention** : *réduction de l'empreinte environnementale, numérique responsable, renforcement Egalité et Diversité, et renforcement des solidarités et de l'action citoyenne* au travers, notamment, de Cap48.

B. ANALYSE DE MATÉRIALITÉ

Notre contribution aux objectifs de développement durable de l'ONU

Les objectifs de développement durable (ODD) définissent les priorités mondiales en matière de développement durable pour 2030 et cherchent à mobiliser les gouvernements, les entreprises et la société dans son ensemble autour d'un ensemble commun d'objectifs et de résultats.

La RTBF a construit sa **matrice de matérialité** en 2023 pour identifier les enjeux **impactant l'organisation, les modes de fonctionnement ainsi que la production de contenus**, en interrogeant l'interne et nos parties prenantes externes.

Afin de construire la matrice de matérialité de la RTBF, un questionnaire a été envoyé en interne et aux parties prenantes en novembre 2023. Chacun.e a été invité.e à répondre sous l'angle de la relation qu'il/elle a avec la RTBF.

Résultat de l'analyse :

La matrice de matérialité reprend les 26 enjeux et le degré d'importance qu'ils représentent.



C. RAPPEL DES 6 OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLES SÉLECTIONNÉS

Pour baliser l'approche globale de la RTBF, six Objectifs de Développement Durables (ODD) ont été identifiés comme impactant directement sa mission de service public et ses modes de fonctionnement et d'organisation.

rtbf
IMPACT



Assurer une éducation équitable, inclusive, de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie



Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et toutes les filles



Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre



Établir des modes de consommation et de production durables



Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions



Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous

Chaque objectif est relié à un des 4 piliers définis ci-dessus.

Pour la période 2023-2027, le HUB RSE a répertorié 36 projets répartis entre les 4 piliers, ils sont tous reliés à un ODD et à l'indicateur du contrat de gestion auquel il correspond.

2. GOUVERNANCE

A. RSE

Définition de la structure et du cadre pour construire un plan d'actions global

Le HUB RSE se compose de 12 collaborateurs et collaboratrices avec pour objectif de structurer et déployer la stratégie globale RSE du média public et son plan d'actions, mais également d'être une force d'impulsion et de ponts entre les différentes actions déjà existantes ou futures.

Ce HUB est constitué des responsables des quatre piliers et des personnes ressources venant des différentes directions et des expert.e.s. Il est coordonné par la conseillère en gestion des parties prenantes et de réputation qui assure également le lien avec le Comité Exécutif sur l'état d'avancement du plan d'actions.

Les membres du HUB s'accordent sur les rôles à accorder à cet espace :

- > Implication dans la définition de la stratégie RSE
- > Alignement entre valeurs, sens et actions
- > Interpellation si décalage entre valeurs, sens et actions
- > Partage d'expertises et de connaissances
- > Coordination entre les différents axes RSE
- > Appui à une nouvelle culture d'entreprise
- > Impulsion en matière de RSE
- > Recommandation de propositions
- > Évaluation interne des résultats obtenus par la stratégie

B. RTBF

Le modèle de gouvernance de la RTBF

La RTBF est une entreprise publique autonome à caractère culturel de la Communauté française. Son statut a été défini via le décret du 14 juillet 1997. Elle peut donc agir d'initiative et dispose d'une certaine autonomie de gestion. Cette autonomie est régie par un contrat, conclu avec la Fédération Wallonie-Bruxelles, qui lui assigne une série de missions.

Le sixième contrat de gestion de la RTBF, signé le 22 décembre 2022, place le média public au cœur de l'écosystème culturel avec pour ambition de nouer des liens avec tous les publics, en Wallonie et à Bruxelles.

Conseil d'administration

Le conseil d'administration de la RTBF se compose de 13 membres élus par le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, auxquels s'ajoutent 2 commissaires du Gouvernement. Ces derniers sont chargés de veiller au respect de l'intérêt général, des lois, décrets, ordonnances et arrêtés, de la mission de service public, du contrat de gestion et de l'équilibre financier de l'entreprise. Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes politiques et budgétaires nécessaires ou utiles à l'entreprise. Il désigne, en son sein, un président et des vice-présidents qui constituent, avec l'administrateur général, son comité permanent. Le Comité permanent est notamment chargé d'instruire les dossiers à présenter au CA et d'assurer les missions déléguées par ce dernier.



Comité d'audit

Le Comité d'audit de la RTBF se compose de 3 administrateurs et d'un membre externe indépendant. Les commissaires du gouvernement sont invités aux réunions du Comité d'audit de la RTBF. Le Comité d'audit se réunit généralement six fois par an.

Comité des rémunérations

Le Comité des rémunérations de la RTBF se compose de 3 administrateur.trice.s. Les 2 commissaires du Gouvernement, l'Administrateur général et la Directrice générale Développement et Ressources humaines sont invités aux réunions.

Le Comité des Rémunérations a pour mission de rendre un avis sur les politiques et les pratiques de rémunération au sein de l'organisme et d'émettre des recommandations sur la rémunération individuelle et les avantages quelconques accordés à l'Administrateur général, aux directeurs .trices- généraux.ales et directeurs.trices ainsi qu'à la présidente, à la vice-présidente et aux membres du conseil d'administration.

Comité exécutif et Comité opérationnel

Le Comité Exécutif, nommé aussi COMEX, est responsable de la stratégie de l'entreprise et des grandes orientations éditoriales. Il réunit, au côté de l'Administrateur général, 6 directions : Pôle Contenus, Pôle Medias, Info et Sports, Ressources Humaines, Finances, Technologies.

Incarnant le principe de délégation au sein de notre gouvernance, le Comité des Opérations, dit le COMOP, assure le fonctionnement opérationnel de l'entreprise. C'est à lui que revient d'assurer la gestion pratique et quotidienne de l'entreprise et d'en optimiser les activités.

3. ENVIRONNEMENT

A. RÉDUCTION DE NOTRE EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE

En tant qu'entreprise publique, la RTBF se doit de participer à l'effort global pour diminuer la pression anthropique sur la planète, son climat, ses écosystèmes et ses ressources. Depuis 2022, un groupe de travail, renommé Impact'ON, s'y attelle. La stratégie mise en place par Impact'ON, repose sur une assemblée de collaborateurs et collaboratrices qui, à la suite de six mois de travail, a proposé vingt actions concrètes à la direction qui en a sélectionné quinze à mettre en œuvre. L'avancement des actions est présenté ci-après.

Guides des bonnes pratiques et éco-production

Après avoir lancé le guide d'éco-production en 2023, la RTBF a continué de travailler sur cette action à travers de nombreux leviers détaillés ci-dessous :

- > **Réalisation et lancement d'une liste des vérifications** à effectuer en éco-production qui permet aux productions de plus facilement se rendre compte des possibilités d'amélioration environnementale sur leur projet.
- > **Réalisation d'audit d'émissions et accompagnement en éco-production** avec mise à disposition d'une chargée d'éco-production (sur les productions telles que : « le Beau vélo de Ravel », « C'est archivé près de chez nous », « les Magritte du Cinéma », le prime de fin d'année "2023 en Mieux", « Culture Club », « les Ambassadeurs » et « Viva for Life »). L'intervention de la chargée en éco-production s'étend sur l'ensemble du processus de création d'un projet. Ainsi, ses recommandations peuvent

être prises en compte dès les choix initiaux et tout au long du tournage ou de la captation. Les recommandations touchent tant aux déplacements, qu'à l'utilisation des groupes électrogènes, au catering, aux décors et costumes, mais également aux interactions avec le public et aux messages véhiculés.

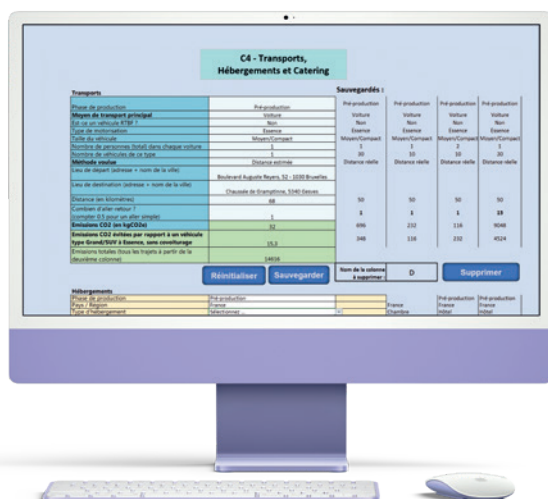
- > Cette année, la **régie verte** a été déployée sur la cérémonie des Magritte, sur la Foire du Livre, sur la couverture du sommet Climat Chance Europe 2024, sur « HOME » un événement citoyen inclusif, positif et inspirant en réponses aux défis environnementaux, ainsi que durant des événements internes dont les visites guidées de la RTBF. Cette régie verte est un outil de captation qui tient sur une remorque à vélo. Elle est autonome en électricité grâce à ses deux batteries et son panneau photovoltaïque.



> Au cours de l'année 2024, la RTBF a organisé des **formations en éco-production**. Au cours de ces formations, les équipes apprennent à rendre leur tournage et captation plus durable en travaillant sur les thématiques reprises dans le guide d'éco-production: éco-conception, énergie, transport, catering et table régie, déchets, décors, costumes et accessoires, maquillage et coiffure.



> **Lancement du projet de calculatrice carbone** et obtention d'un financement de la part de la Fondation Roi Baudoin pour engager une personne pendant 5 mois. Le but étant de créer un outil qui permet de calculer simplement l'impact carbone des productions audiovisuelles de la RTBF grâce à des données spécifiques à nos outils de productions que ce soit en termes de matériels technologiques, déplacements effectués, catering, décors, etc. La calculatrice carbone nous permettra



donc de mesurer notre impact par projet, de mettre en évidence les éléments les plus impactant lors du processus de création et ainsi de proposer des améliorations pour les épisodes suivants, les saisons suivantes et l'ensemble des futurs projets.

Systématisation des critères environnementaux dans les marchés publics et partenariats

> **Critères environnementaux dans les marchés publics** : lors de l'élaboration d'un cahier des charges (marché public de plus de 30.000 EUR hors TVA), la cellule marchés publics mène, en collaboration avec le métier, une réflexion autour de l'insertion d'un **critère et/ou d'une exigence environnementale** en lien avec l'objet du marché.

La démarche environnementale est envisagée à différents stades de la procédure du marché :

- Au stade de la sélection des candidats/soumissionnaires : il est demandé au soumissionnaire de démontrer qu'il prend des mesures en lien avec la gestion environnementale. Concrètement, il lui est demandé de joindre une note relative à sa politique en matière de RSE, dans laquelle il précise également le nombre d'objectifs de l'ONU auxquels il répond.
- Au stade de l'analyse intrinsèque de l'offre : il est demandé au soumissionnaire de démontrer que sa solution répond à des attentes précises du pouvoir adjudicateur en matière environnementale, qu'il décrit dans sa demande.
- Au stade de l'exécution : la RTBF insère des exigences environnementales qui doivent impérativement être respectées par l'adjudicataire durant toute la durée du marché, avec si nécessaire des sanctions en cas de non-respect.

En 2024, parmi nos 104 marchés susceptibles d'intégrer une clause environnementale (à l'exclusion des missions de consultance ou des achats de logiciels informatiques), 37 incluait désormais une clause RSE. Par ailleurs, le secteur du numérique était impliqué dans 45 % de ces marchés.

> Par ailleurs, en s'inscrivant dans la continuité des actions déjà en place, le service achats mène une réflexion pour améliorer l'impact environnemental, social et économique dans tout le processus achats de la RTBF. Cela se traduit par la création d'une « **Stratégie d'achats durables** » en cours de rédaction.

> Dans les **contrats de coproduction, de commande et d'acquisition de flux**, la RTBF élabore également des **clauses environnementales**. Ces clauses demandent notamment la fourniture du bilan carbone du projet, ainsi que l'ensemble des mesures mises en œuvre afin de diminuer l'empreinte environnementale du projet. La RTBF y partage également ses actions, sa philosophie et son ambition. Nous espérons les mettre d'application dans les contrats en 2025.

Outil de covoiturage



> Lancement de Carpool en février 2024. Carpool est une plateforme de covoiturage pour laquelle la RTBF dispose d'un environnement dédié dans lequel les

collaborateurs et collaboratrices peuvent se retrouver facilement pour organiser leur covoiturage de ou vers un site de production, mais également pour les tournages, les événements d'entreprise, les captations, etc. À noter que Carpool est un outil développé par l'ASBL Belge Mpack, soutenu par la Wallonie.

Plan de mobilité bas Carbone

> Mise en place de l'indemnité kilométrique vélo dès le 1er janvier 2024. Cette indemnité de 0,27 EUR/km pousse l'ensemble du personnel à favoriser la mobilité active pour ses déplacements domicile-travail.

> Au cours de l'année 2024 des ateliers de réparations vélo ont eu lieu à destination du personnel de la RTBF. Durant ces ateliers, le prestataire répare les petits problèmes mécaniques sur les vélos personnels des collaborateurs et collaboratrices de la RTBF et propose de changer les pièces d'usure. La RTBF prend en charge la main d'œuvre et les employé-es paient les pièces détachées. À noter que notre prestataire de réparation vélo est une entreprise de l'économie sociale qui travaille sur la réinsertion de personnes éloignées de l'emploi.

Continuer à valoriser et proposer des contenus liés aux enjeux environnementaux

La cellule IMPACT poursuit ses missions de valorisation des enjeux environnementaux pour qu'ils soient abordés de manière transversale au sein de l'ensemble des contenus.

La RTBF a catégorisé ses contenus en 3 classifications :

1/ les émissions dédiées à la durabilité

La **cellule IMPACT** est la cellule référence

pour l'éditorial concernant les questions de durabilité. Elle assure un lien transversal avec les différentes émissions et propose ses propres contenus dédiés à ces questions parmi lesquels nous pouvons citer :

- « Y a pas de planète B » sont des Vidéos Tipik TV, la Une, Médias de proximité, TV5, ContenusRS (pageinstagram), Chroniques hebdo Tipik radio et La Première
- « Ensemble pour la planète » est une page dédiée sur RTBF ACTU qui fournit des articles, portraits et des chroniques radio hebdomadaires sur Vivacité
- La chronique JT hebdomadaire « Un œil sur demain »
- « Les aventureuses » sont 10 programmes de 15 minutes sur la Une TV + Podcast audio et Articles RS
- « Clima'ccessible » est un podcast qui traite de l'impact du changement climatique sur les personnes en situation de handicap. 5X7' Clim'accessible, un podcast sur le climat et le handicap à écouter gratuitement - Auvio
- Le podcast « L'écologie c'est moi aussi »
- L'émission radio et podcast "le Tournant – les clés"
- Les émissions « Quel temps pour la planète »
- « Le Jardin Extraordinaire »
- « Jardin et loisir »
- « La yourte »
- « Grandeur nature »

2/ les émissions ayant abordé la durabilité dans leur contenu en 2024 :

- « # Investigation »
- « QR »
- « Rocky et Lily »
- « Dis le therm' NIOUZZ »
- La chronique JT « Le Scan »
- « On n'est pas des Pigeons » avec contenus environnementaux

3/ les achats ou coproductions fiction et documentaires abordant le sujet de durabilité

La RTBF continue de proposer des contenus tel que le documentaire "Même pas peur" avec Vinz Kante et des soirées documentaires dédiées.

La RTBF était présente durant le **Festival HOME**, un festival dont le but était de proposer des solutions pratiques pour un avenir plus durable. Grâce à la régie verte et un green key, nous avons permis aux participant-es de présenter la météo de 2050 en se projetant dans un avenir marqué par les dérèglements climatiques et les hausses de températures. Cet atelier aura permis de sensibiliser tout en créant du lien entre la RTBF et ses publics toujours soucieux de nous rencontrer et d'échanger sur nos pratiques et l'évolution de nos moyens techniques plus durables.



Renforcer le traitement environnemental au sein de l'ensemble des rédactions

- > Cette action consiste notamment en la création d'un groupe d'experts « climat » au sein des journalistes de la RTBF. Pour ce faire, de nombreuses formations thématiques ont été organisées au cours de l'année parmi lesquels un parcours climat, une fresque du film pour la Fiction et les documentaires lors du Brussels International Film Festival en partenariat avec CUT et la SABAM, une formation sur les discours de l'inaction climat avec l'écriture d'un guide interne mis à disposition de l'ensemble du personnel, le développement d'un module sur les récits et un quiz mensuel pour l'ensemble du personnel sur les enjeux environnementaux.
- > Au cours de cette année, nous avons également continué à sensibiliser l'ensemble du personnel à travers l'outil Fresque du climat, l'atelier 2 tonnes, la fresque du numérique, la fresque des nouveaux récits, l'élaboration d'un guide sur les discours de l'inaction environnementale...

Mise en place du zéro déchet



Semaine du ZÉRO DÉCHET : utilise ton tupp' et reçois un dessert gratuit

- > Au cours de la semaine européenne du zéro déchet, nous avons lancé une action pour pousser à l'utilisation des contenants réutilisables dans les restaurants et cafétarias des différents sites RTBF. Les utilisateurs de contenants réutilisables se voyaient remettre une carte de fidélité qui

leur offrait un dessert après 10 utilisations de contenants réutilisables. D'autre part, un kit de contenants réutilisables est distribué à chaque nouveau membre du personnel afin de diminuer la production de déchets liée à l'usage des contenants à usage unique.

Rénovation durable et intégrée des sites d'émissions

- > Sur le site d'émission de Wavre nous avons développé un **champ photovoltaïque** sur une superficie de 2,2 hectares. Ils pourront produire **jusqu'à 1 GWh par an**. Cette production correspond à nos besoins annuels de consommation énergétique pour diffuser nos émissions depuis le site de Wavre. Cette demande énergétique est stationnaire (24/7). Les panneaux photovoltaïques ne produisant pas la nuit, il sera nécessaire de prélever l'énergie sur le réseau durant les périodes de non-production des panneaux photovoltaïques. De même, lors des périodes estivales, la production des panneaux photovoltaïques sera, en journée, supérieure à notre besoin d'électricité. Le surplus sera réinjecté sur le réseau. Sur une production photovoltaïque de 1.000 MWh, nous utiliserons 650 MWh pour alimenter nos émetteurs.



> Un marché public pour la réalisation d'un audit énergétique des bâtiments et des sites d'émissions de la RTBF a été publié et attribué au cours de l'année 2024. Les résultats accompagnés de recommandations seront disponibles début 2025 et permettront de prendre des décisions éclairées concernant les investissements à faire sur ces sites en termes de rénovations thermiques et énergétiques et de productions d'électricité renouvelable.

Mise en place de Repair Cafés et donneries

> Le CPAS de Bruxelles a lancé en 2024 un magasin de seconde main d'équipement sportif. La RTBF a décidé d'encourager cette initiative dénommée CyclUp en proposant à ses collaborat-rices-eurs de ramener leurs équipements sportifs non utilisés afin d'en faire don à ce beau projet d'économie sociale et solidaire. Un grand nombre d'équipements sportifs ont ainsi été récoltés et donnés au nouveau magasin solidaire CyclUp.

> Durant cette année, nous avons à nouveau organisé des **Repair Cafés** pour les collaborat-rices-eurs. Au total, cinq repair cafés ont eu lieu en 2024 dans les sites de la RTBF. La RTBF prend un prestataire pour la main d'œuvre et les membres du personnel participant paient les pièces détachées.



B. NUMÉRIQUE RESPONSABLE

La RTBF a poursuivi et intensifié les diverses actions initiées en 2022 et 2023. Ces initiatives s'inscrivent dans une démarche prenant de plus en plus en compte les impacts de nos activités numériques sur l'ensemble de son cycle de vie, tenant compte notamment de l'empreinte carbone liée à l'extraction des matières premières, à la fabrication, à la distribution jusqu'à la fin de vie des équipements.

Par ailleurs, la sobriété numérique est progressivement intégrée au concept plus large de Numérique Responsable. Ce dernier vise non seulement à réduire l'empreinte écologique, mais également à créer une valeur économique, sociale et environnementale par le biais des technologies numériques.

L'allongement de la durée de vie des équipements numériques

Cette action entamée en 2023 a été accentuée. La RTBF demande désormais une **prolongation de la maintenance des équipements** des utilisateurs et de nos Datacenters (Laptops, desktops, serveurs, stockage, réseau). La durée est passée de 3 à 5 ans, ceci en vue de garder le matériel plus longtemps sans affecter les coûts de maintenance. En effet, les fournisseurs nous obligent souvent à remplacer du matériel fonctionnel uniquement en raison des coûts de maintenance qui augmentent après la période de garantie. En demandant une maintenance de 5 ans, ces coûts sont mieux contrôlés et le matériel est mieux utilisé et plus longtemps.

Revalorisation et gestion de déchets électriques et électroniques (DEEE)

Le secteur logistique technologique continue à rassembler le matériel RTBF en fin de vie et organise des ventes aux enchères par

lots en vue d'une réutilisation/revalorisation de certains équipements encore fonctionnels. Ce qui n'est pas réutilisable est envoyé dans une filière de recyclage de DEEE grâce à notre partenaire OutOfUse. Ce matériel est alors recyclé et procure à la RTBF des certificats Natagora assurant la plantation de nouvelles forêts.

Renouvellement de notre adhésion à l'Isit

(Institute for Sustainable IT) en tant que membre et signataire de la Charte Numérique Responsable.

Cette association sans but lucratif est un groupe de réflexion, de conseil et de soutien dédié aux enjeux du Numérique Responsable. Elle compte 83 membres de diverses origines en Belgique.

La RTBF a participé à différents événements organisés par l'Isit.be sur le thème de la sobriété Numérique : présence au **Green-tech Forum** de juin et aussi présence au **Climathon** organisé par l'université de Liège.

Digital clean up week du 11 au 16 mars 2024

Une vidéo de communication interne a été réalisée afin de sensibiliser l'ensemble du personnel à son impact numérique et de le motiver à adopter des pratiques numériques vertueuses telles l'allongement de la durée de vie de nos appareils, libérer de l'espace sur le cloud ou sur nos data center, alléger les applications, les newsletters, etc.



En parallèle, une collecte du matériel numérique personnel usagé a été organisée afin d'envoyer ce matériel vers notre prestataire Out of Use qui s'occupe de remettre en état les appareils qui peuvent l'être et de démanteler en vue de leur recyclage les appareils dont l'usage ne peut être prolongé.



Formation en éco-conception numérique

Une première formation à destination d'une dizaine de personnes actives dans nos développements Web a été organisée. À la suite de cette première journée, l'équipe a programmé une journée en février 2025 afin de définir le référentiel sur lequel nous allons nous baser pour mesurer les avancements en éco-conception.

La RTBF a organisé une **Fresque du numérique** à destination du management des technologies. Le but de cet atelier était de former et sensibiliser les participant.es aux enjeux environnementaux et climatiques liés au numérique.



4. SOCIAL

A. RENFORCEMENT EGALITÉ ET DIVERSITÉ

La RTBF continue à affirmer sa vision de la diversité inclusive où chacun et chacune a sa place dans le média de service public et se reconnaît dans les contenus qui y sont proposés. La RTBF s'investit en tant que média francophone en Fédération Wallonie-Bruxelles mais aussi en tant que moteur de la diversité au sein de l'UER pour fédérer les publics, faire vivre et vivre des expériences communes. La RTBF est particulièrement attentive à la notion de rôles modèles afin de rendre ses contenus toujours plus qualitatifs et encourager les vocations chez les jeunes.

Plan Diversité et Égalité 2024

Le Comité d'accompagnement diversité se réunit plusieurs fois par an. Ce lieu de coordination échange des informations, recommande des actions auprès du comex, et assure le suivi du plan diversité. Le contrat de gestion 2023-2027, prévoit en effet, que nous devons atteindre 45% de femmes dans les émissions d'information d'ici 2025 et la parité pour 2027. Grâce aux efforts des équipes de production de contenus, nous progressons. En 2024, **les femmes représentent 41 % de la visibilité totale à la télévision, 38 % en radio et dans les contenus numériques**. Cette situation marque une progression par rapport à 2023, où la visibilité des femmes, tous médias RTBF confondus, s'élevait à 39 %. Les femmes occupant des **fonctions d'expertise** représentent 27 % des expert·es présents à l'écran ou au micro étaient des femmes. Dans nos contenus digitaux, la visibilité des femmes expertes atteint une moyenne de 33 %. Là aussi, nous continuons à progresser.

Trajectoire de formations

Afin d'accompagner les équipes de la RTBF dans leur parcours de sensibilisation à la diversité, une série de formations a lieu chaque année, en plus de la formation dédiée aux biais cognitifs. Le set d'outils qui est proposé s'étoffe régulièrement. Ainsi la formation « S'exercer à la communication inclusive à l'écrit et à l'oral à la RTBF » a été lancée.

Médias Coaching

Au total, près de 30 participantes ont été formées au media coaching. Ces journées sont animées par des journalistes et sont composées d'ateliers interviews face caméra, radio et de prise de parole sur les réseaux sociaux. Une visite guidée à travers la rédaction et des studios du Journal Télévisé est également organisée. Cette expérience permet aux expertes d'appréhender la réalité de la production d'une information audiovisuelle.

Les domaines d'expertise des participantes formées en 2024 concernent par exemple la glaciologie, la tabacologie, la médecine générale, la cancérologie, le droit pénal et les droits humains, l'innovation digitale et l'IA, la mécanique aéronautique, l'histoire ou encore la diététique. Grâce à ces sessions la RTBF resserrent aussi ses liens avec la société civile.

Guide *Validisme, médias et société* – le traitement médiatique des personnes en situation de handicap



Nous avons enrichi notre collection de guides médiatiques avec la brochure *Validisme, médias et société* en collaboration avec Media Animation. Ce guide complète notre collection sur le sexisme, le racisme et les LGBTphobies. Il est disponible en PDF. Cet outil pour les journalistes et les créateurs et créatrices de contenus met à disposition les **bonnes pratiques médiatiques**, pour lutter contre le validisme. Ce guide est essentiel, car la visibilité totale des personnes perçues en situation de handicap sur nos écrans ne dépasse pas 1,5 % (alors que 15 à 20% de la population belge est en situation de handicap). Lorsque celles-ci sont représentées, cela se fait souvent de manière stigmatisante, soit sans contexte, soit en tant que super-héros·ïnes.

Le 24 septembre a eu lieu l'événement de **présentation du guide**, en présence d'environ 80 personnes issues de la société civile et du monde médiatique.

Midis de la Diversité

Afin d'accompagner le personnel à réfléchir sur la diversité, nous organisons des rendez-vous sur l'heure de midi sur des enjeux sociétaux essentiels comme les bénéfices

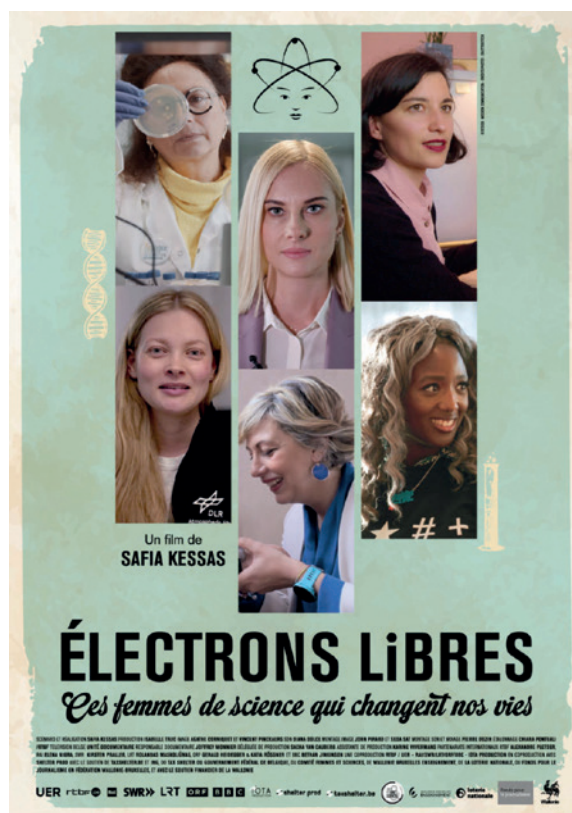
de la diversité avec l'exemple de FEBELIN ou les LGBTphobies.

Coproduction UER/RTBF – Impact du documentaire *Électrons libres, ces femmes de science qui changent nos vies*

L'impact du documentaire *Électrons libres, ces femmes de science qui changent nos vies*, ne se dément pas depuis la projection de la **première du documentaire** au Théâtre National Wallonie Bruxelles (TNB), le 8 février 2024, à laquelle ont assisté deux cent cinquante personnes. La projection était précédée par une rencontre organisée par Wallonie-Bruxelles Enseignement (WBE) entre plusieurs scientifiques et une cinquantaine de jeunes.

Le documentaire a été diffusé sur La Trois le 11 février 2024 à l'occasion de la journée des filles et des femmes de sciences, en étant soutenu par l'UNESCO, l'ONU, l'UER, notamment.

Le documentaire a été projeté à de nombreuses reprises en Fédération Wallo-



nie-Bruxelles que ce soit dans le monde académique ou lors de festival. Le 11 décembre 2024, la RTBF fut présente à la **BBC WiSTEM ANNUAL LECTURES 2024 & UK Screening of 'Women of Science' in collaboration with Stemettes, RTBF, UNESCO & EBU.**

Marketing

Plusieurs initiatives clés ont été lancées pour renforcer l'image de la RTBF et répondre aux attentes de ses publics. **Dans le cadre du employer branding**, un shooting photo avec des employé·es RTBF a été organisé pour mieux représenter la diversité de nos équipes et promouvoir une image plus authentique et inclusive de notre entreprise. Les équipes internes et externes de création ont suivi une formation en octobre dispensée par le CSA sur le « guide des publicités sexistes », afin de promouvoir des contenus plus respectueux et égalitaires. Les **Jeux Olympiques et Paralympiques** ont été promus avec le slogan « le sport pour toutes et tous », visant à promouvoir l'inclusivité et la diversité dans le sport.

Liens avec la société civile

Participation et/ou intervention à de nombreux événements pour le maintien et le **renforcement des liens avec la société civile** comme Gender Equality in Public Service Media, organisé par l'UER le 12 mars 2024 ou le UN GCD Workshop : Nachhaltige Veränderung für Frauen in Führung (Atelier de l'UN GCD : Un changement durable pour les femmes dirigeantes), organisé par UN Global Compact Network le 20 juin 2024 ou encore le Jury du Prix du Comité Femmes et Sciences 2024 décerné aux étudiant·es du Master de spécialisation en études de genre, le 19 septembre.

Volets sur les ressources humaines

Le département des Ressources Humaines de la RTBF s'engage activement à être un employeur de plus en plus inclusif, en veillant à maintenir un équilibre en termes de parité de genre, d'âges et d'origines. La RTBF met en œuvre des stratégies visant à attirer et fidéliser une grande diversité de talents, afin de soutenir la création des contenus de demain. Dans cette démarche, la RTBF participe chaque année à de nombreux salons de l'emploi, tels que l'IT Job Fair à l'UNamur, Henallux et à Solvay, pour promouvoir les opportunités de carrière et renforcer son attractivité auprès de nouveaux talents. Par ailleurs, nous suivons de près l'évolution de nos collaborateurs afin de répondre au mieux à leurs besoins, en leur offrant diverses possibilités de formation et d'accompagnement professionnel. Cela inclut notamment des parcours de réorientation vers d'autres postes internes, permettant ainsi à chacun de développer son potentiel au sein de l'entreprise.

2024

Femmes		Hommes		Total	
ETP	%	ETP	%	ETP	%
748	38%	1.206	62%	1.954	100%

B. RENFORCEMENT DES SOLIDARITÉS ET DE L'ACTION CITOYENNE

La solidarité est un marqueur clé du média public et participe à la création d'une société plus attentive aux personnes à besoins spécifiques. La RTBF porte avec CAP48, depuis plus de 65 ans, la question de l'inclusion des personnes en situation de handicap dans notre société, pour faire évoluer le regard que la société porte sur elles. Pour sa 12^e édition, Viva For Live a posé son cube sur la place de Seraing, et en fin d'année, la RTBF a lancé l'opération HOPE pour sensibiliser au harcèlement scolaire.

Tous ensemble.

8.616.550€

RECORD ABSOLU
POUR CAP48

Le handicap représente la deuxième forme de discrimination dans notre pays, après le racisme, et touche 15% de la population.

Outre le soutien à plus de 150 projets de terrain dans les secteurs du handicap et de l'aide à la jeunesse, les dons récoltés permettront également de financer de nombreux projets : le soutien aux athlètes paralympiques, la recherche médicale sur l'autisme ou encore l'accessibilité et l'inclusivité des écoles.

Cette édition a aussi permis de mettre en avant les difficultés du secteur de l'Aide à la

jeunesse, confronté à un manque criant de places d'accueil.

Comme chaque année, de nombreuses actions sont mises en place pour parler de l'inclusion et inviter le plus grand nombre à participer et à récolter des dons :

> Les 100Km de CAP48 : ce défi ouvert au public se fait via une App mobile et lors d'un événement présentiel parmi lesquels des collaborateurs et collaboratrices RTBF qui ont relevé le défi en équipe.

1.148

PARTICIPANTS

158

ÉQUIPES

Les montants récoltés lors de ces 100km contribueront à financer au projet de recherche médicale sur l'autisme.

> GOLF CAP48. Organisé depuis 11 ans par les équipes de la direction Technologies, cet événement solidaire a pour objectif de récolter un maximum de dons. Grâce à leur mobilisation, 11 projets d'associations ont pu être financés dans le secteur du handicap et de l'aide à la jeunesse.

> Pour sensibiliser les plus jeunes à la question du handicap, Luana Fontana accompagnée de Fighting Kiara, une influenceuse sur TikTok ont rendu visite à cinq écoles en compagnie de cinq personnes handicapées.



> Le CAPNEWS, 13 rendez-vous sous forme de mini journal présenté par Jonathan Bradfer et diffusé sur La Une avant/après les JT (13h-19h30). Un road trip inspirant, à la rencontre de la solidarité en Wallonie et à Bruxelles qui fait changer le regard sur le handicap.

> Nos deux baroudeurs, Sébastien Nollevaux et Raphaël Scaini ont réédité leur aventure solidaire. Droppés dans un endroit inconnu, muni d'une carte et d'une boussole, ils ont eu 48h pour rejoindre la Grande soirée de CAP48 en direct de Média Rives. Le parcours se suit comme des épisodes disponibles sur Auvio, radio et TV, les réseaux sociaux RTBF et CAP48 sans oublier le groupe WhatsApp ! Cette année, ils sont allés à la rencontre des athlètes médaillés aux Jeux paralympiques de Paris 2024. Le projet « Cap sur Or » continue avec pour objectif Los Angeles 2028.

> Cette année encore, RTBF iXPé a lancé le défi CAP48HEURES : un marathon de 48 heures durant lequel 25 streameurs et streameuses se relayent depuis les studios de Média Rives pour mobiliser la communauté Twitch afin de récolter des dons et mettre en lumière les associations pour les jeunes en difficulté d'insertion.

Viva For Life à Seraing

Créée en 2013, l'opération Viva for Life se mobilise au profit des enfants âgés de 0 à 6 ans qui vivent sous le seuil de pauvreté en Wallonie et à Bruxelles. Chaque année, la semaine de solidarité Viva For Life revient pour rappeler que la pauvreté met en péril le développement, la santé et le bien-être de 80.000 enfants en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Pour la première fois, le cube s'est installé sur la place de Seraing avec à son bord un trio de choix : Ophélie, Fanny et Walid. Cathy Imme-

len est allée à la rencontre des organisateurs de défis et du public présent sur l'Esplanade de l'Avenir. Sarah De Paduwa a, quant à elle, pris le volant pour rallier les cinq villes sélectionnées en FWB et fait vivre l'opération au plus proche du public en plein cœur des marchés de Noël de La Louvière, Bruxelles, Liège, Namur et Charleroi.

Aux côtés des équipes RTBF, celles de Qu4tre ont relayé l'opération tout au long de la semaine.

Les plus jeunes générations ont également été mises dans la boucle via nos animateurs de « SPIT », « Mise à jour », « Viens je t'explique », « Les Niouzz » et Auvio Kids. Particulièrement concernés par les enjeux sociétaux, elles ont été invitées à participer à la chorégraphie Viva for Life ou à relayer les actions de Viva for Life sur leurs réseaux.

Viva for life peut chaque année compter sur une extraordinaire mobilisation citoyenne à travers l'organisation de plus de 500 défis partout en FWB.

Les dons vont permettre de financer les projets qui accompagnent au quotidien de nombreux enfants et leur famille dans toute la FWB.

8.813.551 €	185
DE DONS	PROJETS

L'opération HOPE, le Harcèlement, On s'y Oppose et on en Parle Ensemble

Le constat est posé : 1 élève sur 5 déclare avoir été victime de comportement de harcèlement de manière fréquente à très fréquente. Les 8-15 ans sont particulièrement sensibles à ces questions.

Inspirée par “STIP IT”, la campagne de la VRT dans les écoles flamandes, et compte tenu du chiffre interpellant, la RTBF a décidé d’agir pour conscientiser enfants, parents et écoles à cette thématique en lançant l’action HOPE contre le harcèlement, y compris le cyber-harcèlement en milieu scolaire en collaboration avec la Fédération Wallonie Bruxelles. L’ambition est d’inscrire cette action dans la durée et de faire de cette initiative un rendez-vous annuel.

La chaîne de l’espoir a atteint 34,2 km, soit 34.295 élèves de la 4^e, 5^e et 6^e primaire qui ont participé à l’opération.

HOPE avait un double objectif : faire adhérer les enfants à une charte de valeurs et générer la plus longue chaîne de l’espoir contre le harcèlement, filmée par les écoles. Près de 500 vidéos ont été réalisées et envoyées par les écoles à la RTBF.

476 écoles se sont mobilisées partout en Fédération Wallonie-Bruxelles.

5. CONTRIBUTION AUX OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Ce tableau reprend un résumé des actions initiées ou accomplies en 2024, détaillées au préalable dans le rapport. Certaines s'inscrivent dans le temps et il a été décidé de ne pas mentionner les actions déjà réalisées précédemment.

Notre contribution aux objectifs de développement durable

ODD	Pilier d'intervention RTBF	Actions en 2024
 4 ÉDUCATION DE QUALITÉ Assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie	Réduction de l'empreinte environnementale	Sensibilisation du personnel via notamment les actions suivantes: - fresque du climat - formation au discours de l'inaction climatique + publication en interne du Guide des discours de l'inaction - parcours climat des rédactions - quiz mensuel sur l'intranet
	Réduction de l'empreinte environnementale	Valorisation et proposition de contenus liés aux enjeux environnementaux Catégorisation de nos contenus en 3 classifications : 1/ émissions dédiées à la durabilité 2/ émissions ayant abordé la durabilité dans leur contenu en 2024 : 3/ achats ou coproductions fiction et documentaires abordant le sujet de durabilité
 5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et toutes les filles	Renforcement Égalité et Diversité	- Media coaching : 30 participantes ont été formées au media coaching - Coproduction UER/RTBF – documentaire «Électrons libres, ces femmes de science qui changent nos vies»

ODD	Pilier d'intervention RTBF	Actions en 2024
 Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre	Renforcement Egalité et Diversité	Suivi du plan Diversité et Egalité par le comité d'accompagnement Diversité.
	Renforcement Egalité et Diversité	Monitoring de la diversité dans les contenus via différents baromètres : - un monitoring interne couvrant plus de 30 émissions mesurent la diversité quotidiennement. - un monitoring externe et indépendant (via Auxipress) qui mesure la diversité perçue des intervenant·es dans les émissions RTBF (télé, radio, réseaux sociaux). Les analyses couvrent le genre, l'origine perçue, la profession, l'âge, le handicap et le rôle des intervenants.
	Renforcement Egalité et Diversité	Renforcement Egalité et Diversité au sein de nos contenus : - guide «Validisme, médias et société» - création d'un document de sources comprenant des informations, des outils, des bonnes pratiques médiatiques en lien avec la diversité à destination des équipes de contenu. - liens avec la société civile : Participation et/ou intervention à de nombreux événements pour le maintien et le renforcement des liens avec la société civile comme Gender Equality in Public Service Media, organisé par l'UER le 12 mars 2024 ou le UN GCD Workshop (Un changement durable pour les femmes dirigeantes), organisé par UN Global Compact Network le 20 juin 2024 ou encore le Jury du Prix du Comité Femmes et Sciences 2024 décerné aux étudiant·es du Master de spécialisation en études de genre, le 19 septembre.
	Renforcement Egalité et Diversité	Développement de l'image employeur Dans le cadre du employer branding, un shooting photo avec des employé·es RTBF a été organisé pour mieux représenter la diversité de nos équipes et promouvoir une image plus authentique et inclusive de notre entreprise. Les équipes internes et externes de création ont suivi une formation en octobre dispensée par le CSA sur le « guide des publicités sexistes », afin de promouvoir des contenus plus respectueux et égalitaires. Les Jeux Olympiques et Paralympiques ont été promus avec le slogan « le sport pour toutes et tous », visant à promouvoir l'inclusivité et la diversité dans le sport, qui a été bien reçu par notre public.

ODD	Pilier d'intervention RTBF	Actions en 2024
 Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre	Renforcement des solidarités et de l'action citoyenne	Nos actions de solidarité en 2024: - CAP 48, participer à la création d'une société plus inclusive - l'opération Viva for Life - l'opération HOPE, le Harcèlement, On s'y Oppose et on en Parle Ensemble
	Renforcement Egalité et Diversité	Création d'un parcours de formations internes à la diversité - finalisation de la trajectoire de formations - rendez-vous sur l'heure de midi sur des enjeux sociétaux essentiels comme les bénéfices de la diversité avec l'exemple de FEBELIN ou les LGBTphobies
 Établir des modes de consommation et de production durables	Réduction de l'empreinte environnementale	Création de guides de bonnes pratiques Réalisation et lancement d'une liste des vérifications à effectuer en éco-production
	Réduction de l'empreinte environnementale	Systématisation des Critères Environnementaux et Sociaux dans les marchés publics et les achats - critères environnementaux dans les marchés publics - création d'une « Stratégie d'achats durables » en cours de rédaction - élaboration de clauses environnementales dans les contrats de coproduction, de commande et d'acquisition de flux
	Numérique responsable	Allongement du cycle de vie des équipements numériques - demande de prolongation de la maintenance des équipements des utilisateurs et de nos Datacenters (Laptops, desktops, serveurs, stockage, réseau). La durée est passée de 3 à 5 ans.
	Réduction de l'empreinte environnementale	Mise en place de processus zéro déchet
	Réduction de l'empreinte environnementale	Mise en place de repair cafés et de donneries
	Numérique responsable	Revalorisation et gestion de déchets électriques et électroniques (DEEE)
	Réduction de l'empreinte environnementale	Rénovation durable et intégrée des bâtiments des sites d'émissions - sur le site d'émission de Wavre, développement d'un champ photovoltaïque - un audit énergétique a été attribué en 2024.

ODD	Pilier d'intervention RTBF	Actions en 2024
 13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions	Réduction de l'empreinte environnementale	Création d'un plan mobilité bas carbone: - mise en place de l'indemnité kilométrique vélo dès le 1er janvier 2024 - ateliers de réparations vélo
	Réduction de l'empreinte environnementale	Mise en place d'un outil de co-voiturage interne à la RTBF
	Numérique responsable	Formations à l'éco-conception et à la sobriété numérique de différents acteurs de nos pôles (technologique, logistique, éditoriaux) - participation à différents événements organisés par l'Isit.be (Institute for Sustainable IT) sur le thème de la sobriété Numérique - digital clean up week du 11 au 16 mars 2024 à la RTBF - fresque du numérique à destination du management des technologies - formation en éco-conception numérique
	Réduction de l'empreinte environnementale	Renforcement du traitement environnemental au sein des rédactions - développement d'un module sur les récits (et notamment la différence entre journalisme et militantisme) - parcours climat pour éditeurs.trices et figures d'antenne - travail sur une charte pour un journalisme à la hauteur de l'urgence écologique
 16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous	Axe transversal RTBF	Les 100 exemples significatifs de programmes, de contenus ainsi que des actions (telles que des organisations ou participations à des événements ou manifestations) où la RTBF a fait société, créé du lien social, prouvé sa pertinence sociétale ou a été moteur de développement durable, social, économique, culturel, citoyen et démocratique. (voir rapport annuel)
	Axe transversal RTBF	Le Bilan du Plan d'Education aux Médias (voir rapport annuel)
	Axe transversal RTBF	Le rapport d'activité de la médiation et de la relations avec les publics (voir rapport annuel)

B. RÉALISATION DES INDICATEURS DU CONTRAT DE GESTION

Dans le contrat de gestion 2023-2027, 59 indicateurs ont été définis dont la mesure nous permet d'affirmer si la RTBF rencontre ses obligations définies.

Cette section reprend une synthèse des indicateurs répartis en 2 catégories : les indicateurs de nature éditoriale et les indicateurs de nature transversale.

Pour l'année 2024, la RTBF respecte ses obligations ainsi que les objectifs définis pour chaque indicateur.

Nous présentons également un focus sur notre investissement dans la production audiovisuelle et la production indépendante (Indicateurs 47 et 48 du contrat de gestion).

1. Indicateurs éditoriaux

N°	Indicateur	Objectif 2024	Résultat 2024
Information			
10.A	Nombre de journaux d'information	15/jour	50-55/jour
10.B	Nombre de JT en TV	2/ jour	3 à 4/jour
10.C	Nombre de journaux La Première	10/jour	24/jour
10.D	Nombre de journaux Vivacité	3/jour	27/jour en sem 24/jour WE
10.E	Séquences d'information Tipik	Plusieurs/jour	8/jour
10.F	Séquences d'information Classic21	Plusieurs/jour	18/jour
10.G	Séquences d'information Musiq3	Plusieurs/jour	5/jour en sem 2/jour le WE
10.H	Séquences d'information en ligne	1 offre en ligne	ok
10.I	Séquences d'information Tarmac	Plusieurs/jour	Entre 5 et 20/jour
10.J	Journal pour enfants <12 ans en TV et Auvio	1/jour hors wk et congés	206
10.K	Offre d'information >12 ans	1/jour	ok
10.L	Séquences informations locales sur Vivacité	Plusieurs/jour	ok
10.M	Programmes ou séquences actu européenne et internationale	Plusieurs/jour	ok
11.A	Magazines d'investigation et programmes d'enquêtes ou de reportage en TV	1/semaine hors congés	95
11.B	Documentaires d'investigation produits, coproduits ou commandés à des auteurs/producteurs indépendants	10	15
11.C	Magazines d'investigation et programmes d'enquêtes ou de reportage en radio	1/semaine hors wk et congés	ok
11.D	Séquences de programmes de rencontres et débats sociétaux et politiques	10/semaine hors wk et congés	ok
11.E	Contenus originaux d'investigation, d'enquête ou de reportage, sur ses services en ligne	Plusieurs	ok

N°	Indicateur	Objectif 2024	Résultat 2024
12.A	Programme sur l'actualité européenne et internationale, dont Afrique et francophonie en TV	1/ mois	ok
12.B	Contenu original sur l'actualité européenne et international, dont Afrique et francophonie	1/ mois	ok
12.C	Documentaires ou webdocumentaires portant notamment sur des sujets européens et internationaux	Plusieurs/mois	ok
13.A	Site : articles ont un lien physique vers un programme ou un contenu audio et/ou vidéo diffusé en radio, en télévision ou sur Auvio	60%	70%
13.B	Site : reste des articles <1500 signes	0%	0%
Culture			
14	Diffuser chaque jour des contenus d'information, de développement et de promotion culturels accessibles à tous les publics sur l'ensemble des médias	N/A	ok
15	Programmes liés au cinéma, notamment d'auteur, à la fiction, notamment belge, à la littérature et aux arts de la scène, dont un sur la Une ou sur Tipik	Plusieurs / semaine	ok
16	Programmes culturels mettant en avant les talents de la FWB en TV aux heures de grande écoute	40	123
17.A	% diffusion d'œuvres européennes sur La Une	70%	96%
17.B	% diffusion d'œuvres européennes sur Tipik	70%	79%
17.C	% diffusion d'œuvres européennes sur La Trois	70%	77%
17.D	% diffusion œuvres en langue française sur La Une	40%	88%
17.E	% diffusion œuvres en langue française sur Tipik	40%	64%
17.F	% diffusion œuvres en langue française sur La Trois	40%	56%
17.G	% diffusion d'œuvres indép. européennes sur La Une	10%	13%
17.H	% diffusion d'œuvres indép. européennes sur Tipik	10%	11%
17.I	% diffusion d'œuvres indép. européennes sur La Trois	10%	25%
17.J	% diffusion d'œuvres indép. européennes de FWB - de 5 ans sur La Une	40%	67%
17.K	% diffusion d'œuvres indép. Européennes de FWB - de 5 ans sur Tipik	10%	39%
17.L	% diffusion d'œuvres indép. Européennes de FWB - de 5 ans sur La Trois	20%	28%
17.M	% diffusion d'œuvres indép. européennes entre 20-23h (La Une)	15%	33%
17.N	% diffusion d'œuvres indép. européennes entre 20-23h (Tipik)	15%	25%
17.O	% diffusion d'œuvres indép. européennes entre 20-23h (La Trois)	15%	27%

N°	Indicateur	Objectif 2024	Résultat 2024
18.A	Diffusion longs métrages cinéma	150	664
18.B	Diffusion longs métrages cinéma de distributeurs indépendants	50	247
18.C	Diffusion cinéma d'auteur ou d'art et d'essai	50	173
18.D	Diffusion cinéma d'auteur ou d'art et d'essai de la FWB	15	21
18.E	Œuvres européennes, d'origine diversifiée (en longs et courts métrages, séries et téléfilms)	50%	60%
19.A	Courts métrages de fiction ou d'animation hors redif	35	38
19.B	Courts métrages de fiction ou d'animation inédits hors redif	15	21
19.C	Œuvres audiovisuelles d'initiative belge franco-phone hors redif (sur la Une ou sur Tipik)	10	29
19.D	Œuvres subsidiées par le FACR en radio, hors redif	20h	27h 33m
20.A	Concerts ou spectacles musicaux (classiques et non classiques), lyriques (opéra)	300	772
20.B	Concerts ou spectacles musicaux (classiques et non classiques), lyriques (opéra) produits en FWB	150	355
20.C	Nouvelles captations de spectacles musicaux, lyriques	4	141
20.D	Spectacles de scène en TV produits en FWB	12	40
20.E	Œuvres théâtrales en TV produites en FWB	10	10
20.F	Nouvelles captations théâtrales en TV produites en FWB	4	6
22.A	Quota chanson française sur La Première	45%	52%
22.B	Quota chanson française sur Vivacité	40%	44%
22.C	Quota chanson française sur Viva+	40%	52%
22.D	Quota chanson française sur Tarmac	40%	49%
22.E	Quota chanson française sur Classic21	20%	22%
22.F	Quota chanson française sur Tipik	12%	17%
22.G	Quota chanson française sur Jam	10%	13%
23.A	Quota œuvres FWB sur La Première	20%	29%
23.B	dont entre 6h et 22h	18%	28%
23.C	Quota œuvres FWB sur Vivacité	17%	20%
23.D	dont entre 6h et 22h	13%	17%
23.E	Quota œuvres FWB sur Viva+	10%	10%
23.F	dont entre 6h et 22h	8%	8%
23.G	Quota œuvres FWB sur Tarmac	20%	23%
23.H	dont entre 6h et 22h	18%	22%
23.I	Quota œuvres FWB sur Classic 21	8%	9%
23.J	dont entre 6h et 22h	6%	7%
23.K	Quota œuvres FWB sur Tipik	20%	20%

N°	Indicateur	Objectif 2024	Résultat 2024
23.L	dont entre 6h et 22h	18%	19%
23.M	Quota œuvres FWB sur Jam	20%	22%
23.N	dont entre 6h et 22h	18%	21%
26.B	Autopromo contenus culturels	20%	22%
26.D	Œuvres européennes sur Auvio dans partie éditorialisée par RTBF	75%	79%
26.E	dont 20% d'œuvres FWB	20%	77%
27	Diffusion de contenus de promotion des artistes, opérateurs et événements culturels	52	ok
Education aux médias			
29	Programmes et contenus d'éducation aux médias	40	ok
Education permanente, connaissance, mode de vie et société			
30	Programmes d'éducation permanente	40	ok
31	Programmes d'éducation permanente en TV à heure de grande écoute	10	ok
Divertissement			
33	Programmes de divertissement mettant en valeur auteurs, artistes, producteurs, etc. de la FWB (radio + TV)	40	ok
Sport			
34.A	Couverture compétitions féminines dans les séquences info sportives en TV et radio	25%	26%
34.B	Diffusion compétition avec athlètes femmes	250h	330h
35	Programmes ou séquences de programmes avec des athlètes handisport	52	224
Jeunesse			
36	Programmes et contenus d'information et d'éducation aux médias adaptés aux enfants et adolescents	1/semaine	ok
38.B	Programmes ou contenus abordant le (cyber)harcèlement destinés aux enfants et adolescents	1/mois	ok
Accessibilité			
41	JT de début de soirée langue des signes en TV et sur Auvio	1/jour	366
42	JT enfants langue des signes	1/jour	169
Médiation			
43	Programmes de médiation	20	42
Médias de proximité			
45	Sujets des médias de proximité dans les JT	200	200

N°	Indicateur	Objectif 2024	Résultat 2024
46	Coproduction de contenus éditoriaux avec médias de proximité	10	ok
Presse écrite			
50.A	Revue de presse vers articles de presse écrite	1/jour hors wk	251 / 252
50.B	Collaboration à enquêtes d'investigation avec journalistes presse écrite quotidienne	10	14
Enseignement			
51	Séquences de programmes e-classe	200	549
Production propre			
56.A	Production propre en TV	10h	11h00
56.B	Production propre en radio	20h	>20h pour toutes les radios

Concernant l'indicateur 50, la revue de presse manquante correspond au matin des élections américaines : par nature, la presse ne pouvait évoquer l'info principale de la matinée, et donc une revue de presse perdait tout son sens.

Précisions méthodologiques sur l'indicateur 13

Après signature du contrat de gestion 2023-2027, la RTBF a tout mis en œuvre pour respecter cet indicateur à travers différentes actions :

Sensibilisation

La première étape a été de communiquer le texte, son interprétation et la stratégie à appliquer pour le respecter à l'ensemble des journalistes :

- Tous les articles produits sur le site doivent correspondre à un audio ou une vidéo produite pour la RTBF, dont la publication doit être proche (dans les 10 jours ouvrables). Ce média doit être mis sur Auvio et inséré dans l'article.
- Si pour des raisons d'intérêt public, une information doit figurer sur le site alors qu'elle

n'a pas fait l'objet d'un traitement sur antenne, elle doit être développée en moins de 1.500 signes.

Développements

La RTBF a entrepris des développements à la fois pour aider les journalistes à remplir leurs obligations, mais aussi pour contrôler celles-ci :

- Des outils ont été développés pour faciliter le transfert des médias vers l'outil qui permet de les lire dans un lecteur exportable (via Auvio), dans le délai imparti.
- Un tableau interactif de monitoring a été mis au point. Il permet dans un premier temps de sélectionner les articles d'information, d'appliquer l'exception faite pour l'éducation aux médias, et ensuite de vérifier si dans ces articles sont insérés un média RTBF qui respecte les délais imposés. Dans les articles restants, le moteur examine si les articles respectent la limite de 1.500 signes.

Contrôle

L'équipe de desk vidéo, renforcée depuis l'introduction de l'obligation, examine tous les

jours la liste des articles supérieurs à 1.500 signes et sans média associé (hors catégorie d'éducation aux médias). Le plus souvent, le média n'était pas immédiatement disponible au moment de la publication de l'article et les membres de l'équipe insèrent donc le média lié à l'article. Aucune exception n'est

admise, hormis les « cartes blanches » qui ont été jugées pertinentes et importantes.

Toutes ces démarches ont permis à la RTBF de respecter intégralement ses obligations liées à l'indicateur 13 depuis septembre 2023.

2. Indicateurs transversaux

N°	Indicateur	Justificatif
1	Présenter 100 exemples significatifs de programmes, de contenus ainsi que des actions (telles que des organisations ou participations à des événements ou manifestations) où la RTBF a fait société, créé du lien social, prouve sa pertinence sociétale ou a été moteur de développement durable, social, économique, culturel, citoyen et démocratique.	Des exemples figurent dans le rapport annuel.
2	Dans son volet sur les contenus, le plan égalité et diversité fixe au minimum : - des objectifs précis en termes de présence dans les programmes et contenus, sur les différents critères d'égalité et de diversité, en prenant en compte différentes catégories de discrimination et la façon dont elles interagissent ; - les résultats des monitorings internes ; - les éventuelles mesures correctrices mises en œuvre.	Cet indicateur est couvert dans la partie RSE du Rapport annuel.
3.A	Tendre à 45% de représentativité des femmes d'ici 2025 dans les programmes et contenus d'information, au niveau de la présentation et des personnes interviewées ou invitées par la RTBF.	Cet indicateur est couvert dans la partie RSE du Rapport annuel.
3.B	Tendre à une parité 50/50 femmes-hommes en 2027 dans les programmes et contenus d'information, au niveau de la présentation et des personnes interviewées ou invitées par la RTBF.	Cet indicateur est couvert dans la partie RSE du Rapport annuel.
4	Promouvoir des objectifs relatifs à l'égalité et la diversité dans le cadre de ses coproductions et collaborations avec les producteurs. Viser, dans ses appels à projets , des critères et des objectifs relatifs à la prise en compte de l'égalité et de la diversité, que ce soit au niveau des jurys, des équipes, des récits ou du public.	Cet indicateur est couvert dans la partie RSE du Rapport annuel.
5	Adopter un plan d'action de réduction de l'empreinte carbone , évalué chaque année, visant une réduction du bilan carbone de 55% d'ici 2030 (par rapport à 1990) et de 33% d'ici 2030 (par rapport à 2022). Les émissions précitées comprennent les facteurs les plus polluants, à savoir les consommations de gaz, d'électricité, d'eau et la production de déchets sur ses sites, et enfin l'ensemble des déplacements nationaux et internationaux.	Cet indicateur est couvert dans la partie RSE du Rapport annuel.

N°	Indicateur	Justificatif
6	Montrer 5 initiatives innovantes ou formats originaux qui favorisent la découvrabilité des contenus culturels et d'information assorties d'une évaluation de leur impact.	Des exemples figurent dans le rapport annuel.
7	Atteindre une couverture hebdomadaire RTBF cross-média (linéaire et plateformes digitales propriétaires) de 85 % auprès d'individus de 16 + en Fédération, selon les critères définis par son conseil d'administration.	L'objectif est rencontré : le taux atteint est de 87,6%.
8	Atteindre pour ses contenus d'information une couverture hebdomadaire cross-médias (linéaire et plateformes digitales propriétaires) de 75 % auprès des individus de 16+ en Fédération.	L'objectif est rencontré : le taux atteint est de 80,1%.
9	Adopter un plan pluriannuel visant à raccrocher les publics éloignés de l'information en identifiant au mieux les publics concernés, les enjeux qui les préoccupent, les actions et formats à développer, par le biais d'objectifs précis et mesurables.	Des exemples figurent dans le rapport annuel.
21.A	Affecter 200.000 euros pour lancer des appels à projets pour de nouveaux formats radiophoniques répondant aux évolutions des modes de consommation numérique, notamment aux formats podcast et à la consommation mobile.	205.000 euros ont été affectés.
21.B	Verser au Fonds d'aide à la création radiophonique, une part correspondant à 2 % du produit des recettes nettes de la communication commerciale qu'elle obtient en radio déduction faite de la T.V.A., des commissions de régie publicitaire. La Fédération garantit qu'au minimum 100.000 EUR des moyens du fonds seront affectés à des formats podcast.	423.149 euros ont été versés au FACR, correspondant à 2% des recettes publicitaires nettes en radio.
24	Sur ses chaînes de radio (sauf Classic21, Musiq'3 et Viva+), globalement, diffuser au moins 30 % d'artistes féminines (à l'exception des groupes), à partir de 2025 en moyenne annuelle de la programmation musicale.	Mis en œuvre à partir de 2025.
25	Établir la liste des artistes émergents diffusés ou invités.	Objectif atteint.
26.A	Établir une stratégie volontariste d'éditorialisation, de promotion et de mise en avant des programmes, contenus culturels , en ce compris dans l'algorithme de recommandations.	Objectif atteint.
26.C	Créer un onglet spécifique sur Auvio reprenant l'ensemble des captations.	L'onglet spécifique a été créé sur Auvio.
28	Adopter en 2023 un plan pluriannuel d'éducation aux médias sur base du dialogue avec le CSEM. La RTBF rend compte de l'accomplissement des actions de son plan EAM dans une section spécifique de son rapport annuel.	Plan adopté ; voir section spécifique.

N°	Indicateur	Justificatif
32	Développer sur la plateforme Auvio une section accueillant des productions de qualité émanant du secteur associatif dans toute sa diversité et augmenter sa découvrabilité grâce à des mots-clés appropriés.	Les rencontres avec plusieurs acteurs (FESEFA, CEMEA, MediAnimation) se sont poursuivies pour travailler sur tous les processus relatifs à l'Education Permanente à la RTBF et aboutir à une page Auvio. Plusieurs collaborations répondent toutefois déjà à l'indicateur : Sans collier, Nomade, etc.
37	Créer une offre en ligne destinée spécifiquement aux enfants , dans une interface ludique, exempte de publicité. Cette offre en ligne pourra être enrichie de contenus culturels et ludiques provenant d'opérateurs culturels de la Fédération.	Objectif atteint.
38.A	Participer à la semaine de lutte contre le (cyber)harcèlement en mobilisant les animateurs et animatrices connus des enfants et des jeunes. Cette action nécessite une étroite collaboration avec le secteur de l'enseignement.	Objectif atteint.
39	Établir et mettre à jour annuellement un plan "information pour la jeunesse" transversal et connecté avec les espaces spécifiquement prévus pour elle.	Le rapport annuel illustre d'adoption de ce plan : différents contenus d'informations adressés à différents publics au travers de plateformes différentes.
40	Sous-titrer en français, dans les journaux télévisés, et si possible dans les reportages d'information, les interviews réalisées en néerlandais et en allemand et, si possible, en anglais , pour autant que la séquence soit disponible une heure avant sa mise à l'antenne (ce sous-titrage étant prioritaire par rapport au sous-titrage réalisé par ailleurs en faveur des personnes en situation de déficience sensorielle, si les deux objectifs ne sont pas conciliables techniquement).	Objectif atteint.
44	Organiser deux rencontres, dont au moins un séminaire, avec chacun des secteurs suivants : la culture, la production audiovisuelle et l'éducation , permettant un dialogue constructif et une meilleure compréhension mutuelle des attentes du secteur et de la RTBF, en vue d'une amélioration des collaborations éditoriales, promotionnelles ou opérationnelles entre les parties.	Des rencontres et séminaire ont été organisés avec les secteurs de la culture, de la production audiovisuelle et de l'éducation.
49.A	Diffuser gratuitement une campagne d'intérêt général par an en faveur de la presse écrite quotidienne imprimée.	La campagne «La presse quotidienne, plus que jamais essentielle» a été diffusée sur les différents média RTBF (TV, radio et digital) en avril 2024.
49.B	Mettre à disposition des espaces promotionnels relatifs à l'offre d'abonnements numériques du plus grand nombre de titres de presse écrite quotidienne francophone belge pour un montant annuel de 1 million d'euros, indexé .	Seul le groupe Rossel a demandé d'utiliser en décembre une partie du montant mis à disposition.

N°	Indicateur	Justificatif
52	Démontrer dix exemples de collaborations programmatiques ou institutionnelles avec d'autres médias à l'international.	Objectif atteint.
53	Les recettes nettes de publicité (déduction faite de la T.V.A., des commissions de régie publicitaire, des moyens affectés à la production audiovisuelle indépendante et au Fonds d'aide à la création radiophonique) ne peuvent excéder 23 % des recettes totales de la RTBF en 2023 et 22,5 % à partir de 2024. Les montants qui dépassent ces plafonds sont affectés à la production audiovisuelle indépendante selon le point 22.	Les recettes nettes de publicité atteignent 14% en 2024.
54	Adopter via la RMB une charte et une stratégie d'inventaire publicitaire afin d'encourager une offre commerciale éthique et écoresponsable , favorisant les annonceurs dont les produits et les services sont associés à des exigences de durabilité, proposant des espaces publicitaires dédiés à la transition et à la neutralité carbone.	Ces actions ont été entreprises ; l'objectif est atteint.
55	D'ici 2025, 15 % des pré-roll sur Auvio doivent être constitués de messages éco-responsables.	Mis en œuvre à partir de 2025.
57	Mesurer l'impact de la découvrabilité de l'algorithme , notamment par des résultats chiffrés sur la mise en avant des contenus d'information, de culture et d'éducation et d'auteurs et artistes de la Fédération.	Des nouvelles statistiques ont pu être établies courant 2024.
58	Proposer aux internautes la possibilité d'obtenir de manière automatisée un accès aux préférences identifiées qui influencent les recommandations.	Les préférences identifiées sont accessibles dans l'espace «Mon profil» de chaque utilisateur.
59	Le plan égalité et diversité contient un volet sur les ressources humaines qui reprend au minimum des objectifs quantitatifs et/ou qualitatifs en la matière, sur les différents critères d'égalité et de diversité, notamment d'origine, d'âge, de catégorie socioprofessionnelle et de handicap, le tout dans le respect de la protection de la vie privée et du RGPD.	Cet indicateur est couvert dans la partie RSE du Rapport annuel.

Dans le cadre de l'évaluation du plan, la RTBF fournit des données chiffrées sur :

- l'évolution de la proportion d'hommes et de femmes au sein du personnel de la RTBF, entre autres ventilées par service, type de contrat, taux d'occupation ;
- l'évolution de la proportion d'hommes et de femmes au sein des postes de management
- l'évolution de la diversité au sein de l'entreprise ;
- des données quantitatives et qualitatives sur la gestion des talents et des carrières ;
- un monitoring des politiques salariales F/H ;
- les mesures correctrices permettant de diminuer les éventuelles inégalités.

Par ailleurs, en ce qui concerne l'offre de service, la RTBF n'a pas testé de nouveaux services ni n'a apporté de modifications substantielles à des services existants.

3. Production audiovisuelle et production indépendante

L'indicateur 47 du Contrat de Gestion énonce notre obligation de partenariat avec les acteurs du secteur de la production audiovisuelle. Dans ce cadre, la RTBF « investit au moins 12 % de ses dépenses opérationnelles annuelles, hors charges d'échange promotionnel, avec un minimum de 40 millions d'euros par an, dans des contrats avec des acteurs du secteur de la production audiovisuelle dont le siège social,

la succursale ou l'agence permanente est situé en Belgique ».

En 2024, nos dépenses totales¹ s'élèvent à 474,6 millions d'euros. Nos dépenses opérationnelles telles que définies dans l'article 2 du contrat de gestion s'élèvent à 442,1 millions d'euros.

12% = 53 millions d'euros.

Vue d'ensemble 2024

En 2024, la RTBF a investi 78,7 millions d'euros dans le secteur de la production audiovisuelle en Belgique.

EUR	2024
SECTEUR DE LA PRODUCTION AUDIOVISUELLE *	59.809.150
DROITS D'AUTEURS	18.863.546
TOTAL	78.672.696

* Les droits sportifs sont exclus.

Concernant le secteur de la production audiovisuelle, en 2024, la RTBF a investi 90 % de ce montant total en Fédération Wallonie-Bruxelles.

EUR	2024	% en 2024
FWB	53.605.246	90%
FLANDRE	6.203.904	10%
TOTAL	59.809.150	100%

¹ Hors échanges promotionnels

En 2024, la RTBF affecte 4,00% de la dotation ordinaire à des contrats de coproduction et commande avec des producteurs audiovisuels indépendants de la Fédération Wallonie-Bruxelles tel que défini dans l'**indicateur 48 du contrat de gestion** :

- a) dont au moins 67% en 2024 du pourcentage annuel pour des productions majoritaires belges ;
- b) dont au moins 80 % du pourcentage annuel apporté en numéraire ;
- c) dont au moins 66% du pourcentage annuel pour les contenus de stock ;

d) et pour ces contenus de stock :

- au moins 2.300.000 EUR pour des documentaires ;
- au moins 2.700.000 EUR pour des séries belges francophones
- ces deux derniers montants devant être indexés annuellement sur la base de l'indice du 1/01/2023 = 100.

e) au moins 30% du pourcentage annuel pour les contenus de flux.

En 2024, la dotation ordinaire s'élève à 345.397.462 EUR. Notre obligation annuelle s'élève à 13.815.898 EUR. Pour l'année 2024, la RTBF dépasse son obligation et a investi 16.712.320 EUR dans la production audiovisuelle indépendante.

RÉCAPITULATIF DES OBLIGATIONS 2024 (EUR)	OBLIGATION	RÉALISÉ
Article 48 du contrat de gestion	13.815.898	16.712.320
a) dont min 67% coproductions majoritaires	9.256.652	12.771.680
b) dont min 80% apport en numéraire	11.052.719	15.268.935
c) dont min 66% contenus de stock	9.118.493	12.014.914
d.1) dont min 2.340.300 EUR pour des documentaires	2.340.300	3.302.267
d.2) dont min 2.747.309 EUR pour des séries belges francophones	2.747.309	4.042.657
e) dont au moins 30% pour les contenus de flux	4.144.770	4.697.405

Tableau reprenant les montants affectés à la production indépendante

CATÉGORIE D'ŒUVRE AUDIOVISUELLE (EUR)	APPORT EN NUMÉRAIRE	SERVICES	DROITS DE DIFFUSION	TOTAL RTBF
ÉMISSION DE FLUX	4.697.405			4.697.405
DOCUMENTAIRE & WEBDOC	2.344.107	504.660	453.500	3.302.267
ANIMATION	742.265			742.265
TÉLÉFILM	2.940.000			2.940.000
LONG-MÉTRAGE	492.500	225.000	245.000	962.500
COURT-MÉTRAGE	10.000		15.225	25.225
SÉRIE BELGE	4.042.657			4.042.657
TOTAL	15.268.935	729.660	713.725	16.712.320



Tableau reprenant les œuvres majoritaires

CATÉGORIE D'ŒUVRE AUDIOVISUELLE (EUR)	TOTAL RTBF	ŒUVRES MAJORITAIRES
ÉMISSION DE FLUX	4.697.405	4.697.405
DOCUMENTAIRE + WEBDOC	3.302.267	3.002.267
ANIMATION	742.265	182.125
TÉLÉFILM	2.940.000	200.000
LONG-MÉTRAGE	962.500	622.000
COURT-MÉTRAGE	25.225	25.225
SÉRIE BELGE	4.042.657	4.042.657
TOTAL	16.712.320	12.771.680

Apport du Centre du Cinéma de la Fédération Wallonie-Bruxelles

CATÉGORIE D'ŒUVRE AUDIOVISUELLE (EUR)	FONDS SPÉCIAL PROD. INDÉPENDANTS
ÉMISSION DE FLUX	
DOCUMENTAIRE + WEBDOC	427.683
ANIMATION	
TÉLÉFILM	
LONG-MÉTRAGE	225.000
COURT-MÉTRAGE	40.000
TOTAL	692.683

4. Coût de l'offre éditoriale

En lien avec l'indicateur 45 du contrat de gestion, voici une synthèse des coûts de production de contenus déclinés selon six thématiques (information et sports ; divertissement ; fictions ; culture et musique ; services aux publics ; société, modes de vie

et connaissance) et selon le modèle organisationnel de la RTBF axé sur les publics, soit les 4 éditions d'offre distinctes (Nous ; Affinitaires ; Jeunes adultes ; Nouvelles générations).

EN MILLIERS D'EUROS	RÉEL 2024
INFORMATION ET SPORTS	137.581
FICTIONS	46.154
CULTURE ET MUSIQUE	42.128
SOCIÉTÉ, MODES DE VIE ET CONNAISSANCE	30.523
DIVERTISSEMENT	27.274
SERVICES AUX PUBLICS	8.297
TOTAL	291.958

EN MILLIERS D'EUROS	RÉEL 2024
ÉDITION D'OFFRE NOUS	159.614
ÉDITION D'OFFRE JEUNES ADULTES	68.527
ÉDITION D'OFFRE AFFINITAIRES	46.103
ÉDITION D'OFFRE NOUVELLES GÉNÉRATIONS	17.714
TOTAL	291.958

C. GESTION DES RISQUES ET SYSTÈME DE CONTRÔLE INTERNE

GESTION DES RISQUES PRINCIPAUX

A. Méthode utilisée à la RTBF

Dans le cadre de ses activités, la RTBF est exposée à un certain nombre de risques pouvant impacter de manière significative l'atteinte de ses objectifs et de ses performances financières. Ainsi, la RTBF a mis en place une méthode de gestion des risques basée sur les grands principes de la norme ISO 31000 de management des risques. Concrètement, la RTBF identifie régulièrement les principaux risques et opportunités auxquels elle doit faire face. Pour son analyse de risques 2024, la RTBF a adopté la méthode dite « COSO ERM (INTOSAI)¹ » reprenant les lignes directrices générales de gestion des risques pour les entités du secteur public. Sur base de cette méthodologie, les risques ont été répertoriés par thème (ou grande famille de risques) comme suit :

- > les changements économiques ;
- > la conformité ;
- > la continuité ;
- > la gouvernance ;
- > les risques opérationnels ;
- > la gestion du capital humain ;
- > les menaces externes ;
- > la perte de ressources ;
- > les risques technologiques ;
- > la plateforme Auvio.

À ce titre, la nomenclature issue de la méthode « COSO ERM (INTOSAI) » a été élargie afin d'intégrer les risques spécifiques liés à la plateforme Auvio eu égard à l'importance stratégique de cette dernière pour la RTBF.

En comparaison avec la précédente analyse datant de 2021, la famille de risques liée au programme Média Square a été supprimée et les risques relatifs ont été transférés dans la nouvelle nomenclature. Il en va de même pour la famille liée à la transformation étant donné qu'après 6 années post transformation, la RTBF ne peut plus parler de « risques de transformation ».

Dans le cadre de l'évaluation individuelle des risques, l'estimation du niveau de criticité est basée sur trois critères : la probabilité de survenance, l'impact et « la vulnérabilité », et qui est défini de la sorte – **plus la RTBF est vulnérable à un risque identifié et plus l'impact en sera important.**

L'intégration de ce critère supplémentaire d'évaluation permet une meilleure différenciation des risques au niveau de leur criticité. Il a d'ailleurs été décidé d'utiliser l'échelle suivante pour classer les risques de la RTBF :

	1	2	3	4
Probabilité	Improbable	Possible	Probable	Très élevée
Impact	Mineur	Modéré	Important	Très important
Vulnérabilité	Faible	Modérée	Forte	Très forte

¹ COSO : Comité des sponsors de la Commission Treadway ; ERM : Enterprise Risk Management framework ; INTOSAI : organisation internationale des institutions supérieures de contrôle des finances publiques.

Lorsque les principaux risques de la RTBF sont identifiés et évalués par ordre de criticité, le Management de la RTBF prend, dans la mesure du possible, des actions permettant d'atténuer ceux-ci à niveau acceptable de risque résiduel dans le but d'atteindre les principaux objectifs assignés à l'entreprise.

B. Identification des principaux risques

Afin d'améliorer la lisibilité des risques principaux pour la RTBF, un classement des risques a été établi sur base d'un seuil de criticité des risques. Les risques se trouvant sous ledit seuil ne sont néanmoins pas « oubliés » par l'audit interne. Concernant les risques principaux avec le plus haut seuil de criticité, la RTBF a identifié :

- > un risque lié à l'absence de personnes clefs dans le projet suite au stress généré par l'ensemble des difficultés du projet Média Square ;
- > un risque lié à la dotation de la RTBF (dépendance et diminution compte tenu de la situation financière de la Fédération Wallonie Bruxelles) ;

- > un risque lié à la concurrence externe (GAFA et autres) et à un mouvement de consolidation dans le secteur des médias ;
- > un risque lié à la capacité de la Direction générale des Technologies de pouvoir faire face aux demandes tout en gérant en parallèle le chantier lié au nouveau bâtiment ;
- > un risque lié au départ de membres clefs du personnel et à l'absence de « succession planning » (y compris pour les membres du Comex) ;
- > un risque lié aux difficultés de trouver du personnel spécialisé ;
- > un risque lié à un manque de profil de développement IT en interne ;
- > un risque lié à des actes de cybercriminalité à l'encontre de la RTBF et de ses partenaires ;
- > un risque lié à une évolution rapide et constante de la technologie ;
- > un risque lié à un manque d'attention sur le digital par rapport au linéaire.

SYSTÈME DE CONTRÔLE INTERNE

Fruit d'une entreprise humaine, les organisations évoluent dans un monde de plus en plus interconnecté où complexité, incertitude et instabilité vont croissant. Dans ce contexte, les organisations ont besoin de structures et de processus efficaces qui les aident à réaliser leurs objectifs tout en renforçant leurs dispositifs de gouvernance et de gestion des risques. Le management de la RTBF rend compte des activités, des résultats et des prévisions à son organe de gouvernance, le Conseil d'administration. Aussi s'appuient-ils l'un comme l'autre sur l'audit interne pour fournir une assurance et des conseils indépendants et objectifs sur

tous les aspects de l'organisation, promouvoir et favoriser l'innovation et l'amélioration.

À cet effet, l'Institut des Auditeurs Internes (IIA) a développé un modèle universel, le Modèle des Trois Lignes (repris ci-dessous), qui aide les organisations à identifier les structures et processus optimaux pour réaliser leurs objectifs et renforcer leurs dispositifs de gouvernance et de gestion des risques.

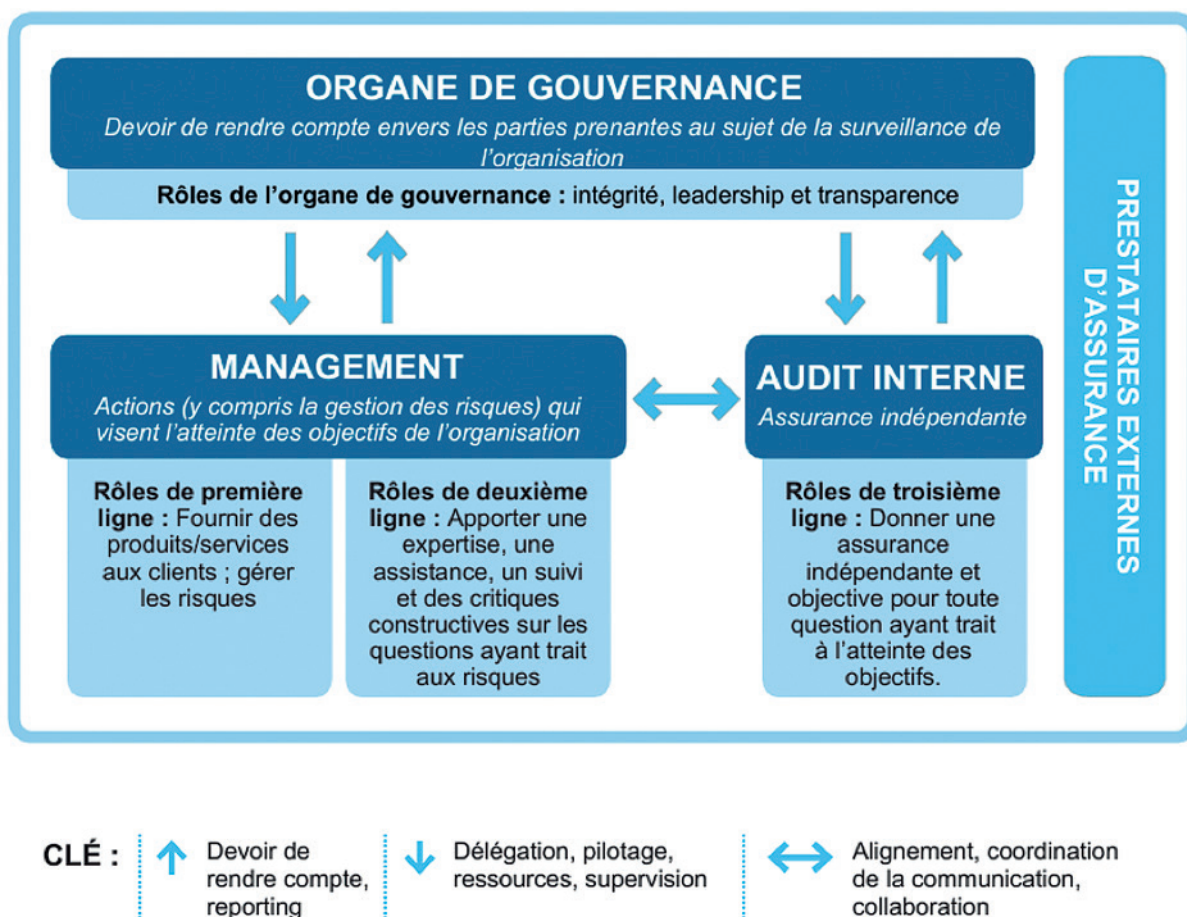


Fig. le Modèle des Trois Lignes (The Institute of Internal Auditors)

Ainsi, l'audit interne rend compte en premier lieu au Conseil d'administration de la RTBF, par l'intermédiaire du Comité d'audit, et préserve de fait son indépendance vis-à-vis du management.

La composition du Comité d'audit de la RTBF

Sur la base du règlement d'ordre intérieur de la RTBF, le Comité d'audit de la RTBF est composé de quatre membres dont trois administrateurs du Conseil d'administration de la RTBF et un expert externe indépendant. Les trois administrateurs ont été nommés le 20 décembre 2019 par le Conseil d'administration en tant que membre du Comité d'audit. L'expert externe indépendant a été désigné par le Comité d'audit en date du 13 mai 2020 suite à une procédure publique ouverte de recrutement. Le Comité d'audit est présidé par Monsieur Gaëtan Servais. Compte tenu du

renouvellement du Conseil d'administration de la RTBF en fin d'année 2024, il s'agit de la dernière année de mandature pour tous les membres du Comité d'audit de la RTBF.

D'autres fonctions ont également été conviées à participer aux réunions du Comité d'audit tenues en 2024 :

- > le Collège des Commissaires aux comptes (constitué du cabinet de réviseurs d'entreprises Callens, Vandelanotte & Theunissen et de la Cour des comptes), représenté respectivement par Monsieur Stéphane Rosier et Madame Florence Thys ;
- > les deux auditeurs internes de la RTBF (qui assurent le secrétariat du Comité d'audit), Messieurs Vincent Gerardy et Jean-Baptiste Lagnié ;
- > le Secrétaire du Conseil d'administration, Monsieur Daniel Brouyère ;

- > l'Administrateur général, Monsieur Jean-Paul Philippot ;
- > le Directeur financier, Monsieur Chris Vandervinne ;
- > les deux Commissaires du Gouvernement, Madame Manon Letouche et Monsieur Marc Focroulle.

Le mandat du Comité d'audit et l'organisation de ses travaux

Les missions du Comité d'audit ont été réparties en deux parties distinctes : les travaux récurrents et les travaux non récurrents.

Les travaux récurrents du Comité d'audit proviennent du règlement d'ordre intérieur de la RTBF (toutes les tâches sont exhaustivement intégrées) ainsi que quelques ajouts suggérés par le Comité d'audit dans sa mission de contrôle, comme suit :

- > émettre un avis sur les états financiers, le budget et le plan d'investissements ;
- > prendre connaissance des travaux du Collège des Commissaires aux comptes ;
- > coordonner les travaux du service d'audit interne ;
- > informer le Conseil d'administration de ses travaux après chaque réunion.

Ces tâches doivent être effectuées annuellement en fonction des différentes réunions planifiées (au nombre de quatre pour l'année 2024).

En ce qui concerne les travaux non récurrents du Comité d'audit, les membres du Comité d'audit ont listé les activités et les tâches qu'ils souhaitent réaliser pendant la durée globale de leur mandat, soit jusque fin 2024. En synthèse, les tâches non récurrentes sont les suivantes :

- > la révision du règlement d'ordre intérieur ;
- > la compréhension, le suivi régulier des principaux risques liés aux activités de la RTBF et le traitement de ceux-ci par le Management ;
- > l'examen de la partie non-financière du rapport annuel de la RTBF ;
- > la réalisation d'une auto-évaluation de son fonctionnement.

Avis général et recommandations du Comité d'audit à l'attention du Conseil d'administration de la RTBF

L'article 38 « missions » et l'article 39 « responsabilités » du règlement d'ordre intérieur implique de la part du Comité d'audit, la formulation d'un avis / d'une déclaration / d'une appréciation globale de celui-ci sur la gestion des risques, le contrôle interne et la gouvernance. En 2024, l'avis du Comité d'audit est le suivant :

- > par rapport à l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques mis au point par la direction de la RTBF, le Comité d'audit souligne le travail d'identification du top 50 des risques liés à la RTBF ;
- > au niveau du contrôle interne, du système de gestion des risques et de la gouvernance, le Comité d'audit estime que la direction de la RTBF a instauré une gouvernance efficace, efficiente et économique permettant à la RTBF de s'assurer que les principaux risques (y compris les risques liés à la fraude et au respect des lois et règlements en vigueur) sont correctement identifiés, évalués et gérés. Et cela à travers ses processus comptables, financiers, administratifs et opérationnels.





RAPPORT

FINANCIER



RAPPORT FINANCIER

PERFORMANCES FINANCIERES	134
FOCUS SUR LES RESULTATS FINANCIERS	138
COÛT NET DE LA MISSION DE SERVICE PUBLIC	148
COMPTES ANNUELS	151
BILAN SOCIAL	176
REGLES D'EVALUATION	180
MENTIONS REPRISES EN CONFORMITE AVEC L'ARTICLE 3:6 DU CODE DES SOCIETES ET DES ASSOCIATIONS	184
FILIALES	186
RAPPORT DE RÉMUNÉRATION	189

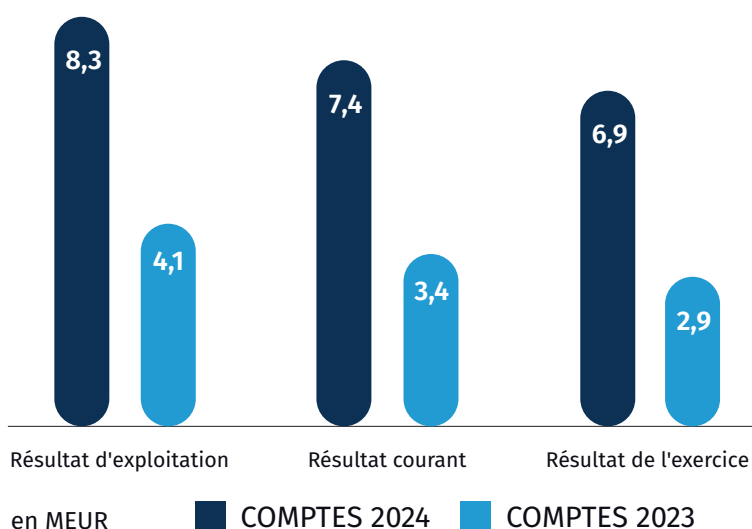
1. PERFORMANCES FINANCIÈRES

RÉSULTATS

En 2024, le résultat d'exploitation est positif pour la dix-huitième année consécutive et s'établit à 8,3 millions d'euros.

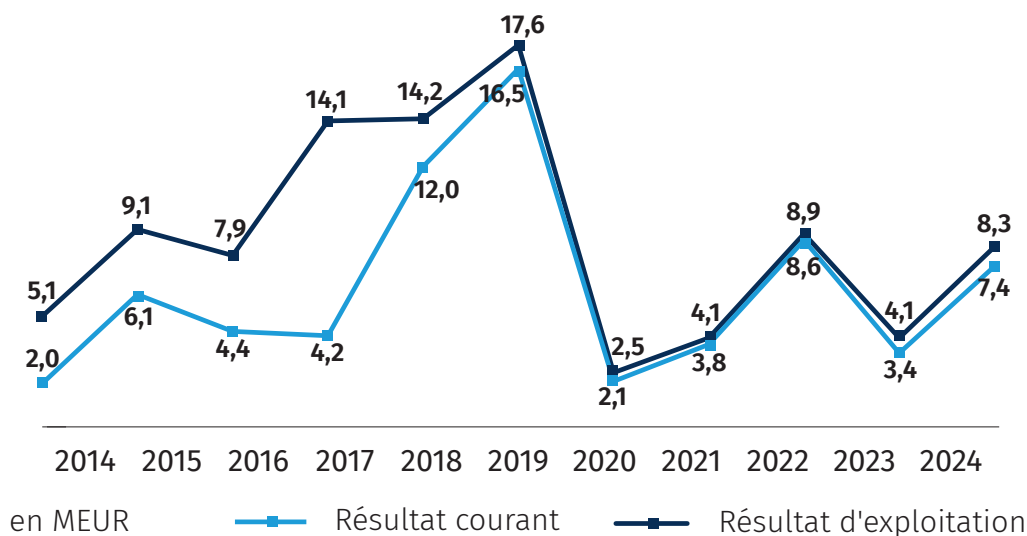
Le résultat courant positif s'établit à 7,4 millions d'euros contre 3,4 millions d'euros en positif en 2023.

Le résultat de l'exercice s'établit à 6,9 millions d'euros.



ÉVOLUTION FINANCIÈRE 2014-2024

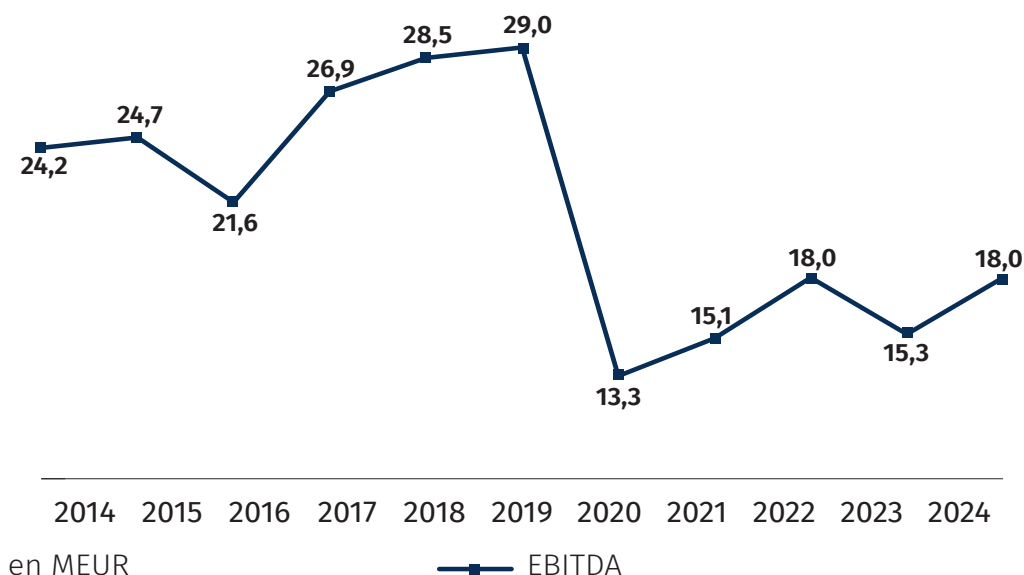
Evolution du résultat d'exploitation et du résultat courant (en millions d'euros)



Les montants repris pour les produits d'exploitation et les services et biens divers n'incluent pas les échanges promotionnels qui s'élèvent à 21,7 millions d'euros en 2024 et 20,8 millions d'euros en 2023. Les échanges sont inclus dans les rubriques des comptes annuels.

EVOLUTION DE L'EBITDA

L'EBITDA (résultat opérationnel avant amortissements) s'établit à 18 millions d'euros, soit une hausse de 2,7 millions d'euros par rapport à 2023.



En 2024, les recettes de la RTBF s'établissent à **483,3 millions d'euros**, soit une hausse de 3,1% par rapport à 2023.

La dotation ordinaire s'élève à **345,4 millions d'euros**.

La subvention complémentaire, relative aux charges de pension, s'élève à **15,2 millions d'euros**, soit une hausse de 0,8 million d'euros par rapport à 2023. La dotation TV5 s'établit à **9,5 millions d'euros** et la dotation pour l'accessibilité à **4,1 millions d'euros**.

Les recettes publicitaires de la RTBF atteignent **67,5 millions d'euros**, en hausse de 2,4% par rapport à 2023.

Les autres recettes atteignent **31,3 millions d'euros**, en baisse de 2,6%. La part des

recettes liées aux câblo-opérateurs se chiffre à **12,4 millions d'euros**.

En 2024, les charges d'exploitation, incluant les provisions d'exploitation non récurrentes, s'établissent à **474,6 millions d'euros**, en augmentation de 2,2%.

Les coûts salariaux s'élèvent à **226,2 millions d'euros**, soit une augmentation de 3,4% par rapport à 2023.

Les charges d'achats et de services atteignent **215,9 millions d'euros** et sont en hausse de 10,1% par rapport à 2023.

Les amortissements s'élèvent à **9 millions d'euros**.

Les réductions de valeur atteignent **0,8 million d'euros**. En ce qui concerne les provisions, les dotations sont supérieures aux reprises de **6,4 millions d'euros**.

Les autres charges et charges non-récurrentes s'élèvent à **16,3 millions d'euros**.

Par conséquent, le résultat d'exploitation 2024 présente un bénéfice de **8,3 millions d'euros**.

Le résultat financier est négatif à hauteur de -0,9 million d'euros.

Le résultat courant s'établit à **7,4 millions d'euros**.

Le résultat de l'exercice s'établit à **6,9 millions d'euros**.

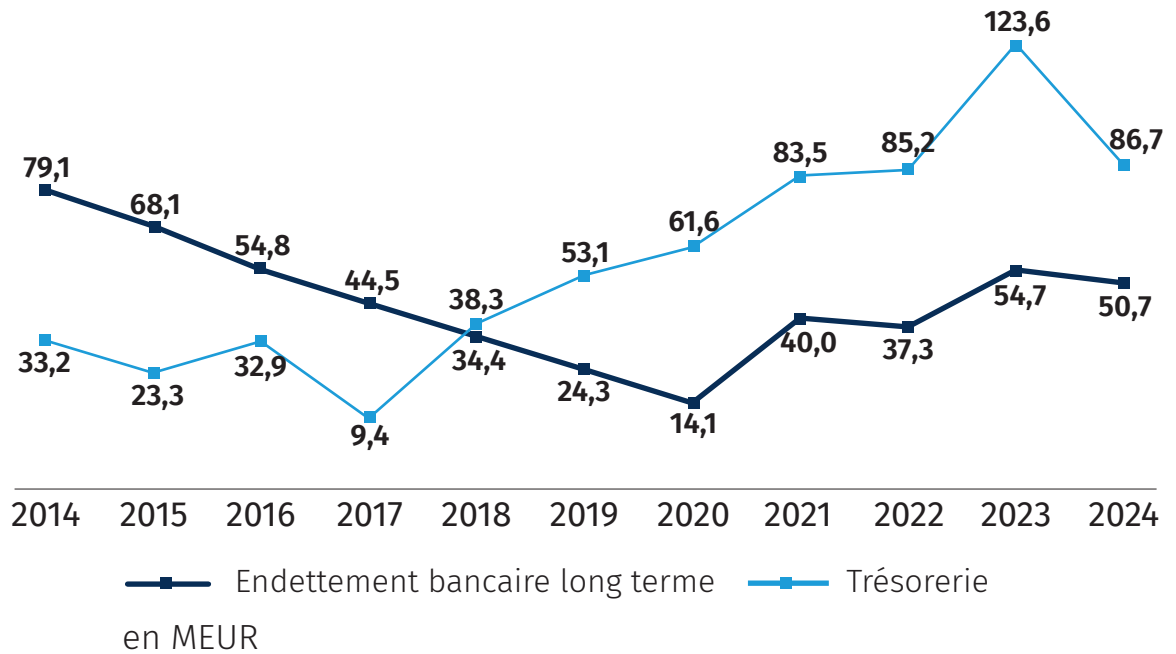
STRUCTURE FINANCIERE

La position nette de trésorerie s'élève à 86,7 millions d'euros au 31 décembre 2024, soit une diminution de 36,9 millions d'euros par rapport à l'année précédente.

L'endettement financier à long terme atteint **50,7 millions d'euros**.

EVOLUTION DE L'ENDETTEMENT BANCAIRE LONG TERME, ET DE LA TRESORERIE

Le graphique ci-dessous résume l'évolution de l'endettement bancaire à long terme et de la trésorerie depuis 2014 (en millions d'euros).

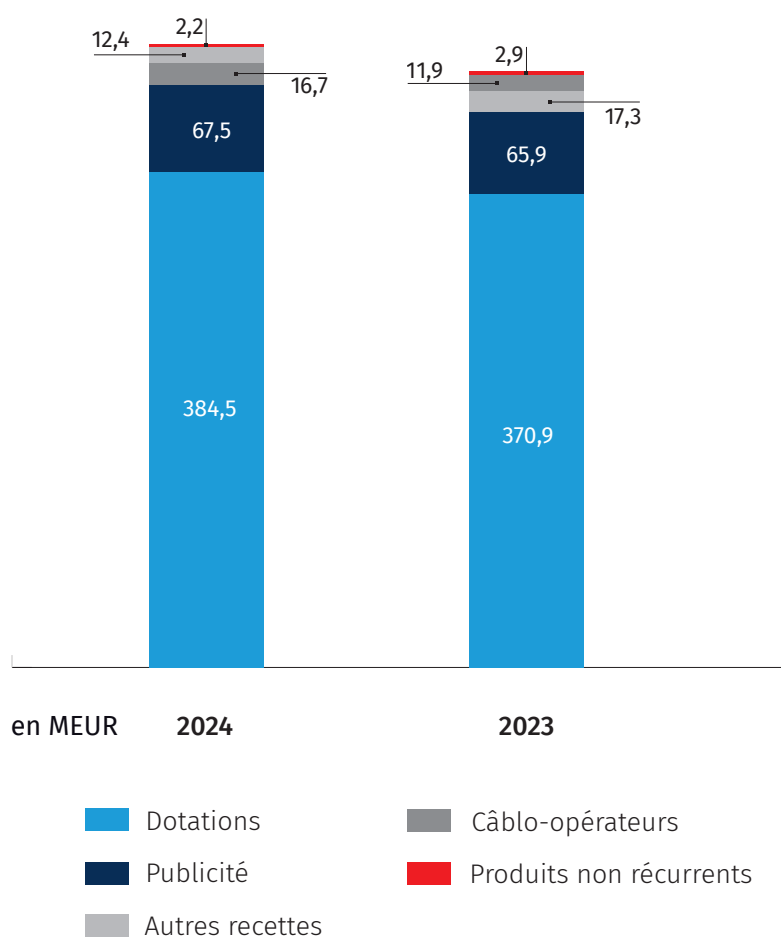


2. FOCUS SUR LES RESULTATS FINANCIERS*

2.1. RECETTES

2.1.1. RECETTES GLOBALES

EN MILLIONS D'EUROS	COMPTES 2024		COMPTES 2023		ECART 24-23	ECART %
DOTATIONS	384,5	80%	370,9	79%	13,6	4%
PUBLICITE	67,5	14%	65,9	14%	1,6	2%
CÂBLO-OPÉRATEURS	12,4	3%	11,9	3%	0,6	5%
AUTRES RECETTES	16,7	3%	17,3	4%	-0,6	-4%
PRODUITS NON RÉCURRENTS	2,2	0%	2,9	1%	-0,8	-26%
TOTAL	483,3	100%	469,0	100%	14,3	3,1%



* Les montants repris pour les produits d'exploitation et les services et biens divers n'incluent pas les échanges promotionnels qui s'élèvent à 21,7 millions d'euros en 2024 et 20,8 millions d'euros en 2023. Les échanges sont inclus dans les rubriques des comptes annuels.

2.1.2. DOTATIONS

EN MILLIONS D'EUROS	COMPTES 2024	COMPTES 2023	ECART 24-23	ECART %
DOTATION ORDINAIRE	345,4	332,8	12,6	4%
SUBVENTION RESPONSABILISATION SEC	10,4	10,2	0,2	2%
SUBVENTION PENSION	15,2	14,5	0,8	5%
DOTATION TV5	9,5	9,4	0,1	1%
DOTATION ACCESSIBILITE	4,1	4,1	0,0	0%
TOTAL	384,5	370,9	13,6	4%

La dotation ordinaire 2024 s'élève à **345,4 millions d'euros**. Elle évolue selon les termes du contrat de gestion 2023-2027.

financement de la RTBF en 2024 dans les comptes consolidés de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

La subvention responsabilisation SEC s'élève à **10,4 millions d'euros**. Cette compensation était conditionnée à des mesures complémentaires exécutées par l'entreprise en termes de « responsabilisation SEC 2010 », visant à garantir la neutralité du solde de

En 2024, la dotation relative à la subvention complémentaire pension s'établit à **15,2 millions d'euros**.

La dotation relative à TV5 s'élève à **9,5 millions d'euros** en 2024.

2.1.3. PUBLICITÉ

EN MILLIONS D'EUROS	COMPTES 2024	COMPTES 2023	ECART 24-23	ECART %
TÉLÉVISION	37,6	37,3	0,4	1%
RADIO	23,8	23,6	0,3	1%
DIGITAL	6,0	5,1	0,9	17%
TOTAL	67,5	65,9	1,6	2,4%

Les recettes publicitaires sont supérieures de **1,6 million d'euros** à celles de 2023.

En radio, les recettes augmentent de **0,3 million d'euros**, soit une hausse de 1%.

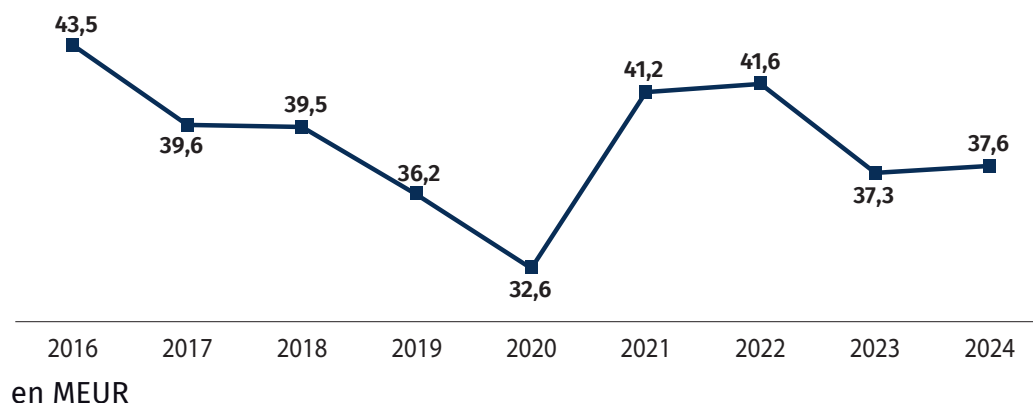
En télévision, elles présentent une légère hausse de **0,4 million d'euros**, soit une augmentation de 1%. La présence de deux grands événements sportifs permet cette année de compenser une diminution du reach.

Les recettes en digital sont en progression de 0,9 million d'euros par rapport à 2023.



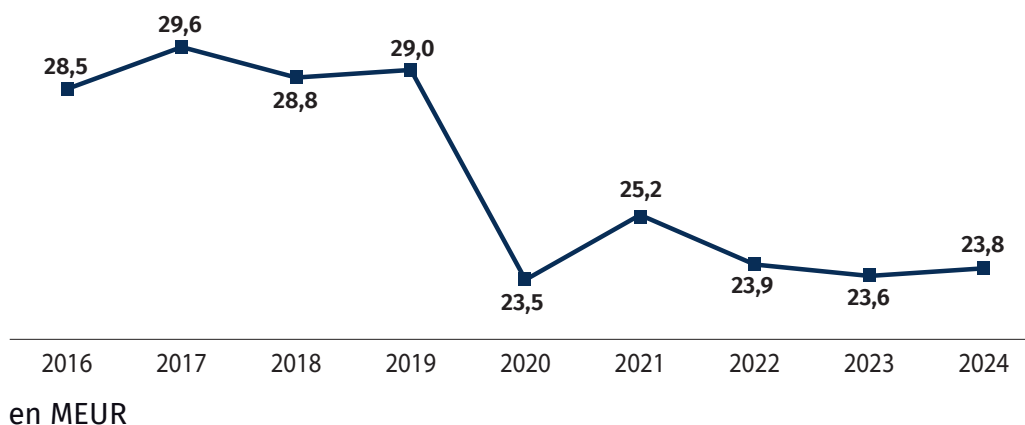
EVOLUTION DES RECETTES PUBLICITAIRES NETTES TÉLÉVISION

Le graphique ci-dessous résume l'évolution des recettes publicitaires nettes en télévision depuis l'année 2016 (en millions d'euros).



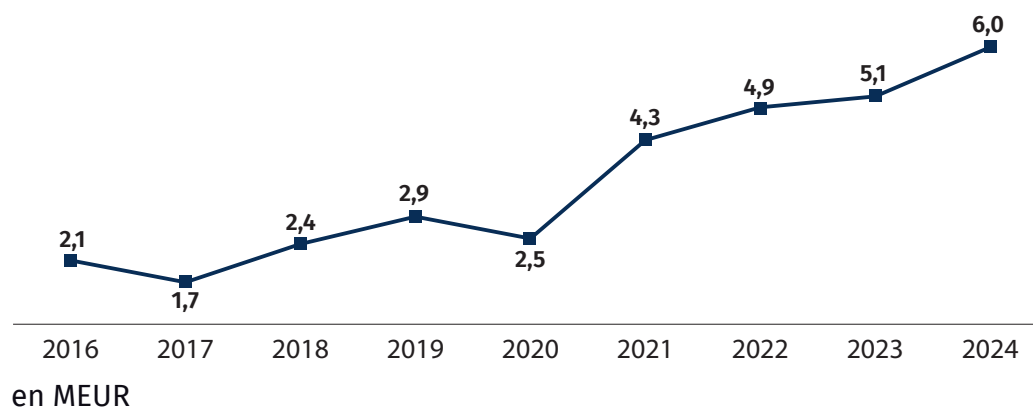
EVOLUTION DES RECETTES PUBLICITAIRES NETTES RADIO

Le graphique ci-dessous résume l'évolution des recettes publicitaires nettes en radio depuis l'année 2016 (en millions d'euros).



EVOLUTION DES RECETTES PUBLICITAIRES NETTES DIGITAL

Le graphique ci-dessous résume l'évolution des recettes publicitaires nettes digitales depuis l'année 2016 (en millions d'euros).



2.1.4. RECETTES CÂBLO-OPÉRATEURS

EN MILLIONS D'EUROS	COMPTES 2024	COMPTES 2023	ECART 24-23	ECART %
CÂBLO-OPÉRATEURS	12,4	11,9	0,6	4,7

Les recettes des câblo-opérateurs s'élèvent à 12,4 millions d'euros en 2024.

2.1.5. AUTRES RECETTES

EN MILLIONS D'EUROS	COMPTES 2024	COMPTES 2023	ECART 24-23	ECART %
AIDES À LA PRODUCTION	5,1	5,4	-0,3	-5%
PRESTATIONS DE SERVICE	2,1	2,0	0,1	3%
VENTES (VOD, PRODUITS FINIS, DROITS & ROYALTIES)	2,8	2,3	0,4	18%
RECETTES DIVERSES	4,9	5,8	-0,9	-16%
RECETTES DE LOCATION	1,9	1,8	0,1	5%
TOTAL	16,7	17,3	-0,6	-4%

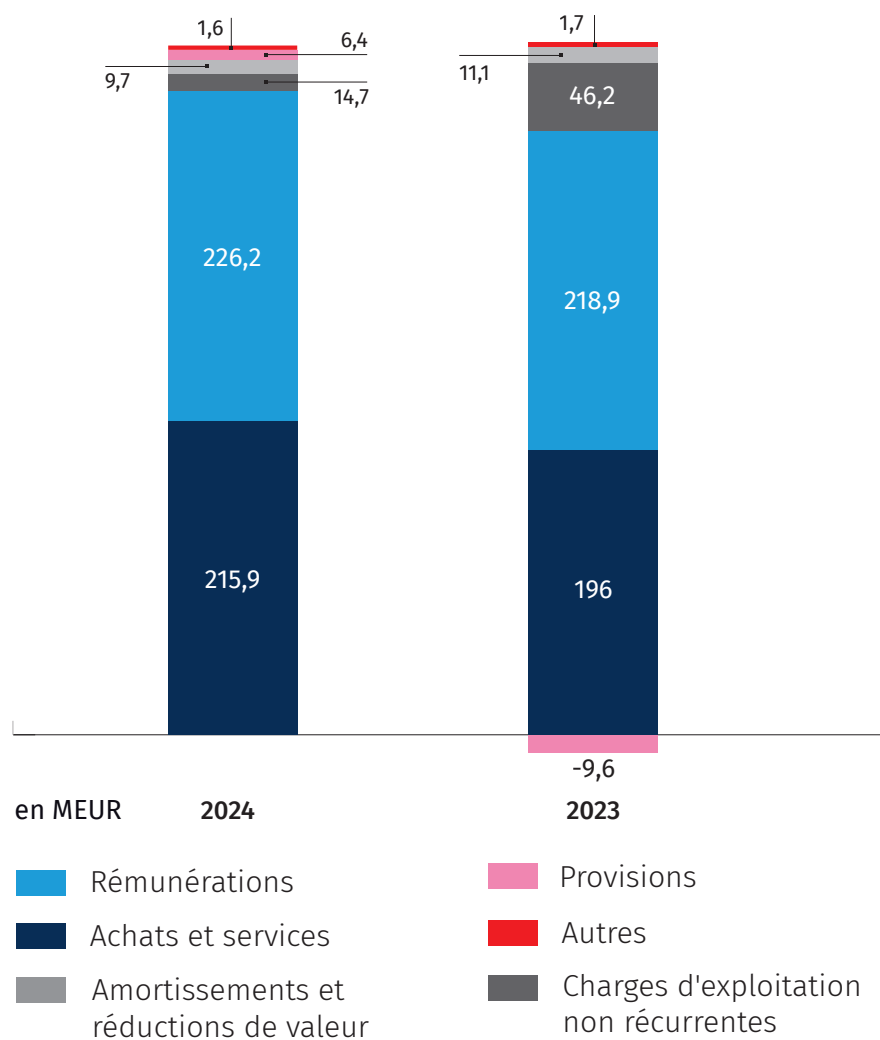
Les aides à la production s'élèvent à 5,1 millions d'euros en 2024 et sont en baisse de 0,3 million d'euros par rapport à 2023.

Les prestations de service atteignent 2,1 millions d'euros. Les ventes progressent à 2,8 millions d'euros. Les recettes diverses s'établissent à 4,9 millions d'euros.

2.2. COÛT

2.2.1. COÛTS GLOBAUX

EN MILLIONS D'EUROS	COMPTES 2024	COMPTES 2023	ECART 24-23	ECART %
ACHATS ET SERVICES	215,9	196,0	19,8	10,1%
RÉMUNÉRATIONS	226,2	218,9	7,4	3,4%
AMORTISSEMENTS ET RÉDUCTIONS DE VALEUR	9,7	11,1	-1,4	-13%
PROVISIONS	6,4	-9,6	16,0	
AUTRES	1,6	1,7	0,0	
CHARGES D'EXPLOITATION NON RÉCURRENTES	14,7	46,2	-31,5	
TOTAL	474,6	464,4	10,2	2,2%



Les charges d'exploitation augmentent de 2,2%.

> Achats, services et biens divers

Les achats, services et biens divers augmentent de 19,8 millions d'euros par rapport à 2023. Cette augmentation provient essentiellement des éléments suivants :

- Les événements sportifs plus nombreux en 2024, ainsi que la couverture des élections, pour 8,4 millions d'euros ;
- L'inflation pour 6,4 millions d'euros ;
- Des prestations externes pour 3,2 millions d'euros ;
- L'augmentation des droits d'auteur en 2024 pour 2,2 millions d'euros ;
- De nouveaux projets éditoriaux pour 2 millions d'euros ;
- Des projets technologiques liés au développement numérique et à la simplification opérationnelle et administrative pour 1,9 million d'euros ;
- Des dépenses liées à Média Square pour 1,6 million d'euros ;

Compensés principalement par des économies pour 5,9 millions d'euros.

> Charges de personnel

Les charges de personnel s'établissent à **226,2 millions d'euros**. Elles augmentent de 7,4 millions d'euros par les effets de l'indexation et de la progression barémique, du taux de cotisation pension des statutaires et de l'augmentation du taux d'assurance-groupe pour les contractuels. Ces effets sont compensés partiellement par la diminution du nombre moyen de travailleurs à hauteur de 40 ETP inscrits au registre du personnel.

> Amortissements et réductions de valeurs

La charge d'amortissements annuels s'élève à **9 millions d'euros** en 2024.

Les réductions de valeurs s'élèvent à **0,8 million d'euros** en 2024.

> Provisions et charges d'exploitation autres et non-récurrentes

La dotation nette de provisions récurrentes et non récurrentes s'élève à **6,4 millions d'euros**.

Les autres charges d'exploitation s'élèvent à **1,6 million d'euros**.

Les charges d'exploitation non récurrentes se rapportent principalement à la variation de provisions pour des risques de nature immobilière et s'élèvent à **14,7 millions d'euros**.



2.2.2. CONTENUS

EN MILLIONS D'EUROS	COMPTES 2024	COMPTES 2023	ECART 24-23	ECART %
INFO ET SPORTS	73,3	64,1	9,2	14%
PRODUCTION 360	61,9	58,5	3,4	6%
THEMATIQUES	51,4	50,4	1,0	2%
FICTION ET DOCUMENTAIRES	36,6	35,3	1,2	3%
LES CONTENUS	4,0	3,6	0,4	10%
TOTAL	227,3	212,1	15,2	7%

Les dépenses opérationnelles du pôle Contenus s'élèvent globalement à 227,3 millions d'euros, soit une hausse de 15,2 millions d'euros par rapport à 2023.

Le département Info et Sports représente un total de 73,3 millions d'euros.

Les coûts relatifs au département de la Production 360 atteignent un total de 61,9 millions d'euros.

Les thématiques de contenus atteignent ensemble un coût total de 51,4 millions d'euros, soit 1 million d'euros d'augmentation

par rapport à 2023. Ce montant est réparti respectivement entre 10 millions d'euros en Culture et Musique, 15,3 millions d'euros en Divertissement, 17,5 millions d'euros en Société, modes de vie et connaissances, et 8,7 millions d'euros aux Services aux publics.

La section Fiction et Documentaires regroupe les coûts relatifs aux acquisitions de droits de diffusion pour un montant de 25,9 millions d'euros, ainsi que les apports en coproductions pour 10,6 millions d'euros, pour un total de 36,6 millions d'euros, soit une hausse de 1,2 million d'euros par rapport à 2023.

2.2.3. MEDIAS

EN MILLIONS D'EUROS	COMPTES 2024	COMPTES 2023	ECART 24-23	ECART %
LES MEDIAS	22,5	20,7	1,9	9%
EDITIONS D'OFFRES	17,1	16,7	0,4	2%
MARKETING ET COMMUNICATION	11,3	11,3	0,1	1%
PUBLICATIONS	12,2	11,1	1,1	10%
TOTAL	63,2	59,7	3,4	6%

Les dépenses opérationnelles du pôle Médias s'élèvent globalement à 63,2 millions d'euros.

Les frais relatifs aux quatre éditions d'offre de la RTBF s'élèvent à 17,1 millions d'euros, soit 6,8 millions d'euros pour les

Affinitaires, 4,6 millions d'euros pour Nous, 3 millions d'euros pour les Jeunes Adultes et 2,7 millions d'euros pour les Nouvelles Générations. Les départements Marketing et Communication et Publications atteignent respectivement 11,3 millions d'euros et 12,2 millions d'euros.

2.2.4. TECHNOLOGIES

EN MILLIONS D'EUROS	COMPTES 2024	COMPTES 2023	ECART 24-23	ECART %
OPERATIONS ET DISTRIBUTION	24,9	23,2	1,8	8%
ARCHITECTURE ET APPLICATIONS	23,2	22,3	0,9	4%
LES TECHNOLOGIES	14,3	13,1	1,2	9%
TOTAL	62,4	58,6	3,8	7%

Les coûts relatifs au département des Technologies s'élèvent à 62,4 millions d'euros, soit une hausse de 3,8 millions d'euros par rapport à 2023. Les Opérations

et Distribution atteignent 24,9 millions d'euros. Les frais relatifs au service Infrastructure et Applications s'élèvent à 23,2 millions d'euros.

2.2.5. SUPPORTS

EN MILLIONS D'EUROS	COMPTES 2024	COMPTES 2023	ECART 24-23	ECART %
FACILITES	32,3	30,2	2,0	7%
RESSOURCES HUMAINES	11,7	11,8	-0,1	-1%
FINANCE & DEVELOPPEMENT DES AFFAIRES	11,2	10,9	0,3	2%
ADMINISTRATION GENERALE	12,9	12,6	0,3	2%
JURIDIQUE	1,4	1,3	0,1	11%
TOTAL	69,5	66,8	2,7	4%

Les supports comprennent l'Administration générale, les services généraux (Facilités, Finance et Juridique) et la Direction

Générale Développement et Ressources Humaines.



2.3. TRÉSORERIE

EN MILLIERS D'EUROS	COMPTES 2024	COMPTES 2023
POSITION NETTE DE TRÉSORERIE À L'OUVERTURE	123.605	85.193
Résultat après intervention des filiales	8.600	4.674
Amortissements	8.846	9.132
Variation des provisions	21.119	36.483
Variation du besoin en fonds de roulement	-32.371	9.037
Variation de stocks	-25.985	2.760
Variation de créances	-5.633	-7.866
Variations de dettes non financières	-753	14.143
Autres	676	-1.677
FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	6.871	57.649
Investissements Média Square	-44.353	-41.688
Investissements autres	-4.901	-7.798
Libération de capital FERI	-1.700	-120
Cession d'actifs	51	20
Vente des terrains Reyers	6.231	9.615
FLUX DE TRÉSORERIE D'INVESTISSEMENT	-44.673	-39.972
Financement par FERI et FREY	4.921	3.401
Nouveaux emprunts	0	20.000
Remboursement d'emprunts	-4.000	-2.667
FLUX DE TRÉSORERIE DE FINANCEMENT	921	20.735
VARIATION NETTE DE TRÉSORERIE	-36.881	38.412
POSITION NETTE DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE	86.724	123.605

2.3.1. FLUX DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES

En 2024, les activités opérationnelles génèrent **6,9 millions d'euros**. Le résultat final après intervention des filiales et les amortissements génèrent respectivement **8,6** et **8,8 millions d'euros**, tandis que le total

des provisions augmente de **21,1 millions d'euros**. Le besoin en fonds de roulement augmente de **32,4 millions d'euros** par rapport à 2023.

2.3.2. FLUX DE TRÉSORERIE D'INVESTISSEMENT

Le niveau d'investissements 2024 atteint **49,3 millions d'euros**, dont 44,4 millions d'euros pour Média Square, 2,5 millions d'euros pour les investissements récurrents technologiques, 1,2 million d'euros pour les

projets technologiques et 1,2 million d'euros pour des investissements liés aux facilités.

La RTBF a encaissé **6,2 millions d'euros** liés à la vente progressive des terrains Reyers.

2.3.3. FLUX DE TRÉSORERIE DE FINANCEMENT

L'endettement financier à long terme atteint **50,7 millions d'euros**.

POSITION NETTE DE TRÉSORERIE AU 31 DÉCEMBRE 2024

La variation nette de trésorerie sur l'exercice 2024 s'élève à **-36,9 millions d'euros**.

Au 31 décembre 2024, la position nette de trésorerie dépasse l'endettement d'un montant de **36 millions d'euros**.

3. COÛT NET DE LA MISSION DE SERVICE PUBLIC

En date du 11 mars 2015, est paru au Moniteur belge, le décret du 29 janvier 2015 qui impose d'établir « une synthèse des sources, des revenus et des coûts issus de l'exercice des activités de l'entreprise, ventilant ceux liés directement à l'exercice de la mission de service public, ceux des activités mixtes, ainsi que ceux relevant des activités commerciales et un aperçu exhaustif des coûts nets de l'exercice de la mission de service public ». Il entre en vigueur à la date du 1^{er} janvier 2015. Dans le sixième contrat de gestion, l'article 42 énonce que la RTBF se dote des instruments comptables lui permettant de déterminer le coût net de ses missions de service public et toute éventuelle surcompensation.

Le coût net de la mission de service public¹ est obtenu en retranchant à l'ensemble des charges de l'entreprise :

1. Le coût des activités commerciales ne tirant pas un avantage de la mission de service public
2. L'ensemble des produits des activités non commerciales
3. L'ensemble des produits des activités commerciales tirant un avantage direct ou indirect de la mission de service public

Ces trois catégories sont détaillées ci-dessous :

ACTIVITÉS COMMERCIALES NE TIRANT PAS UN AVANTAGE DE LA MISSION DE SERVICE PUBLIC

Cette catégorie concerne les activités de licences et de merchandising, d'organisation d'évènements, de location de matériel de

production et de fourniture de services techniques.

EN MILLIONS D'EUROS	COMPTES 2024	COMPTES 2023	ECART 24-23	ECART %
PRODUITS	4,7	4,1	0,6	13,5%
Prestations de service, ventes licences, merchandising et évènements	2,8	2,4	0,5	20,0%
Recettes de location	1,9	1,8	0,1	4,9%
CHARGES	-0,5	-0,5	0,0	-7,5%
TOTAL	4,2	3,6	0,6	16,3%

En 2024, le résultat net de cette catégorie s'élève à 4,2 millions d'euros, en augmentation de 0,6 million d'euros par rapport à 2023. Les recettes de location proviennent de la

mise à disposition d'emplacements sur des pylônes, de moyens de transmission et de surfaces immobilières.

¹ Journal officiel de l'Union européenne, C 257, 2009

ACTIVITÉS NON COMMERCIALES²

Les produits des activités non commerciales sont constitués des aides à la production, des recettes diverses, des produits d'exploitation non récurrents, ainsi que des produits financiers récurrents et non récurrents.

EN MILLIONS D'EUROS	COMPTES 2024	COMPTES 2023	ECART 24-23	ECART %
AIDES À LA PRODUCTION	5,1	5,4	-0,3	-5%
RECETTES DIVERSES	5,3	6,2	-0,9	-14%
PRODUITS D'EXPLOITATION NON RÉCURRENTS	0,1	0,0	0,0	189%
TOTAL	10,5	11,6	-1,1	-10%

Les comptes 2024 affichent des recettes liées aux activités non commerciales pour un total de 10,5 millions d'euros, soit 1,1 million d'euros de moins qu'en 2023.

Les aides à la production s'élèvent à 5,1 millions d'euros en 2024 contre 5,4 millions d'euros en 2023. Parmi celles-ci, les aides en provenance des pouvoirs publics belges représentent 50,4% en 2024 soit 2,6 millions d'euros et se répartissent comme suit :

EN MILLIONS D'EUROS	COMPTES 2024	COMPTES 2023	ECART 24-23	ECART %
FÉDÉRAL	0,0	0,0	0,0	86%
FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES	0,7	0,9	-0,2	-21%
WALLONIE	0,8	0,8	-0,1	-8%
BRUXELLES	0,4	0,5	-0,1	-14%
COMMUNES	0,5	0,6	-0,0	-3%
TOTAL	2,6	2,9	-0,3	-12%

² Les montants repris dans ce chapitre n'incluent pas la plus-value non récurrente liée à la vente de terrains de Reyers s'élevant à 2,5 millions d'euros en 2023 et à 1,8 million d'euros en 2024.

ACTIVITÉS COMMERCIALES TIRANT UN AVANTAGE DIRECT OU INDIRECT DE LA MISSION DE SERVICE PUBLIC

EN MILLIONS D'EUROS	COMPTES 2024	COMPTES 2023	ECART 24-23	ECART %
PRODUITS	103,6	100,6	2,9	3%
Publicité nette	67,5	65,9	1,6	2%
Echanges - parrainage	21,7	20,8	0,9	5%
Recettes câblo - opérateurs	12,4	11,9	0,6	5%
Autres produits	1,9	2,1	-0,1	-5%

En 2024, les produits des activités commerciales tirant un avantage direct ou indirect de la mission de service public s'élèvent à 103,6 millions d'euros, ce montant

est supérieur à celui de 2023 (+2,9 millions d'euros). Les recettes de ces activités concernent essentiellement la publicité, les échanges et les câblo-opérateurs.

COÛT NET DE LA MISSION DE SERVICE PUBLIC

EN MILLIONS D'EUROS	COMPTES 2024	COMPTES 2023	ECART 24-23	ECART %
TOTAL DES CHARGES DE L'ENTREPRISE	498,1	486,9	11,2	2%
Coût des activités commerciales ne tirant pas un avantage de la mission de service public	0,5	0,5	0,0	-8%
TOTAL CHARGES LIEES A LA MISSION DE SERVICE PUBLIC	497,6	486,4	11,2	2%
Produits des activités non-commerciales	10,5	11,6	-1,1	-10%
Produits des activités commerciales tirant un avantage direct ou indirect de la mission de service public	103,6	100,6	2,9	3%
COÛT NET DE LA MISSION DE SERVICE PUBLIC	383,6	374,2	9,4	3%
DOTATIONS	384,5	370,9	13,6	4%
SOLDE	0,9	-3,3	4,2	-128%

En 2024, les dotations sont supérieures au coût net de la mission de service public (+ 0,9 million d'euros).

Ce montant est inférieur aux 10% de recettes totales annuelles (0,2%). Il est affecté à une

réserve destinée à compenser des variations annuelles de charges et de recettes, afin de les allouer les années ultérieures, par priorité, à des activités de production de programmes, à l'amélioration qualitative et quantitative de ceux-ci et à son développement technique.

4. COMPTES ANNUELS

C3.1 - BILAN APRÈS RÉPARTITION - ACTIF

ACTIF	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	6.1	20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	235.696.013	195.985.223
Immobilisations incorporelles	6.2	21		
Immobilisations corporelles	6.3	22/27	198.009.265	157.728.009
Terrains et constructions		22	21.698.149	23.462.604
Installations, machines et outillage		23	16.333.912	16.716.837
Mobilier et matériel roulant		24	4.964.368	5.332.651
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27	155.012.836	112.215.916
Immobilisations financières	6.4/6.5.1	28	37.686.748	38.257.214
Entreprises liées	6.15	280/1	27.848.399	27.848.399
Participations		280	27.848.399	27.848.399
Créances		281		
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	6.15	282/3	9.415.831	9.974.297
Participations		282	9.313.410	9.849.297
Créances		283	102.421	125.000
Autres immobilisations financières		284/8	422.518	434.518
Actions et parts		284	422.518	422.518
Créances et cautionnements en numéraire		285/8		12.000
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	268.085.330	283.684.391
Créances à plus d'un an		29	56.858.435	57.820.216
Créances commerciales		290		
Autres créances		291	56.858.435	57.820.216
Stocks et commandes en cours d'exécution		3	46.371.899	25.991.430
Stocks		30/36	46.371.899	25.991.430
Approvisionnements		30/31		
En-cours de fabrication		32	5.455.276	4.144.422
Produits finis		33	590.426	202.881
Marchandises		34	30.265.960	4.668.550
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36	10.060.237	16.975.578
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	65.828.892	69.500.584
Créances commerciales		40	46.762.257	51.712.640
Autres créances		41	19.066.634	17.787.944
Placements de trésorerie	6.5.1/6.6	50/53	14.485	14.371
Actions propres		50		
Autres placements		51/53	14.485	14.371
Valeurs disponibles		54/58	86.709.552	123.590.484
Comptes de régularisation	6.6	490/1	12.302.067	6.767.306
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	503.781.344	479.669.614

C3.2 - BILAN APRÈS RÉPARTITION - PASSIF

PASSIF	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
CAPITAUX PROPRES		10/15	119.178.928	110.578.934
Apport	6.71	10/11		
Disponible		110		
Indisponible		111		
Plus-values de réévaluation		12	9.113.527	9.113.527
Réserves		13	14.471.884	14.471.884
Réserves indisponibles		130/1		
Réserves statutairement indisponibles		1311		
Acquisitions d'actions propres		1312		
Soutien financier		1313		
Autres		1319		
Réserves immunisées		132		
Réserves disponibles		133	14.471.884	14.471.884
Bénéfice (Perte) reporté(e)		14	95.581.281	86.981.287
Subsides en capital		15	12.236	12.236
Avance aux associés sur la répartition de l'actif net^{4}		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16	165.490.699	144.371.413
Provisions pour risques et charges		160/5	165.490.699	144.371.413
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162	37.839.984	37.728.810
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges	6.8	164/5	127.650.715	106.642.604
Impôts différés		168		
DETTES		17/49	219.111.717	224.719.267
Dettes à plus d'un an	6.9	17	107.713.805	107.040.972
Dettes financières		170/4	46.666.667	50.666.667
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement et dettes assimilées		172		
Etablissements de crédit		173	46.666.667	50.666.667
Autres emprunts		174		
Dettes commerciales		175		248.231
Fournisseurs		1750		248.231
Effets à payer		1751		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9	61.047.138	56.126.074
Dettes à un an au plus	6.9	42/48	87.000.029	91.684.995
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	4.000.000	4.000.000
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	34.299.662	37.579.264
Fournisseurs		440/4	34.299.662	37.579.264
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	45	47.684.590	47.471.998
Impôts		450/3	5.109.026	5.133.393
Rémunérations et charges sociales		454/9	42.575.564	42.338.605
Autres dettes		47/48	1.015.777	2.633.733
Comptes de régularisation	6.9	492/3	24.397.883	25.993.300
TOTAL DU PASSIF		10/49	503.781.344	479.669.614

C4 - COMPTE DE RÉSULTATS

COMPTE DE RÉSULTATS	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/76A	504.599.122	489.271.935
Chiffre d'affaires	6.10	70	94.033.218	9.161.180
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction)	(+)/(-)	71		
Production immobilisée		72		
Autres produits d'exploitation	6.10	74	408.737.264	395.703.342
Produits d'exploitation non récurrents	6.12	76A	1.828.641	2.507.413
Coût des ventes et des prestations		60/66A	496.312.924	485.145.430
Approvisionnements et marchandises		60	43.783.554	38.673.817
Achats		600/8	70.565.010	38.013.911
Stocks: réduction (augmentation) (+)/(-)		609	-26.781.455	659.906
Services et biens divers		61	193.807.550	178.141.325
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	6.10	62	226.234.586	218.857.649
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	8.972.685	9.163.728
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)	6.10	631/4	762.157	1.975.163
Provisions pour risques et charges : dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)	6.10	635/8	6.434.187	-9.571.554
Autres charges d'exploitation	6.10	640/8	1.620.535	1.663.454
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
Charges d'exploitation non récurrentes	6.12	66A	14.697.669	46.241.848
Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)/(-)		9901	8.286.198	4.126.506
Produits financiers		75/76B	505.400	495.158
Produits financiers récurrents		75	149.669	67.796
Produits des immobilisations financières		750	13.442	20.445
Produits des actifs circulants		751	1.073	4.295
Autres produits financiers	6.11	752/9	135.154	43.056
Produits financiers non récurrents	6.12	76B	355.731	427.362
Charges financières		65/66B	1.375.838	1.203.935
Charges financières récurrentes	6.11	65	839.951	178.523
Charges des dettes		650	779.074	139.781
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		651		
Autres charges financières		652/9	60.877	38.742
Charges financières non récurrentes	6.12	66B	535.887	1.025.412
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts(+)/(-)		9903	7.415.760	3.417.729
Prélèvement sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat(+)/(-)	6.13	67/77	503.148	546.469
Impôts		670/3	503.148	546.469
Régularisation d'impôts et reprise de provisions fiscales		77		
Bénéfice (Perte) de l'exercice(+)/(-)		9904	6.912.611	2.871.260
Prélèvement sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter(+)/(-)		9905	6.912.611	2.871.260



C5 - AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter (+)/(-)	9906	93.893.898	85.178.753
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)/(-)	(9905)	6.912.611	2.871.260
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent (+)/(-)	14P	86.981.287	82.307.493
Prélèvement sur les capitaux propres	791/2		
sur l'apport	791		
sur les réserves	792		
Affectation aux capitaux propres	691/2		
à l'apport	691		
à la réserve légale	6920		
aux autres réserves	6921		
Bénéfice (Perte) à reporter (+)/(-)	(14)	95.581.281	86.981.287
Intervention des associés dans la perte	794	1.687.383	1.802.534
Bénéfice à distribuer	694/7		
Rémunération de l'apport	694		
Administrateurs ou gérants	695		
Travailleurs	696		
Autres allocataires	697		

C6.2.1 - ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
FRAIS DE DÉVELOPPEMENT			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8051P	xxxxxxxxxxxxxxxxxxx	7.680
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8021		
Cessions et désaffectations	8031		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8041		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8051	7.680	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8121P	xxxxxxxxxxxxxxxxxxx	7.680
Mutations de l'exercice			
Actées	8071		
Reprises	8081		
Acquises de tiers	8091		
Annulées à la suite de cessions et désaffectations	8101		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8111		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8121	7.680	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	81311	0	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	81311	-	

C6.3.1 - ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
TERRAINS ET CONSTRUCTIONS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191P	xxxxxxxxxxxxxxxxxxx	77.292.865
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8161	265.897	
Cessions et désaffectations	8171		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8181	364.316	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191	77.923.077	
Plus-values au terme de l'exercice	8251P	xxxxxxxxxxxxxxxxxxx	0
Mutations de l'exercice			
Actées	8211		
Acquises de tiers	8221		
Annulées	8231		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8241		
Plus-values au terme de l'exercice	8251		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321P	xxxxxxxxxxxxxxxxxxx	53.830.260
Mutations de l'exercice			
Actées	8271	2.394.668	
Reprises	8281		
Acquises de tiers	8291		
Annulées à la suite de cessions et désaffectations	8301		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8311		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321	56.224.928	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(22)	21.698.149	

C6.3.2 - INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192P	xxxxxxxxxxxxxxxxxxx	119.987.131
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8162	1.703.282	
Cessions et désaffectations	8172	9.517.045	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8182	1.431.376	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192	113.604.744	
Plus-values au terme de l'exercice	8252P	xxxxxxxxxxxxxxxxxxx	0
Mutations de l'exercice			
Actées	8212		
Acquises de tiers	8222		
Annulées	8232		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8242		
Plus-values au terme de l'exercice	8252	0	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322P	xxxxxxxxxxxxxxxxxxx	103.270.294
Mutations de l'exercice			
Actées	8272	2.905.273	
Reprises	8282		
Acquises de tiers	8292		
Annulées à la suite de cessions et désaffectations	8302	8.904.734	
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8312		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322	97.270.832	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(23)	16.333.912	

C6.3.3 - MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193P	xxxxxxxxxxxxxxxxxxx	48.181.238
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8163	1.691.737	
Cessions et désaffectations	8173	1.021.138	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8183	1.000.707	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193	49.852.544	
Plus-values au terme de l'exercice	8253P	xxxxxxxxxxxxxxxxxxx	0
Mutations de l'exercice			
Actées	8213		
Acquises de tiers	8223		
Annulées	8233		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8243		
Plus-values au terme de l'exercice	8253		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323P	xxxxxxxxxxxxxxxxxxx	42.848.586
Mutations de l'exercice			
Actées	8273	3.036.693	
Reprises	8283		
Acquises de tiers	8293		
Annulées à la suite de cessions et désaffectations	8303	997.104	
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8313		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323	44.888.175	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(24)	4.964.368	

C6.3.6 - IMMOBILISATIONS EN COURS ET ACOMPTES VERSÉS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8196P	xxxxxxxxxxxxxxxxxxx	112.215.916
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8166	45.593.319	
Cessions et désaffectations	8176		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8186	-2.796.399	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8196	155.012.836	
Plus-values au terme de l'exercice	8256P	xxxxxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8216		
Acquises de tiers	8226		
Annulées	8236		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8246		
Plus-values au terme de l'exercice	8256		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8326P	xxxxxxxxxxxxxxxxxxx	0
Mutations de l'exercice			
Actées	8276		
Reprises	8286		
Acquises de tiers	8296		
Annulées à la suite de cessions et désaffectations	8306		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8316		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8326	0	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(27)	155.012.836	



C6.4.1 - ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES – PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391P	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	22.439.941
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8361		
Cessions et retraits	8371		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8381		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391	22.439.941	
Plus-values au terme de l'exercice	8451P	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	8.709.191
Mutations de l'exercice			
Actées	8411		
Acquises de tiers	8421		
Annulées	8431		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8441		
Plus-values au terme de l'exercice	8451	8.709.191	
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521P	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	3.300.733
Mutations de l'exercice			
Actées	8471		
Reprises	8481		
Acquises de tiers	8491		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8501		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8511		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521	3.300.733	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551P	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	0
Mutations de l'exercice (+)/(-)	8541		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551	0	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(280)	27.848.399	
ENTREPRISES LIÉES - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	281P	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Additions	8581		
Remboursements	8591		
Réductions de valeur actées	8601		
Réductions de valeur reprises	8611		
Différences de change (+)/(-)	8621		
Autres (+)/(-)	8631		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(281)		
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8651		

C6.4.2 - ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION – PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION – PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8392P	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	16.136.083
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8362		
Cessions et retraits	8372		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8382		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8392	16.136.083	
Plus-values au terme de l'exercice	8452P	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	0
Mutations de l'exercice			
Actées	8412		
Acquises de tiers	8422		
Annulées	8432		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8442		
Plus-values au terme de l'exercice	8452		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8522P	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	6.286.786
Mutations de l'exercice			
Actées	8472	535.887	
Reprises	8482		
Acquises de tiers	8492		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8502		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8512		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8522	6.822.673	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8552P	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice (+)/(-)	8542		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8552		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(282)	9.313.410	
ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	283P	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	125.000
Mutations de l'exercice			
Additions	8582		
Remboursements	8592	22.579	
Réductions de valeur actées	8602		
Réductions de valeur reprises	8612		
Différences de change (+)/(-)	8622		
Autres (+)/(-)	8632		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(283)	102.421	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8652		

C6.4.3 - AUTRES ENTREPRISES – PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES ENTREPRISES – PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393P	xxxxxxxxxxxxxxxxxxx	1.019.579
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8363		
Cessions et retraits	8373		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8383		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393	1.019.579	
Plus-values au terme de l'exercice	8453P	xxxxxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8413		
Acquises de tiers	8423		
Annulées	8433		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8443		
Plus-values au terme de l'exercice	8453		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523P	xxxxxxxxxxxxxxxxxxx	597.061
Mutations de l'exercice			
Actées	8473		
Reprises	8483		
Acquises de tiers	8493		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8503		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8513		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523	597.061	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553P	xxxxxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice (+)/(-)	8543		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(284)	422.518	
AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	285/8P	xxxxxxxxxxxxxxxxxxx	12.000
Mutations de l'exercice			
Additions	8583	3.825	
Remboursements	8593	15.824	
Réductions de valeur actées	8603		
Réductions de valeur reprises	8613		
Différences de change (+)/(-)	8623		
Autres (+)/(-)	8633		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(285/8)		
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8653		

C6.5.1 - INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles la société détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises

dans lesquelles la société détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital, des capitaux propres ou d'une classe d'actions de la société.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus				Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%	%			(+) ou (-) (en unités)	
0877535640 CASA KAFKA PICTURES SA (Société anonyme) boulevard Louis Schmidt 2 1040 Etterbeek Belgique	Actions	1.112	67,60	31,49	31/12/2024	EUR	217.859	-131.182
0887332541 DREAMWALL (Société anonyme) rue Jules Destrée 52 6001 Marcinelle Belgique	Actions	24.376	24,54		31/12/2023	EUR	1.187.368	-814.497
0873769961 FERI (Société anonyme) avenue Golenvaux 8 5000 Namur Belgique	Actions	15.600	31,77		31/12/2024	EUR	28.757.017	-1.119.707
0878403195 FREY (Société anonyme) boulevard Auguste Reyers 52 1030 Schaerbeek Belgique	Actions	13.200	50,00		31/12/2024	EUR	21.639.033	241.656
0427916686 RMB (Société anonyme) boulevard Louis Schmidt 2 1040 Etterbeek Belgique	Actions	846	99,99	0,01	31/12/2024	EUR	15.946.201	1.533.526
0847284310 IMMO-DIGUE (Société anonyme) boulevard Tirou 37 6000 Charleroi Belgique	Actions	285	6,65		31/12/2024	EUR	402.252	20.189
0542905832 MARADIO (Coopérative à responsabilité limitée) boulevard Auguste Reyers 52 1030 Schaerbeek Belgique	Actions	200	19,14		31/12/2024	EUR	47.056	-299
0642867104 BELGIAN HEROES (société anonyme) rue Jules Destrée 52 6001 Marcinelle Belgique	Actions	315	14,73		31/12/2023	EUR	13.307	-6.648
381962612 TV5 (Société anonyme) avenue de Wagram 131 75017 Paris France	Actions	1.000	10,53		31/12/2023	EUR	38.283.944	35.537



C6.6 - PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PLACEMENTS DE TRÉSORERIE – AUTRES PLACEMENTS			
Actions, parts et placements autres que placements à revenu fixe	51		
Actions et parts – Valeur comptable augmentée du montant non appelé	8681		
Actions et parts – Montant non appelé	8682		
Métaux précieux et œuvres d'art	8683		
Titres à revenu fixe	52		
Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit	8684		
Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit	53	14.485	14.371
Avec une durée résiduelle ou de préavis d'un mois au plus	8686	14.485	14.371
de plus d'un mois à un an au plus	8687	14.485	
de plus d'un an	8688		
Autres placements de trésorerie non repris ci-avant	8689		

COMPTES DE RÉGULARISATION	Exercice
Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important	
Charges à reporter (490)	12.224.923
Ecart de conversion (497)	77.141

C6.8 - PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES ET CHARGES

	Exercice
VENTILATION DE LA RUBRIQUE 164/5 DU PASSIF SI CELLE-CI REPRÉSENTE UN MONTANT IMPORTANT	
Provisions à caractère social	15.282.731
Provisions pour litiges	112.367.984

C6.9 - ÉTAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

	Code	Exercice
VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE		
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		
Dettes financières	8801	4.000.000
Emprunts subordonnés	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8831	
Etablissements de crédit	8841	4.000.000
Autres emprunts	8851	
Dettes commerciales	8861	
Fournisseurs	8871	
Effets à payer	8881	
Acomptes sur commandes	8891	
Autres dettes	8901	
Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année	(42)	4.000.000
Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir		
Dettes financières	8802	16.000.000
Emprunts subordonnés	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8832	
Etablissements de crédit	8842	16.000.000
Autres emprunts	8852	
Dettes commerciales	8862	
Fournisseurs	8872	
Effets à payer	8882	
Acomptes sur commandes	8892	
Autres dettes	8902	61.047.138
Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	8912	77.047.138
Dettes ayant plus de 5 ans à courir		
Dettes financières	8803	30.666.667
Emprunts subordonnés	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8833	
Etablissements de crédit	8843	30.666.667
Autres emprunts	8853	
Dettes commerciales	8863	
Fournisseurs	8873	
Effets à payer	8883	
Acomptes sur commandes	8893	
Autres dettes	8903	
Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir	8913	30.666.667

DETTES GARANTIES (comprises dans les rubriques 17 et 42/48 du passif)	Codes	Exercice
Dettes garanties par les pouvoirs publics belges		
Dettes financières	8921	50.666.667
Emprunts subordonnés	8931	
Emprunts obligataires non subordonnés	8941	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8951	
Etablissements de crédit	8961	50.666.667
Autres emprunts	8971	
Dettes commerciales	8981	
Fournisseurs	8991	
Effets à payer	9001	
Acomptes sur commandes	9011	
Dettes salariales et sociales	9021	
Autres dettes	9051	
Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges	9061	50.666.667
Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société		
Dettes financières	8922	
Emprunts subordonnés	8932	
Emprunts obligataires non subordonnés	8942	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8952	
Etablissements de crédit	8962	
Autres emprunts	8972	
Dettes commerciales	8982	
Fournisseurs	8992	
Effets à payer	9002	
Acomptes sur commandes	9012	
Dettes fiscales, salariales et sociales	9022	
Impôts	9032	
Rémunérations et charges sociales	9042	
Autres dettes	9052	
Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société	9062	
DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES		
Impôts (rubriques 450/3 et 178/9 du passif)		
Dettes fiscales échues	9072	
Dettes fiscales non échues	9073	5.109.026
Dettes fiscales estimées	450	
Rémunérations et charges sociales (rubriques 454/9 et 178/9 du passif)		
Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale	9076	
Autres dettes salariales et sociales	9077	42.575.564
COMPTES DE RÉGULARISATION		
Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important		
Charges à imputer (492)		1.833.830
Produits à reporter (493)		22.564.053

C6.10 - RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Chiffre d'affaires net			
Ventilation par catégorie d'activité			
Publicité (y compris échanges promotionnels)		89.192.617	86.702.079
Autres produits		4.840.601	43.509.101
Ventilation par marché géographique			
Autres produits d'exploitation			
Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics	740	384.501.982	370.919.458
CHARGES D'EXPLOITATION			
Travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel			
Nombre total à la date de clôture	9086	1.966	1.991
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	9087	1.953,6	1.993,9
Nombre d'heures effectivement prestées	9088	3.337.655	3.370.782
Frais de personnel			
Rémunérations et avantages sociaux directs	620	135.419.643	133.052.431
Cotisations patronales d'assurances sociales	621	61.165.950	59.898.000
Primes patronales pour assurances extralégales	622	1.790.191	1.642.686
Autres frais de personnel	623	25.678.003	22.030.252
Pensions de retraite et de survie	624	2.180.800	2.234.280
Provisions pour pensions et obligations similaires			
Dotations (utilisations et reprises)(+)/(-)	635		
Réductions de valeur			
Sur stocks et commandes en cours			
Actées	9110	796.500	2.416.592
Reprises	9111		316.299
Sur créances commerciales			
Actées	9112	101.998	136.341
Reprises	9113	136.341	261.471
Provisions pour risques et charges			
Constitutions	9115	15.955.968	9.944.147
Utilisations et reprises	9116	9.521.781	19.515.701
Autres charges d'exploitation			
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	640	1.471.990	125.088
Autres	641/8	148.545	1.538.366
Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de la société			
Nombre total à la date de clôture	9096		
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein	9097	101,0	90,5
Nombre d'heures effectivement prestées	9098	199.553	178.769
Frais pour la société	617	7.430.936	6.589.087

C6.11 - RÉSULTATS FINANCIERS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS FINANCIERS RÉCURRENTS			
Autres produits financiers			
Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats			
Subsides en capital	9125		
Subsides en intérêts	9126		
Ventilation des autres produits financiers			
Différences de change réalisées	754	18.600	26.294
Autres			
Produits financiers divers		40.354	41.288
CHARGES FINANCIÈRES RÉCURRENTES			
Amortissement des frais d'émission d'emprunts	6501		
Intérêts portés à l'actif	6502		
Réductions de valeur sur actifs circulants			
Actées	6510		
Reprises	6511		
Autres charges financières			
Montant de l'escompte à charge de la société sur la négociation de créances	653		
Provisions à caractère financier			
Dotations	6560		
Utilisations et reprises	6561		
Ventilation des autres charges financières			
Différences de change réalisées	654	22.516	81.063
Ecart de conversion de devises	655		98.528
Autres			
Charges financières diverses		726.721	195.988

C6.12 - PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS NON RÉCURRENTS	76	2.184.371	2.934.775
Produits d'exploitation non récurrents	(76A)	1.828.641	2.507.413
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	760		
Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels	7620		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	7630	1.828.641	2.507.413
Autres produits d'exploitation non récurrents	764/8		
Produits financiers non récurrents	(76B)	355.731	427.362
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	761		
Reprises de provisions pour risques et charges financiers exceptionnels	7621		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières	7631		
Autres produits financiers non récurrents	769	355.731	427.362
CHARGES NON RÉCURRENTES	66	15.233.556	47.267.259
Charges d'exploitation non récurrentes	(66A)	14.697.669	46.241.848
Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	660		
Provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels: dotations (utilisations) (+)/(-)	6620	14.685.098	46.054.210
Autres charges d'exploitation non récurrentes	664/7	12.360	187.638
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	6690		
Charges financières non récurrentes	(66B)	535.887	1.025.412
Réductions de valeur sur immobilisations financières	661	535.887	1.025.412
Provisions pour risques et charges financiers exceptionnels: dotations (utilisations) (+)/(-)	6621		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières	6631		
Autres charges financières non récurrentes	668		
Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	6691		

C6.13 - IMPÔTS ET TAXES

	Codes	Exercice
IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT		
Impôts sur le résultat de l'exercice	9134	503.148
Impôts et précomptes dus ou versés	9135	503.148
Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif	9136	
Suppléments d'impôts estimés	9137	
Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs	9138	
Suppléments d'impôts dus ou versés	9139	
Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés	9140	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS			
Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte			
A la société (déductibles)	9145	51.311.591	37.451.915
Par la société	9146	22.751.561	21.996.254
Montants retenus à charge de tiers, au titre de			
Précompte professionnel	9147	45.043.160	44.544.597
Précompte mobilier	9148		

C6.14 - DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

	Codes	Exercice
GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR LA SOCIÉTÉ POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS	9149	
Dont		
Effets de commerce en circulation endossés par la société	9150	
Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par la société	9151	
Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par la société	9153	
GARANTIES RÉELLES		
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de la société		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés	91611	
Montant de l'inscription	91621	
Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat	91631	
Gages sur fonds de commerce		
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement	91711	
Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat	91721	
Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs		
La valeur comptable des actifs grevés	91811	
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91821	
Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs		
Le montant des actifs en cause	91911	
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91921	
Privilège du vendeur		
La valeur comptable du bien vendu	92011	
Le montant du prix non payé	92021	
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés	91612	
Montant de l'inscription	91622	
Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat	91632	
Gages sur fonds de commerce		
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement	91712	
Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat	91722	
Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs		
La valeur comptable des actifs grevés	91812	
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91822	
Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs		
Le montant des actifs en cause	91912	
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91922	
Privilège du vendeur		
La valeur comptable du bien vendu	92012	
Le montant du prix non payé	92022	

C6.15 - RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES			
Immobilisations financières	(280/1)	27.848.399	28.148.399
Participations	-280	27.848.399	27.848.399
Créances subordonnées	9271		
Autres créances	9281		300.000
Créances	9291	6.560.930	6.510.930
À plus d'un an	9301	6.260.930	6.260.930
À un an au plus	9311	300.000	250.000
Placements de trésorerie	9321		
Actions	9331		
Créances	9341		
Dettes	9351	19.154.954	14.468.098
À plus d'un an	9361	19.154.954	14.468.098
À un an au plus	9371		
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	9381		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise	9391		
Autres engagements financiers significatifs	9401		
Résultats financiers			
Produits des immobilisations financières	9421		
Produits des actifs circulants	9431		
Autres produits financiers	9441		
Charges des dettes	9461		
Autres charges financières	9471		
Cessions d'actifs immobilisés			
Plus-values réalisées	9481		
Moins-values réalisées	9491		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES ASSOCIÉES			
Immobilisations financières	9253		
Participations	9263		
Créances subordonnées	9273		
Autres créances	9283		
Créances	9293		
À plus d'un an	9303		
À un an au plus	9313		
Dettes	9353		
À plus d'un an	9363		
À un an au plus	9373		
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées	9383		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise	9393		
Autres engagements financiers significatifs	9403		
AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION			
Immobilisations financières	9252	9.415.831	9.974.297
Participations	9262	9.313.410	9.849.297
Créances subordonnées	9272		
Autres créances	9282	102.421	125.000
Créances	9292	25.309.950	23.622.567
À plus d'un an	9302	25.309.950	23.622.567
À un an au plus	9312		
Dettes	9352	41.892.184	43.647.012
À plus d'un an	9362	41.892.184	41.657.975
À un an au plus	9372		1.989.037

	Codes	Exercice
BIENS ET VALEURS DÉTENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE LA SOCIÉTÉ, S'ILS NE SONT PAS PORTÉS AU BILAN		
ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS		
Engagements d'acquisition d'immobilisations		13.018.316
ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSIION D'IMMOBILISATIONS		
MARCHÉ À TERME		
Marchandises achetées (à recevoir)	9213	2.313.203
Marchandises vendues (à livrer)	9214	
Devises achetées (à recevoir)	9215	
Devises vendues (à livrer)	9216	

6.16 - RELATIONS FINANCIÈRES

	Codes	Exercice
LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT LA SOCIÉTÉ SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES		
Créances sur les personnes précitées	9900	
Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé		
Garanties constituées en leur faveur	9501	
Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur	9502	
Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable		
Aux administrateurs et gérants	9503	
Aux anciens administrateurs et anciens gérants	9504	

	Codes	Exercice
LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)		
Emoluments du (des) commissaire(s)	9900	
Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)		
Autres missions d'attestation		
Missions de conseils fiscaux	95062	
Autres missions extérieures à la mission révisoriale	95063	
Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié		
Autres missions d'attestation	95081	
Missions de conseils fiscaux	95082	
Autres missions extérieures à la mission révisoriale	95083	

Mentions en application de l'article 3:64, §2 et §4 du Code des sociétés et des associations

5. BILAN SOCIAL

C10 - ÉTAT DES PERSONNES OCCUPÉES

Numéros des commissions paritaires dont dépend la société:

ÉTAT DES PERSONNES OCCUPÉES				
TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL				
Au cours de l'exercice	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Nombre moyen de travailleurs				
Temps plein	1001	1.828,7	1.143,8	684,9
Temps partiel	1002	177,6	86,9	90,7
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	1.953,6	1.205,7	747,9
Nombre d'heures effectivement prestées				
Temps plein	1011	3.120.957	1.949.990	1.170.967
Temps partiel	1012	216.698	106.425	110.273
Total	1013	3.337.655	2.056.415	1.281.240
Frais de personnel				
Temps plein	1021	209.507.043	130.901.079	78.605.964
Temps partiel	1022	14.546.742	7.144.215	7.402.528
Total	1023	224.053.786	138.045.294	86.008.492
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033			

Au cours de l'exercice précédent	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Nombre moyen de travailleurs en ETP	1003	1.993,9	1.223,5	770,4
Nombre d'heures effectivement prestées	1013	3.370.782	2.066.661	1.304.121
Frais de personnel	1023	216.623.369	132.814.008	83.809.361
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033			

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL (suite)

À la date de clôture de l'exercice	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs	105	1782	184	1.911,5
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	1750	175	1.873,6
Contrat à durée déterminée	111	14	6	17,6
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113	18	3	20,3
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120	1125	97	1.194,4
de niveau primaire	1200	1125	97	1.194,4
de niveau secondaire	1201			
de niveau supérieur non universitaire	1202			
de niveau universitaire	1203			
Femmes	121	657	87	717,1
de niveau primaire	1210	657	87	717,1
de niveau secondaire	1211			
de niveau supérieur non universitaire	1212			
de niveau universitaire	1213			
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130	8		8,0
Employés	134	1753	183	1.881,7
Ouvriers	132	21	1	21,8
Autres	133			

PERSONNEL INTÉRIMAIRE ET PERSONNES MISES À LA DISPOSITION DE LA SOCIÉTÉ

Au cours de l'exercice	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de l'entreprise
Nombre moyen de personnes occupées	150	101,0	
Nombre d'heures effectivement prestées	151	199.553	
Frais pour la société	152	7.430.936	

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

ENTRÉES	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice	205	137	10	143,4
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	210	72	2	73,6
Contrat à durée déterminée	211	43	6	46,7
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	212			
Contrat de remplacement	213			

SORTIES

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice	305	149	16	157,0
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	310	93	11	98,2
Contrat à durée déterminée	311	37	3	39,0
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	312			
Contrat de remplacement	313	19	2	19,8
Par motif de fin de contrat				
Pension	340	69	6	73,0
Chômage avec complément d'entreprise	341			
Licenciement	342	13		13,0
Autre motif	343	67	10	71,0
Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de la société comme indépendants				

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5801		5811	
Nombre d'heures de formation suivies	5802		5812	
Coût net pour la société	5803		5813	
dont coût brut directement lié aux formations	58031		58131	
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032		58132	
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033		58133	
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5821		5831	
Nombre d'heures de formation suivies	5822		5832	
Coût net pour la société	5823		5833	
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5841		5851	
Nombre d'heures de formation suivies	5842		5852	
Coût net pour la société	5843		5853	



6. RÈGLES D'ÉVALUATION

6.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

Les comptes annuels de l'exercice 2024 sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires et aux pratiques comptables généralement admises en BELGIQUE (A.R. du 8 octobre 1976 relatif aux comptes annuels des entreprises).

6.2 RÈGLES D'ÉVALUATION ADOPTÉES PAR LA RTBF

A. LES RUBRIQUES SUIVANTES DU BILAN SONT ÉVALUÉES COMME DÉCRIT CI-APRÈS

- Immobilisations incorporelles
- Immobilisations corporelles

Tableau donnant, par type d'investissement, sa durée de vie, le type d'amortissement qui lui est appliqué.

Terrains et constructions	Durée de vie
Bâtiments (y compris architecte, ingénieurs, géomètres)	33
Installations (ascenseur, chauffage, distribution d'électricité, téléphonie etc...) et aménagements des bâtiments	15
Pylônes	33
Assurances et honoraires liés aux travaux immobiliers (assistance à la maîtrise d'ouvrage)	3
Équipements de production	
Équipements fixes Radio	7
Équipements fixes TV	7
Cars de reportage	7
Équipements portables et accessoires de production (micros, caméras légères, enregistreurs, groupe électrogène, mobile, éclairage)	7
Interphonie	7
Équipements de liaison, de diffusion et d'émission	
Antennes, guides d'ondes	15
Infrastructure émetteurs	15
Émetteurs, réémetteurs et faisceaux hertziens	7
Codeurs et décodeurs	7
Réseau fibres optiques	7
Multiplexeurs	7
Moyens mobiles	7
Robotique d'archive	7
Routeurs	7
Informatique de production et informatique générale	
Baies	15
Câblage électronique et informatique	7
Logiciels structurants	7
Serveurs, PC, écrans, imprimantes	3
Cartes et composants audio et vidéo	3
Station de montage audio/vidéo	3
Logiciels divers	3
Divers	
Mobilier	7
Outillage non portatif et appareils de mesure	7
Matériel mess et cafétaria	7
Véhicules	5
Matériel de plateau	3
Outillage portatif et équipements de type "grand public"	3

L'amortissement est pratiqué de manière linéaire dans le temps, en fonction des règles en vigueur au moment de l'acquisition. Le bien est amorti à partir de la date de mise en exploitation selon un pourcentage identique. Certaines immobilisations (outillage et appareils de mesure) acquises jusqu'en 2006 font l'objet d'un amortissement dégressif. Le dernier amortissement de ce type est enregistré dans les comptes 2015.

Suite à la désaffectation prochaine de l'actuel bâtiment de Reyers, un rythme accéléré des amortissements a été, dans un premier temps, pratiqué linéairement, sur la valeur résiduelle, jusqu'au 31/12/2023, pour tout bien dont la durée de vie normale n'excédait pas cette date. A partir de l'exercice 2022, suite au retard constaté dans la construction du nouveau bâtiment, l'échelonnement de l'amortissement a été prolongé jusqu'au 31/12/2026. Cette mesure a un impact de + 268.251 euros sur le résultat de 2024.

Pour rappel, l'ensemble des biens immeubles de ce site ont fait, sur base de leur valeur résiduelle, l'objet d'un amortissement exceptionnel lors de la vente du terrain et du bâtiment en 2017.

Le bien est amorti lorsque sa valeur d'acquisition est supérieure ou égale à 1.000 euros.

B. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les titres figurent initialement au bilan pour leur prix d'acquisition et peuvent être réévalués ou dévalués distinctement en fonction de la valeur de l'entreprise sur lesquels ils portent.

C. STOCKS

Depuis le 1er janvier 2017, seuls les programmes sont portés en stocks.

Les films et les programmes acquis

Ces biens sont stockés au prix d'acquisition. Le coût de l'utilisation se répartit comme suit :

- > Pour les magazines et divertissements :
100 % lors de la première diffusion
- > Pour les autres programmes :
 - première diffusion : 80%
 - deuxième diffusion : 20%

La RTBF initie la procédure de réduction de valeur du stock des droits de diffusion lorsqu'un ou plusieurs critère(s) décrit(s) ci-dessous est (sont) rencontré(s) :

- Obsolescence des fictions, des dessins animés, des documentaires, magazines et divertissements dont les débuts de droits sont antérieurs à deux années de la date de clôture de l'exercice en cours. La valeur du stock de ces droits est réduite à zéro.
- Fictions, dessins animés et documentaires ayant fait l'objet d'une première diffusion dont les droits se terminent avant la fin de l'exercice suivant et dont la seconde diffusion devrait être réalisée dans un intervalle de moins de douze mois. La valeur de la seconde diffusion est réduite à zéro.
- Fictions et dessins animés n'ayant pas encore fait l'objet d'une diffusion dont les droits se terminent avant la fin de l'exercice suivant et dont la seconde diffusion devrait être réalisée dans un intervalle de moins de douze mois. La valeur de la seconde diffusion est réduite à zéro.

- Fictions interdites aux moins de 16 ans. La valeur du stock de ces fictions est réduite à zéro.
- Suite de séries que la RTBF a l'obligation d'acquérir alors que les premiers épisodes ont récolté une part d'audience inférieure à 70% à la part d'audience moyenne de la case. La valeur de la suite de la série est réduite à zéro.
- Les critères ci-dessous portant sur une seconde diffusion sont étendus à une troisième diffusion le cas échéant. La valeur de la troisième diffusion est réduite à zéro.

A l'issue de cette sélection, une proposition détaillée titre par titre est transmise pour examen à la Direction des Antennes. Celle-ci étudie chaque programme au cas par cas.

La Direction des Antennes peut confirmer la sélection ou considérer que tel programme ne nécessite pas de réduction de valeur (exemple : elle peut envisager de diffuser le programme dans une case 20h-22h). Après validation auprès de la Direction Financière, l'information est traduite dans l'outil informatique de gestion des programmes et dans le système comptable.

Les programmes coproduits

Ces biens sont stockés pour un montant égal à l'apport en liquidité de la RTBF tel que prévu dans la convention de coproduction avec les différents partenaires privés. Le coût de l'utilisation se fait entièrement au moment de la première diffusion.

Les productions complètement externalisées

Le coût de l'utilisation est pris en charge intégralement lors de la première diffusion. Les droits de diffusion des événements

sportifs sont comptabilisés en stock au moment du paiement. Le coût d'utilisation est pris en charge intégralement au moment de l'exercice des droits de diffusion. Dans le cas d'événements sportifs répartis sur deux années calendrier, les droits de diffusion de ces événements sont comptabilisés en charge du compte de résultat en répartissant cette charge sur les deux exercices calendrier en fonction du nombre de journées de compétition.

D. CRÉANCES COMMERCIALES

Les créances commerciales sont comptabilisées à leur valeur nominale. Des réductions de valeurs sont actées lorsque les factures ne répondent pas aux conditions d'intervention de l'assurance Ethias (si montant inférieur à 247,89 euros ou supérieur à 12.394,68 euros).

E. PLACEMENT DE TRÉSORERIE

La comptabilisation de ces placements s'effectue sur base de la valeur d'acquisition.

F. VALEURS DISPONIBLES

Ces valeurs sont comptabilisées à la valeur nominale.

G. INTERVENTION FINANCIÈRE DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE DANS LE CADRE DES INVESTISSEMENTS DU PLAN MAGELLAN

Les montants versés par la Communauté française dans le cadre du financement de la prise de participation de la RTBF dans le capital des sociétés FER1 et FREY sont d'abord comptabilisés en « Produits à reporter » de la rubrique Comptes de régularisation du bilan.

Ils sont ensuite imputés en produits à concurrence de la réduction de valeur actée sur les participations dans ces sociétés.

H. COMPTABILISATION DES RECETTES LIÉES À LA PUBLICITÉ

Jusqu'au 31/07/2008, les recettes publicitaires étaient imputées à concurrence du montant brut en produits d'exploitation alors que la commission de régie l'était en charge d'exploitation.

Depuis le mois d'août 2008, seul le montant net est comptabilisé en produits d'exploitation.

I. RÉDUCTIONS DE VALEUR SUR CRÉANCES COMMERCIALES ET EN RAPPORT AVEC LE PERSONNEL

Des réductions de valeur sont actées selon les critères d'antériorité suivants :

- 25% de réduction du prix d'acquisition pour les créances de plus de 12 mois, date facture, non recouvrées ;

- 50% de réduction du prix d'acquisition pour les créances de plus de 24 mois, date facture, non recouvrées ;
- 100% de réduction du prix d'acquisition pour les créances de plus de 36 mois, date facture, non recouvrées.

J. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les montants sont estimés sur base des meilleures estimations qui sont considérées comme probables ou, dans le cas d'une obligation, de la meilleure estimation du montant nécessaire pour l'honorer à la date de la clôture du bilan.

La suite de séries que la RTBF a l'obligation d'acquérir et dont les droits de diffusion ne sont pas encore ouverts alors que les premiers épisodes ont récolté une part d'audience inférieure à 70% par rapport à la part d'audience moyenne de la case. La valeur de la suite de la série est réduite à zéro.

7. MENTIONS REPRISES EN CONFORMITÉ AVEC L'ARTICLE 3:6 DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

ÉVOLUTION DES AFFAIRES, RÉSULTATS ET SITUATION DE LA SOCIÉTÉ ; DESCRIPTION DES PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES

Voir « Focus sur les résultats financiers » du présent rapport. La RTBF souligne l'obtention d'une dotation complémentaire de la Fédération Wallonie-Bruxelles, conformément à l'article 27.b du contrat de gestion, afin de financer le versement en 2024 au Service des Pensions des compléments de pension en application de l'Arrêté Royal du 5 juin 2004 portant exécution de l'article 78 de la loi du 3 février 2003 apportant diverses modifications à la législation relative aux pensions du secteur public. Le décret de la Fédération Wallonie-Bruxelles du 20 juin 2002 a autorisé la RTBF à participer au régime de pensions institué par la loi du 28 avril 1958 relative à la pension des membres du personnel de certains organismes d'intérêt public et leurs ayants droit. En vertu de l'article 3 de ce décret, la RTBF est autorisée à accorder à charge de son budget un complément de pension aux personnes qui, à la veille de l'affiliation, bénéficient effectivement d'un supplément accordé au titre de montant minimum garanti de pension en vertu du décret du 29 novembre 1993 relatif aux pensions de retraite allouées aux agents définitifs de la Radio-Télévision belge de la Communauté française (RTBF) ou en vertu du décret du 3 juillet 1986 relatif aux pensions de survie allouées aux ayants droit des agents définitifs de la Radio-Télévision belge de la Communauté française (RTBF), dont le montant est supérieur à celui auquel elles peuvent prétendre à cette date en application des dispositions du Chapitre Ier du Titre V de la loi du 26 juin 1992 portant des dispositions sociales et diverses.

Le sixième contrat de gestion de la RTBF pour les années 2023 à 2027 et plus particulièrement son article 22 relatif aux partenariats avec les producteurs audiovisuels indépendants pour la fiction et le documentaire, précise que la RTBF doit entretenir des liens étroits avec les métiers de la production audiovisuelle indépendante européenne et plus spécialement avec ceux de la Fédération Wallonie-Bruxelles. La RTBF a affecté un montant de 16.712.320 euros à des contrats de coproduction et commande avec des producteurs audiovisuels indépendants de la Fédération Wallonie-Bruxelles, dépassant l'obligation d'affecter 4,0% de la dotation ordinaire, soit 13.815.898 euros, à ces mêmes contrats. Au 31 décembre 2024, la RTBF présente un engagement vis-à-vis du Fonds spécial pour les séries belges de 2.313.203 euros, enregistré en droits et engagements hors bilan.

ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS APRÈS LA CLÔTURE

Néant

INDICATIONS SUR LES CIRCONSTANCES SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INFLUENCE NOTABLE SUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA SOCIÉTÉ

Néant

ACTIVITÉS EN MATIÈRE DE RECHERCHES ET DE DÉVELOPPEMENT

Néant

EXISTENCE DE SUCCURSALES DE LA SOCIÉTÉ

Néant

JUSTIFICATION DE L'APPLICATION DES RÈGLES DE CONTINUITÉ

La comptabilité a été tenue pendant toute la durée de l'exercice comptable et notamment en période de clôture selon les règles comptables établies par la législation comptable en vigueur et les recommandations de la Commission des Normes comptables.

AUTRES INFORMATIONS

Depuis l'exercice fiscal 2008, la commune de Schaerbeek frappe la RTBF d'une taxe sur les surfaces de bureau et les parkings. La RTBF estime qu'elle bénéficie de l'exonération des taxes communales sur la base de l'article 30 de la loi organique des institutions de radiodiffusion-télévision belge du 18 mai 1960. Elle a chaque année contesté cette taxe devant le Collège des Bourgmestres et échevins de la Commune. Celui-ci a chaque fois rejeté ses réclamations. La RTBF a introduit chaque année une requête devant le Tribunal de première instance de Bruxelles contre les décisions de la Commune. Ce dernier Tribunal avait posé deux questions préjudicielles à la Cour Constitutionnelle portant sur le régime d'exonération de la RTBF. La Cour Constitutionnelle a rendu un arrêt le 22 septembre 2022 décidant que l'article 30 précité ne viole pas les articles 10, 11 et 170 §4 et 172 de la Constitution. L'affaire est dès lors revenue devant le Tribunal de première instance francophone de Bruxelles qui a rendu son jugement le 12 mars 2025. Le juge a ordonné le dégrèvement des taxes mise à charge de la RTBF depuis 2008.

La commune de Schaerbeek pourrait faire appel à ce jugement, ce qui nous amène à conserver les provisions constituées à cet effet, dont le montant total s'élève à 23.584.927 euros au 31 décembre 2024.

La RTBF conteste également la partie du précompte immobilier destinée au profit de la commune de Schaerbeek et de l'agglomération bruxelloise pour laquelle elle

a été enrôlée chaque année. Au 31 décembre 2022, les montants provisionnés étaient relatifs aux montants exigés à partir de 2016. Les années précédentes ont été dégrévées. Fin 2023, le tribunal de première instance francophone de Bruxelles a validé l'accord, tendant au dégrèvement des additionnels locaux au précompte immobilier des exercices 2016 à 2018. Ce jugement, validant un accord, n'est pas susceptible d'appel. La RTBF a repris les provisions y relatives dans ses comptes à concurrence du montant de 4.535.011 EUR dans les comptes 2023.

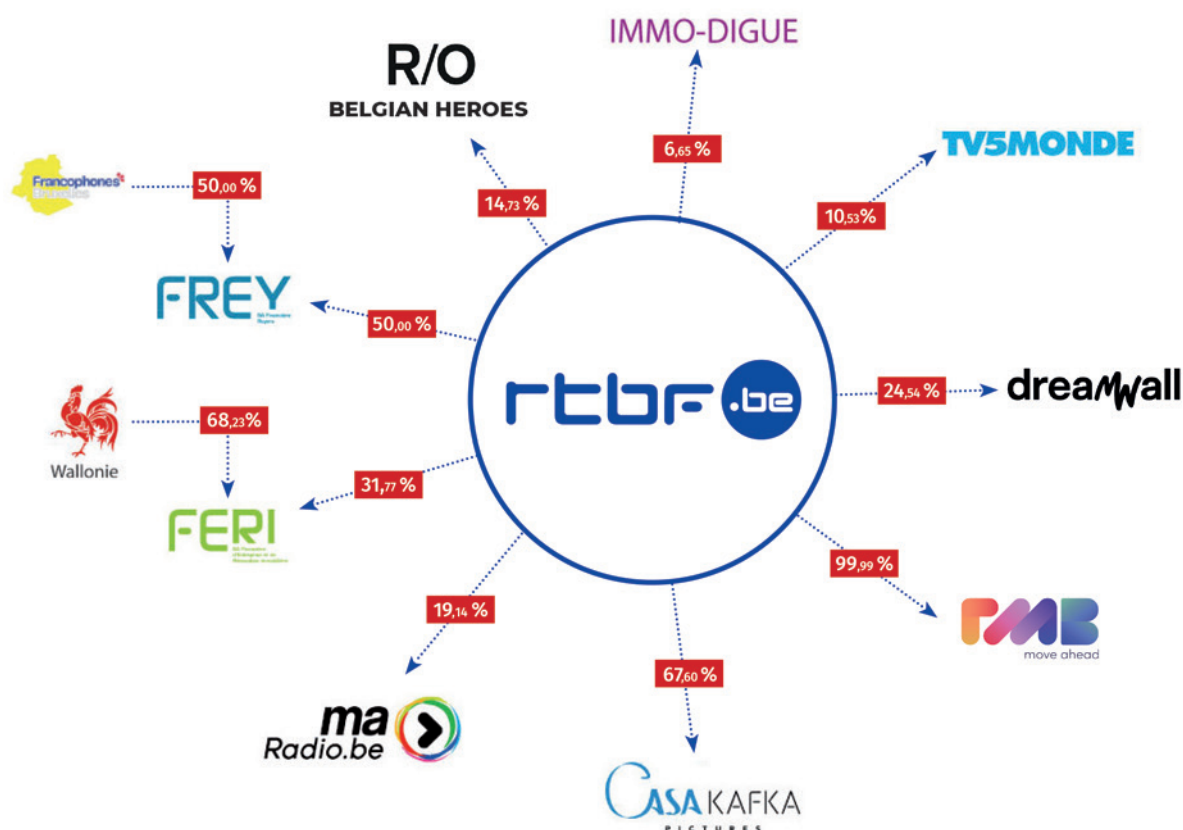
Dans le courant de l'année 2024 et début 2025, la RTBF a reçu une série d'avertissements extraits de rôle correctifs répondant à ses griefs pour les années 2019 à 2023. L'avertissement extrait de rôle 2024 pour le précompte immobilier ne prend bien en compte que la quote-part régionale qui n'est pas contestée. La RTBF a effectué une reprise de 6.362.796 euros dans les comptes 2024.

La variation de provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels s'élève à 14.685.098 euros et se rapporte aux risques juridiques de nature immobilière. Au 31 décembre 2024, le solde de ces provisions s'élève à 84.424.427 euros. Ces provisions feront l'objet d'une révision détaillée lors des exercices futurs en fonction de l'avancement du projet immobilier et d'une réévaluation des risques liés à celui-ci.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Néant

8. FILIALES



LES FILIALES DE LA RTBF

Ci-dessous, sont reprises les filiales, c'est-à-dire les entreprises dans lesquelles, la RTBF détient une participation de 50% ou plus.

RMB

RMB est une régie publicitaire pluri-média fondée en 1985. RMB est la seconde régie publicitaire sur le marché belge francophone. Elle commercialise les

espaces de chaînes TV, de chaînes radio et de nouveaux médias digitaux de la RTBF et d'autres éditeurs. En 2024, RMB a réalisé un chiffre d'affaires de 111,9 millions d'euros.



CASA KAFKA PICTURES

Dans le but de renforcer la production, la créativité et l'ambition audiovisuelles belges, la RTBF a créé Casa Kafka Pictures (SA) en 2005. Celle-ci initie des passerelles

entre les producteurs et les investisseurs et joue un rôle actif dans les différentes étapes du Tax Shelter, mesure d'incitation fiscale à l'investissement dans la production



d'œuvres audiovisuelles, et depuis 2017, également dans la production d'œuvres scéniques belges. Son catalogue d'œuvres est diversifié, en constante évolution, et donne accès à tous types de productions, de budgets, de sujets et de publics.

FREY

En 2005, la RTBF a constitué la FREY pour assurer le renouveau des infrastructures bruxelloises dont le projet de construction

En 2024, Casa Kafka Pictures a réalisé une levée de fonds à hauteur de 10,1 millions d'euros.



du nouveau bâtiment de la RTBF à Bruxelles intitulé Média Square. intitulé Média Square.

LES PARTICIPATIONS DE LA RTBF

Ci-dessous, sont reprises les participations c'est-à-dire les entreprises dans lesquelles, la RTBF détient une participation comprise entre 10 et 50%.

DREAMWALL

Créée en 2007, DreamWall a acquis, au fil des ans, une stature internationale sur le marché de la production audiovisuelle. Installée à Charleroi, elle constitue aujourd'hui un pôle de créativité et d'expertise particulièrement dynamique. Suite à l'apport de l'activité de KeyWall en 2020, Dreamwall opère deux pôles d'activités :

- Dreamwall Media Solutions reprenant les activités de conception de décors, de réalité augmentée et de production en studio virtuel ainsi que la production de bulletins météo et d'infos trafic.
- Dreamwall Animation qui s'est forgé une réputation dans l'animation de séries TV, de longs-métrages, et de documentaires. De nombreux métiers y sont représentés



tant en 2D (digital ou traditionnel) qu'en 3D. Dreamwall Animation est actuellement en pleine production de la série 3D qui met à l'honneur un village bien connu chez nous, mais aussi mondialement : celui des Schtroumpfs.

La notoriété de DreamWall s'étend également au-delà des frontières belges, avec en effet des productions réalisées pour des plus grandes chaînes françaises telles que TF1, France Télévisions et RMC sport, tous séduits par la technologie et l'expertise de DreamWall. Celle-ci s'étend également, dans d'autres pays tels qu'en Scandinavie (Suède, Finlande), en Afrique et en Asie (Thaïlande et Inde).

FERI

En 2005, la RTBF a constitué la FERI conçue pour permettre le financement des

projets technologiques et de construction rénovation en Wallonie.



IMMO-DIGUE

Cette société a pour objet le financement de l'implantation immobilière de TéléSambre

et de la RTBF sur un même site au sein de Charleroi : MédiaSambre.



MARADIO.BE

Pour la première fois dans l'histoire de la radio en Belgique et sur le continent européen, le secteur radiophonique, public et privé est réuni dans un projet coopératif visant à développer l'audience numérique du média radio sur les plateformes numériques. maRadio.be a déjà lancé deux initiatives

- Radioplayer, une plateforme d'écoute de la

radio sur Internet, smartphone et tablette et ;

- la promotion du DAB+, le nouveau standard de diffusion numérique de la radio hertziennne. En 2024, la RTBF a continué le placement de nouvelles antennes sur des sites existants afin d'améliorer la densité de la couverture.

BELGIAN HEROES

Belgian Heroes ou R/O consiste à donner aux auteurs les moyens de créer de nouveaux univers transmédiés (processus dans lequel les éléments d'une fiction sont dispersés sur diverses plateformes médiatiques dans le but de créer une expérience de divertissement coordonnée et unifiée). Belgian Heroes a pour objectif d'être un

incubateur et un accélérateur de projets, qui va donner naissance aux héros et licences créatives de demain, inscrits d'emblée dans une stratégie multimédiés et multi supports. Après avoir formé une vingtaine de jeunes auteurs, la société accompagne le développement de projets transmédiés.

R/O

BELGIAN HEROES

TV5 MONDE

Service public des services publics audiovisuels francophones, TV5MONDE regroupe 8 chaînes généralistes, culturelles, francophones et deux chaînes thématiques (enfants et art de vivre).

Financée par la France, la Suisse, le Canada, le Québec, Monaco et la Fédération Wallonie-Bruxelles, TV5MONDE est en synergie avec ses télévisions partenaires, dont elle fait rayonner les programmes partout dans le monde.

TV5MONDE

RAPPORT DE RÉMUNÉRATION

Le rapport de rémunération est établi en application de l'article 15 du décret du 5 octobre 2023 relatif à la gouvernance, à la transparence, à l'autonomie et au contrôle des organismes, des sociétés

de bâtiments scolaires et des sociétés de gestion patrimoniale qui dépendent de la Communauté française, publié au Moniteur belge du 12 janvier 2024 et entré en vigueur le 1er janvier 2024.

2. RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

2.1. Composition du Conseil d'administration

Le conseil d'administration est composé de 13 administrateurs(trices) élu(e)s par le Parlement de la Communauté française.

Communauté française et qui assistent de plein droit aux réunions du conseil d'administration et du comité permanent.

Le conseil d'administration a été renouvelé le 20 décembre 2024 suite à l'élection des membres effectifs et suppléants du conseil d'administration de la RTBF par le Parlement de la Communauté française le 11 décembre 2024.

Certain(e)s administrateurs(trices) sont également membres du comité permanent, du comité d'audit et/ou du comité des rémunérations de la RTBF.

Le conseil d'administration est contrôlé par deux commissaires du Gouvernement désigné(e)s par le Gouvernement de la

2.2. Politique de rémunération des membres du Conseil d'administration

Le décret du 5 octobre 2023 relatif à la gouvernance, à la transparence à l'autonomie et au contrôle des organismes, des sociétés de bâtiments scolaires et des sociétés de gestion patrimoniale qui dépendent de la communauté française (ci-après "décret gouvernance"), entré en vigueur le 1er janvier 2024, prévoit en son article 10 que *"le Gouvernement détermine les formes, montants maximums et modalités d'attribution de la rémunération ainsi que des jetons de présence des*

administrateurs publics et observateurs dans le respect des plafonds visés à l'alinéa 3, 3^o".

Le Gouvernement n'a pas adopté d'arrêté sur la base de cette disposition. Il s'ensuit qu'en application de l'article 68 du décret gouvernance précité, l'arrêté du 20 mars 2003 relatif (...) aux indemnités octroyées aux administrateurs publics et aux administrateurs de droit d'un organisme d'intérêt public relevant de la Communauté

française (tel que modifié par arrêté du 9 septembre 2015 et 21 août 2019), pris sur la base de l'ancien décret du 9 janvier 2003, relatif à la transparence, à l'autonomie et au contrôle des organismes publics, des sociétés de bâtiments scolaires et des sociétés de gestion patrimoniale qui dépendent de la Communauté française, reste en vigueur, à tout le moins dans la mesure où ses dispositions ne sont pas contraires à celles du décret gouvernance.

C'est donc au conseil d'administration qu'il appartient de déterminer la rémunération et la valeur des jetons de présence, « en tenant compte du secteur d'activités de l'organisme, du niveau de responsabilité » et des règles édictées par le décret gouvernance.

Lors de sa séance du 22 mars 2024, le conseil d'administration a décidé, sur la base du décret gouvernance, et avec effet rétroactif au 1er janvier 2024, de maintenir les montants bruts des jetons de présence et des indemnités annuelles du président et des vice-présidents tels que déterminés par l'arrêté du 20 mars 2003 précité. Il a en outre décidé

- d'octroyer un jeton de présence aux administrateurs, autres que le président et les vice-présidents (qui bénéficient d'une indemnité mensuelle), pour les réunions du comité d'audit et du comité de rémunérations;
- de n'octroyer qu'un seul jeton par jour dans l'hypothèse où des réunions du conseil d'administration, du comité permanent, du comité d'audit et du comité de rémunérations se tiendraient le même jour;
- de tenir compte, pour les administrateurs, d'un plafond pour le total des jetons de

présence perçus, de 4.999,28 EUR par an, soit 10.198,03 EUR brut indexé (à l'indice-pivot 2,0399 de décembre 2023) ;

- de n'octroyer les jetons de présence aux administrateurs qu'en cas de participation effective aux réunions ;
- de ne verser l'indemnité annuelle des président et vice-présidents par 12ème mensuel, à terme échu, en fonction de leur participation effective aux réunions du conseil d'administration et de la réduire à due concurrence lorsqu'un défaut de participation à l'ensemble des réunions du conseil d'administration est constaté (sauf cas de maladie, congé de maternité, paternité ou adoption ou force majeure dument justifiée (NB : *cette décision abroge la décision du conseil d'administration du 18.6.2021, au terme de laquelle (i) les indemnités annuelles du président et des vice-présidents étaient composées d'une partie fixe payable mensuellement et d'une partie variable de 3.750 EUR payée trimestriellement au prorata du nombre de réunions du conseil d'administration et du comité permanent tenues annuellement et (ii) le montant de l'indemnité annuelle totale était réduit dans le cas où un président ou vice-président était absent de manière injustifiée à plus de 20 % des réunions du conseil d'administration et du comité permanent*)).

Ces décisions ont été confirmées par le conseil d'administration du 20 décembre 2024.

Il s'ensuit qu'en 2024, la RTBF a octroyé :

- des **jetons de présence** de 125 EUR brut (montant non indexé à l'indice 138,01 du 1.1.1990) aux membres du conseil d'administration, par réunion du conseil d'administration, du comité permanent, du comi-

té d'audit et du comité des rémunérations à laquelle ils assistent effectivement, soit un jeton de présence indexé brut imposable de :

- 254,99 EUR à partir du 1er janvier 2024 jusqu'au 31 mai 2024 ;
- 260,09 EUR à partir du 1er juin 2024.

- une **indemnité annuelle brute** imposable payable mensuellement à terme échu, en fonction de leur participation effective aux réunions du conseil d'administration : pour le président et les vice-présidents, à savoir pour les trois vice-présidents du 1er janvier 2024 au 19 décembre 2024 et pour le seul vice-président désigné lors du renouvellement du conseil d'administration le 20 décembre 2024.

Indemnité annuelle brute imposable des vice-présidents :

- Au 1^{er} janvier 2024 : l'indemnité annuelle brute imposable de 28.595,32 EUR est liquidée mensuellement par 1/12^{ème} à concurrence de 2.382,94 EUR à chacun des trois vice-présidents.
- Depuis le 1er juin 2024 : l'indemnité annuelle brute imposable de 29.167,25 EUR est liquidée mensuellement par 1/12^{ème} à concurrence de 2.430,60 EUR à chacun des trois vice-présidents jusqu'au 19 décembre 2024 et au vice-président désigné lors du renouvellement du conseil d'administration depuis le 20 décembre 2024.

Indemnité annuelle brute imposable du président :

- Au 1^{er} janvier 2024 : l'indemnité annuelle brute imposable de 39.516,94 EUR est liquidée mensuellement par 1/12^{ème} à concurrence de 3.293,08 EUR.
- Depuis le 1er juin 2024 : l'indemnité annuelle brute imposable de 40.307,32 EUR est liquidée mensuellement par

1/12^{ème} à concurrence de 3.358,94 EUR.

Le même arrêté du 20 mars 2003 prévoit des indemnités particulières de déplacement (art. 8) : les membres du conseil d'administration (à l'exception du président, s'il bénéficie d'un véhicule de fonction, ce qui n'est pas son cas), peuvent percevoir, à leur demande, une indemnité de déplacement dont le montant a été de 0,4269 EUR/km jusqu'au 31 mars 2024, 0,4265 EUR/km entre le 1er avril 2024 et le 30 juin 2024, 0,4297 EUR/km entre le 1er juillet 2024 et le 30 septembre 2024, et 0,4293 EUR/km entre le 1er octobre 2024 et le 31 décembre 2024, sur la base des kilomètres réels entre le domicile et le site de la RTBF où se déroule la séance à laquelle a effectivement assisté le membre du conseil d'administration.

Le décret gouvernance du 5 octobre 2023 précise que « *pendant la durée du mandat, l'organe de gestion met à la disposition de chaque administrateur public et de chaque observateur les **outils nécessaires à l'accomplissement de leur mission*** » (art. 10, § 1^{er}, al. 3, 9^o du décret gouvernance).

Concrètement, le conseil d'administration de la RTBF accorde les outils et avantages suivants :

- a) pour tous les membres effectifs du Conseil d'administration :
- la possibilité de prise en charge par la RTBF des frais de connexion standard (pas des frais de câblage depuis la voirie) et d'abonnement pour la télédistribution et l'internet (abonnement standard plafonné à 80 EUR TVAC/mois pour les administrateurs, 125 EUR TVAC/mois pour les vice-présidents et 150 EUR TVAC/mois pour le président) à leur domicile ou résidence principale, avec remboursement sur présentation de l'original de la

facture, au prorata du nombre de mois dans l'exercice de la fonction, sans prise en charge des frais de câblage ni de maintenance ;

- mise à disposition par la RTBF d'un MPC (mobile portable computer) du parc RTBF, à brancher pour les réunions dans la salle du conseil d'administration, avec les logiciels et accès nécessaires à l'intranet du conseil d'administration, accompagné des mesures de sécurité RTBF pour l'accès aux documents confidentiels ;
- souscription par la RTBF d'une assurance couvrant la responsabilité civile des dirigeants (jusque 5.000.000 EUR par sinistre) ;
- souscription par la RTBF d'une assurance « accidents corporels au travail » et « sur le chemin du travail » ;

b) pour les président et vice-présidents effectifs :

- remboursement des frais d'inscription aux colloques et séminaires, sur présentation de l'original de la facture, avec un maximum de 250 EUR TVAC/an ;

c) pour le président effectif :

- mise à disposition d'un PC portable (avec logiciels usuels de bureau) et des

périphériques usuels à savoir imprimante, scanner, disque dur externe, d'une tablette de type I Pad et d'un téléphone mobile de type I Phone, acheté par la RTBF (avec extension de garantie légale de 2 ans + 1 an) pour maximum 3.000 EUR HTVA, en début de mandat (nouveau matériel en cas de renouvellement de mandat), sans prise en charge des frais de maintenance ;

- remboursement des frais de fonctionnement des PC, téléphone mobile et tablette, à concurrence de 150 EUR TVAC/mois, soit 1.800 EUR TVAC/an, sur présentation de l'original de la facture et au prorata du nombre de mois dans l'exercice de la fonction ;
- remboursement de frais de représentation liés à la fonction, avec un maximum de 250 EUR/mois, sur présentation de l'original de la facture ;
- mise à disposition ponctuelle, s'il échet, en faveur du président, d'un véhicule et/ou d'un chauffeur de manière non exclusive (le véhicule et le chauffeur étant affectés à l'entreprise en dehors des éventuelles déplacements professionnels du président) et mise à disposition, s'il échet, de chèques taxis de l'entreprise pour des déplacements ponctuels générés par la fonction.

2.3 Rémunération des membres du Conseil d'administration

En 2024, différentes réunions se sont tenues au sein des différents organes de la RTBF :

- 11 réunions du Conseil d'administration ;
- 10 réunions du Comité Permanent ;
- 4 réunions du Comité d'Audit ;
- 4 réunions du Comité des Rémunérations.

En 2024, la RTBF a versé des rémunérations, indemnités et jetons de présence pour

un montant brut total de **162.944,32 EUR** à l'ensemble de ses administrateurs, en leurs qualités de membres du conseil d'administration, de président ou de vice-présidents du conseil d'administration, pour leur participation aux réunions du conseil d'administration, du comité permanent, du comité d'audit et du comité des rémunérations.

Le membre externe du comité d'audit perçoit aussi pour les réunions auxquelles il assiste effectivement, un jeton de présence dont le montant est équivalent à celui du jeton de présence pour les réunions du conseil d'administration. Le membre externe du comité d'audit (M. Xavier Bedoret) a assisté à trois réunions du comité d'audit en 2024 et a perçu un montant global de 770,07 EUR brut imposable.

Les tableaux ci-dessous présentent, pour chaque administrateur, sa fonction, ses nom et prénom, le groupe politique qu'il ou elle représente, la date de sa désignation, sa participation aux différentes réunions en 2024 et le montant brut des rémunérations, indemnités et jetons de présence qui lui ont été versés en 2024.

Conseil d'administration en fonction du 1er janvier 2024 au 19 décembre 2024

Fonction	Nom	Groupe politique	Date de désignation du mandat en cours	Date de fin de mandat	Conseil d'administration (10)	Comité permanent (10)	Comité d'audit (4)	Comité des rémunérations (4)	Nombre de réunions	Nombre de jetons (1 jeton/jour)	Rémunération annuelle brute (EUR)
Président du CA	Baptiste Erkes	Ecolo	6/12/2019	19/12/2024	10/10	10/10			20		39.516
Vice-Président	Amaury Caprasse	PS	22/1/2021	19/12/2024	10/10	10/10			20		28.467
Vice-Président	Jean-Philippe Rousseau	MR	14/2/2020	19/12/2024	10/10	10/10	2/4	4/4	26		28.467
Vice-Président	Vincent Engel	PTB	6/12/2019	19/12/2024	9/10	10/10			19		28.148
Administrateur	Gaëtan Servais	PS	22/1/2021	19/12/2024	10/10		3/4		13	13	3.345
Administratrice	Françoise Bernard	PS	23/4/2021	19/12/2024	5/10				5	5	1.290
Administratrice	Murielle Frenay	Ecolo	6/12/2019	19/12/2024	9/10		2/4	3/4	14	12	3.085
Administratrice	Joelle Milquet	Engagés	6/12/2019	19/12/2024	6/10	6/10**			12	10	2.580
Administratrice	Floriane Bonnier	MR	19/9/2023	19/12/2024	10/10				10	10	2.575
Administrateur	Michaël Verbauwhede	PTB	6/12/2019	19/12/2024	9/10				9	9	2.320
Administrateur	Christophe Cordier	MR	20/11/2020	19/12/2024	8/10				8	8	2.060
Administrateur	Line Gerbovits	PS	14/2/2020	19/12/2024	10/10			4/4	14	11	2.830
Administrateur	Frédéric Maghe	MR	14/2/2020	19/12/2024	10/10				10	10	2.575
Commissaire du Gouvernement	Manon Letouche		22/7/2020	31/8/2024	6/7	5/7	*	3/4	14		5.960
Commissaire du Gouvernement	Christopher Maes		8/11/2024	19/12/2024	2/2		*		2		578
Commissaire du Gouvernement	Marc Focroulle		6/12/2019	19/12/2024	7/10	8/10	*	1/4	16		
* présence facultative											
** observatrice au CP											
TOTAL RÉMUNÉRATION BRUTE ANNUELLE (en euros)											153.799

Certain(e)s administrateurs(trices) reversent leurs jetons de présence à leur employeur.

En application de l'arrêté du Gouvernement du 10 juillet 2003 relatif aux commissaires du Gouvernement à temps partiel et aux commissaires aux comptes auprès des organismes publics qui dépendent de la Communauté française, le Commissaire du Gouvernement à temps partiel auprès de la RTBF (Mme Letouche jusqu'au 31 août 2024 et M. Maes depuis le 8 novembre 2024) perçoivent, à charge de la RTBF, une indemnité forfaitaire annuelle brute imposable de 4.350 EUR pour l'ensemble de ses prestations, indexées sur la base de l'indice

des prix à la consommation (base 138,01 du 1.1.1990, soit 8.873,65 EUR du 1er janvier 2024 au 30 mai 2024 et 9.051,13 EUR depuis le 1er juin 2024), liquidée mensuellement à terme échu et à concurrence de 1/12ème du montant et, prorata temporis, à raison de 1/30e du montant mensuel par jour presté. Le montant brut imposable versé par la RTBF aux deux commissaires du Gouvernement à temps partiel sur l'année 2024 s'élève 6.538 EUR.

Le Commissaire du Gouvernement à temps plein auprès de la RTBF, M. Marc Focroulle, est directement rémunéré par la Communauté française.

Conseil d'administration installé le 20 décembre 2024

Fonction	Nom	Groupe politique	Date de désignation du mandat en cours	Date de fin de mandat	Conseil d'administration (1)	Comité permanent (0)	Comité d'audit (0)	Comité des rémunérations (0)	Nombre de réunions	Nombre de jetons (1 jeton/jour)	Rémunération annuelle brute (EUR)
Présidente du CA	Joelle Milquet	Engagés	20/12/2024		1/1				1		3.359
Vice-Présidente	Nadia Geerts	MR	20/12/2024		1/1				1		2.431
Administrateur	Corentin De Salle	MR	20/12/2024		1/1				1	1	260
Administrateur	Rim Ben Achour	PS	20/12/2024		1/1				1	1	260
Administrateur	Baptiste Erkes	Ecolo	20/12/2024		1/1				1	1	260
Administrateur	Michaël Verbauwhede	PTB	20/12/2024		1/1				1	1	260
Administrateur	Gaëtan Servais	PS	20/12/2024		1/1				1	1	260
Administrateur	Axel Miller	MR	20/12/2024		1/1				1	1	260
Administrateur	Mathieu Raedts	MR	20/12/2024		0/1						
Administratrice	Juliette Mariscal	MR	20/12/2024		1/1				1	1	260
Administratrice	Véronique Salvi	Engagés	20/12/2024		1/1				1	1	260
Administrateur	Laurent Hublet	Engagés	20/12/2024		1/1				1	1	260
Administrateur	Jérémie Demeyer	PS	20/12/2024		1/1				1	1	260
Commissaire du Gouvernement	Christopher Maes		20/12/2024		1/1				1		754
Commissaire du Gouvernement	Marc Focroulle		20/12/2024		1/1				1		
TOTAL RÉMUNÉRATION BRUTE ANNUELLE (en euros)											9.145

A partir du 20 décembre 2024, le Conseil d'administration de la RTBF ne compte plus qu'un seul vice-président.

2.4. Mandats exercés en 2024 dans les filiales de la RTBF

Les mandats exercés par certains administrateurs dans les filiales de la RTBF ont été renouvelés à la suite du conseil d'administration du 17 janvier 2025, de sorte que les administrateurs désignés dans les filiales par l'ancien conseil d'administration ont poursuivi leur mandat jusqu'à cette date dans les filiales de la RTBF.

Certains administrateurs de la RTBF exercent des mandats dans des filiales de la RTBF. Le tableau ci-dessous présente, pour chaque administrateur, sa fonction, ses nom et prénom, le groupe politique qu'il représente dans la filiale.

Groupe politique					
Filiales	PS	MR	Ecolo	PTB	Engagés
SA RMB	Gaëtan Servais	Jean-Philippe Rousseau	Baptiste Erkes		
SA FERI	Line Gerbovits	Christophe Cordier	Murielle Frenay		(Joëlle Milquet) <i>Observatrice</i>
SA CKP		Johanne Moyart <i>Présidente</i>	Baptiste Erkes	Vincent Engel	(Joëlle Milquet) <i>Observatrice</i>
SA FREY	Line Gerbovits	Floriane Bonnier	Baptiste Erkes		
SA DREAMWALL		Jean-Philippe Rousseau <i>Président</i>	(Murielle Frenay) <i>Observatrice</i>		

Les réunions du conseil d'administration des filiales RMB, CKP et Dreamwall ne donnent pas lieu à l'octroi d'un jeton de présence.

entre la Région wallonne et la Communauté française relatif au mandat dérivé. Les observateurs ne perçoivent pas de jeton de présence.

Les jetons perçus par Mme Frenay (0 EUR), Mme Gerbovits (254,99 EUR) et M. Cordier (254,99 EUR) à la SA FERI sont versés directement à la RTBF dans le cadre de l'accord de coopération du 20 mars 2014

Les jetons perçus par Mme Gerbovits (254,99 EUR), Mme Bonnier (254,99 EUR) et par M. Erkes (254,99 EUR) à la SA FREY sont versés directement à la RTBF.

3. RÉMUNÉRATION DES GESTIONNAIRES PUBLIC(QUE)S DE LA RTBF (RÉMUNÉRATIONS DE L'ADMINISTRATEUR GÉNÉRAL, DES DIRECTRICES ET DIRECTEURS GÉNÉRAUX DE LA RTBF ET DES DIRECTEURS MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF)

3.1. Fondement des rémunérations de l'administrateur général, des directrices et directeurs généraux et des directeurs membres du Comité Exécutif de la RTBF

3.1.1. Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 6 février 2020

Le décret gouvernance du 5 octobre 2023 fixe un plafond de rémunération du « gestionnaire » d'un organisme public, c'est-à-dire la personne physique chargée de la gestion journalière de cet organisme (art. 1.5), soit l'administrateur-général de la RTBF et précise le mode de calcul de ce plafond. Mais le décret précité prévoit également que les contrats et avenants conclus entre l'organisme et le gestionnaire doivent être adaptés, si nécessaires, dans les trois mois de l'entrée en vigueur du décret, sauf en ce qui concerne les gestionnaires en fonction à la RTBF au moment de l'entrée en vigueur du décret » (art. 72, § 1er, al. 2).

Il n'y a donc aucun changement en ce qui concerne les plafonds de rémunérations et les contrats conclus entre la RTBF et les gestionnaires que sont l'administrateur général de la RTBF et les directeurs généraux de la RTBF visés par l'arrêté du gouvernement du 6 février 2020 relatif à la rémunération des gestionnaires publics de la RTBF. Cet arrêté précise que la notion de « gestionnaire public » concerne tant l'administrateur(trice) général(e) de la RTBF que les titulaires d'une des fonctions de directeur(trice) général(e) visées à l'article 17, § 3, du décret du 14 juillet 1997 portant statut de la RTBF.

Le montant annuel global de la rémunération de gestionnaire public ne peut être supérieur à 245.000 EUR. Le 1er janvier de chaque année, ce montant est multiplié par l'indice des prix à la

consommation de décembre de l'année précédente (base 2004) et divisé par 121,66 (indice des prix à la consommation de décembre 2012, base 2004). Pour l'année 2024, le plafond s'élève ainsi à **319.088,03 EUR**.

Ce montant comprend :

1. le traitement, correspondant à 50 % du montant, auquel s'ajoute une valorisation d'ancienneté équivalente à une augmentation forfaitaire dont le montant est défini à hauteur de 3 % de la rémunération annuelle brute en année 0, par tranche de deux années d'expérience valorisée ou d'ancienneté dans la fonction ;
2. les primes et pécules octroyés en vertu de la législation et de la réglementation en vigueur ou des conventions collectives applicables ;
3. le cas échéant, la prime octroyée à l'administrateur(trice) général(e) en vertu d'une décision de l'employeur, dont le montant annuel ne peut excéder un cinquième du traitement visé au 1^o ;
4. le cas échéant, les rémunérations variables accordées en fonction d'objectifs mesurables, de nature financière ou autre, fixés au moins six mois à l'avance, dont le montant annuel total ne peut excéder un cinquième du traitement visé au 1^o ;

5. le cas échéant,
- a. les contributions versées par l'employeur au bénéfice du ou de la gestionnaire dans le cadre d'un plan de pension complémentaire tel que défini par la loi du 28 avril 2003 relative aux pensions complémentaires, à la condition que ce plan se limite à un engagement de type contributions définies, et que l'ensemble du personnel de l'entreprise en bénéficie dans des conditions strictement identiques ;
 - b. ou les avantages complémentaires en matière de pension de retraite visés par la loi du 4 mars 2004 accordant des avantages complémentaires en matière de pension de retraite aux personnes désignées pour exercer une fonction de management ou d'encadrement dans un service public ;
6. toute autre somme en espèces ou avantage évaluable en argent dont la ou le gestionnaire public bénéficie en contrepartie ou à l'occasion de son mandat, de la part de la RTBF, de ses filiales et des personnes morales dont elle est membre ou au capital desquelles elle participe.

Ce montant ne comprend pas :

les montants perçus en remboursement de frais exposés pour le compte de la RTBF, s'ils sont fixés dans le respect des dispositions fiscales applicables ;

les primes d'assurance responsabilité civile, défense en justice et celles visant à offrir une couverture des frais exposés en raison de l'état de santé du gestionnaire public prises en charge par la RTBF ;

les indemnités pour frais de séjour ou de déplacement, dans la mesure où elles donnent lieu à exonération dans le cadre du calcul de l'impôt sur le revenu des personnes physiques.

La ou le gestionnaire public qui percevrait une indemnité de frais ou une rémunération du fait de l'exercice d'un mandat, d'une fonction ou d'une prestation de service confié à la RTBF doit reverser cette indemnité ou rémunération à la RTBF.

Aucune indemnité de départ autre que celle prévue en application de l'article 37/2 de la loi du 3 juillet 1978 relative aux contrats de travail ne peut être octroyée au ou à la gestionnaire publique, en cas de départ à la suite d'une rupture unilatérale ou de non-renouvellement du ou de la gestionnaire publique à l'échéance de son mandat.

Si une clause de non-concurrence est insérée dans le contrat de travail d'un ou d'une gestionnaire publique, la période de non-concurrence ne peut excéder six mois et le montant de l'indemnité due en cas de démission ou de révocation ne peut être supérieur à la moitié de cette période.

3.1.2. Règlement d'ordre intérieur de la RTBF

L'article 53 du règlement d'ordre intérieur de la RTBF approuvé par le conseil d'administration du 14 février 2020, et modifié le 22 mars 2024, énonce :

« § 2. Le Comité des Rémunérations :

- a) fixe les rémunérations individuelles et leurs modifications, comprenant tous avantages pécuniaires, directs ou immédiats, indirects ou postposés, de

l'administrateur(trice) général(e), des directeur(trice)s généraux(a/es), y compris les directeur(trice)s généraux(ales) et directeur(trice)s visé(e)s à l'article 16, du directeur(trice) financier(ère), du directeur(trice) des facilités et des éventuels autres membres du « senior management » désignés par le comité permanent, sur proposition de l'administrateur(trice) général(e), dans



le strict respect des dispositions légales, décrétales et réglementaires qui leur sont applicables, étant précisé que :

- le contrat de l'administrateur(trice) général(e) doit être signé par l'administrateur(trice) général(e), d'une part, et le(la) président(e) et le(la) vice-président(e) du conseil d'administration, d'autre part, et que les contrats des directeurs(trices) généraux(ales) doivent l'être, d'une part, par le(la) directeur(trice) général(e) concerné(e) et par le(la) président(e) du conseil d'administration et l'administrateur(trice) général(e) de la RTBF d'autre part ;
 - le(la) président(e) du comité des rémunérations doit informer le conseil d'administration, à sa plus prochaine séance, des principaux éléments des contrats susvisés ;
- b) (...).

§ 3. Le Comité des Rémunérations :

- a) arrête les critères de performance pour les éventuelles composantes variables de la rémunération ou des éventuels avantages complémentaires de chacun des membres du personnel visés à l'article 53, § 2, a) ci-dessus et évalue et alloue les droits à rémunération complémentaire des membres du personnel précités ;
- b) (...).

§ 4. Le Comité des Rémunérations :

- a) arrête les arrangements en cas de cessation des relations contractuelles, de chacun des membres du personnel visés à l'article 53, § 2, a) ci-dessus ;
- b) (...). »

3.1.3. Décision du Comité des Rémunérations du 19 mai 2020

Lors du Comité des Rémunérations du 19 mai 2020 (Comité des Rémunérations n°47), la décision suivante a été prise : « Les membres du Comité des Rémunérations décident qu'à partir de 2020, les salaires publiés dans le rapport annuel concerneront

l'ensemble des membres du Comex c'est-à-dire, l'administrateur(trice) général(e), les directeur(trice)s généraux(ales) et les directeur(trice)s constituant l'équipe du COMEX ».

Rémunération de l'administrateur général de la RTBF

Le 6 février 2020, le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a décidé de la reconduction du mandat de M. Jean-Paul Philippot pour un terme de six ans prenant

cours le 18 février 2020. Un nouveau contrat d'emploi à durée indéterminée avec clause de terme est entré en vigueur le 18 février 2020.

3.2.1. Détail de la rémunération 2024

L'article 4 de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 6 février 2020 dispose que « La publication du montant

annuel de la rémunération des gestionnaires public(que)s dans le rapport annuel d'activités, telle que prévue par l'article 15

du décret transparence, détaille le calcul du montant en référence aux rubriques de l'article 3, §1er ».

Les rubriques prévues par l'article 3 de l'arrêté précité sont exprimées de la manière suivante :

- 1° Traitement (en ce compris la valorisation d'ancienneté) ;
- 2° Prime et pécule en vertu de la législation et de la réglementation en vigueur ou des conventions collectives applicables ;

3° Prime octroyée à l'administrateur(trice) général(e) en vertu d'une décision de l'employeur ;

4° Rémunération variable budgétisée ;

5° Toute autre somme en espèces ou avantage évaluable en argent (avantages en nature).

Les avantages en nature attribués à l'administrateur(trice) général(e) reprennent les avantages en nature évaluable en argent : véhicule de société, mise à disposition PC, tablette, GSM, connexion Internet, bouquet TV, abonnement Voice GSM.

3.2.2. Synthèse de la rémunération - 2024

EUR	
PHILIPPOT Jean-Paul	319.087,71
Rémunération 2024	324.988,71
Rémunération variable 2023*	-8.023,00
Rémunération variable 2024**	2.122,00

Ces montants sont des montants bruts imposables, cotisations sociales personnelles et précompte professionnel inclus, hors charges patronales.

* Le montant de la rémunération variable payée en 2024 par la RTBF est liée à la réalisation d'objectifs pour l'année 2023.

** Budgétée en 2024 et payable en 2025. Ce montant sera accordé au prorata du résultat de l'évaluation à réaliser par le Comité des Rémunérations lorsqu'il disposera des données pour ce faire.

Le plafond 2024 de 319.088,03 EUR est respecté.

En exécution des dispositions du protocole d'accord approuvé par le Conseil d'administration de la RTBF le 7 décembre 2009 qui valorisent dans l'ancienneté admissible d'un travailleur les services effectifs prestés dans les services de l'Etat, des Communautés, des Régions ou de la

Commission communautaire commune ainsi que dans tous les services publics visés à l'article 14, §1 et §2, de l'AR du 29 juin 1973 portant statut pécuniaire du personnel des SPE, l'Entreprise reconnaît à l'employé (M. Philippot), à la date de signature du nouveau contrat, une ancienneté admissible de 30 années ayant pris cours le 1er juillet 1989. Cette ancienneté sera prise en compte pour la détermination du délai de préavis lors de la rupture du contrat de travail. Elle est également valable pour la détermination des autres conditions de salaire et/ou de travail.

Le contrat pourra être rompu dans les cas et conformément aux conditions prévues par la loi du 3 juillet 1978 relative aux contrats de travail.

3.2.3. Mandats exercés en 2024 dans les filiales de la RTBF

Dans le cadre de son mandat, M. Philippot exerce des fonctions, dérivées de son mandat, d'administrateur, administrateur-délégué, directeur général, président ou observateur au sein de différentes sociétés

commerciales filiales de la RTBF ou associations dont la RTBF est membre. Il n'a perçu aucune forme de rémunération, indemnité ou avantage de quelque nature que ce soit pour l'exercice de ces fonctions

et mandats dérivés. Les sociétés et associations concernées sont les suivantes :

Sociétés commerciales :

- BELGIAN MEDIA VENTURE : administrateur, administrateur-délégué et président du Conseil d'administration
- CASA KAFKA PICTURES : administrateur-délégué (représentant RMB)
- DREAMWALL : administrateur
- IMMO-DIGUE : observateur et directeur général
- MaRadio.be : administrateur
- REGIE MEDIA BELGE : administrateur, administrateur-délégué et président du Conseil d'administration

ASBL :

- Festival de Wallonie Musiq3 Bruxelles : administrateur et président
- Festival de Wallonie Musiq3 Brabant wallon : administrateur
- Radio Bruxelles International AISBL : administrateur

Par ailleurs, M. Philippot représente la RTBF aux assemblées générales et conseils d'administration des sociétés et associations internationales suivantes, avec faculté de délégation à des membres du personnel de la RTBF : TV5 Monde, TV5 USA, ARTE, UER, Medias francophones publics, CIRTEF AISBL et Circom.

Il n'y perçoit aucun jeton de présence.

3.3. Rémunération des directeur(trice)s généraux(ales) de la RTBF

L'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 6 février 2020 relatif à la rémunération des gestionnaires publics de la RTBF, reste d'application pour les gestionnaires en fonction à la RTBF au moment de l'entrée en vigueur du décret gouvernance du 5 octobre 2023, en application de l'article 72, § 1er, al. 2 du décret gouvernance précité.

L'article 4 de l'arrêté du 6 février 2020 précité énonce que la publication du montant annuel de la rémunération des gestionnaires publics dans le rapport annuel d'activités, telle que prévue par l'article 15 du décret transparence (du 9 janvier 2003), détaille le calcul du montant en référence aux rubriques de l'article 3, § 1er (de l'arrêté précité).

L'article 1er, 2° de l'arrêté précité étend la notion de gestionnaire public(que) aux directeur(trice)s généraux(ales) visés à l'article 17, § 3 du décret du 14 juillet 1997 portant statut de la RTBF, soit :

- Mme Cécile Confroid, Directrice générale des Technologies
- Mme Christine Thiran, Directrice générale Développement & Ressources Humaines
- M. Xavier Huberland, Directeur général du pôle Médias
- Mme Sandrine Roustan, Directrice générale du pôle Contenus

La rémunération des directeur(trice)s généraux(ales) se compose des éléments suivants :

- rémunération fixe ;
- rémunération variable.

La rémunération fixe des directeur(trice)s généraux(ales) est composée du traitement et des primes et pécules qui sont octroyés en vertu de la législation et de la réglementation en vigueur ou des conventions collectives applicables. Elle est définie par la nature et la spécificité de la fonction et est attribuée indépendamment de tout résultat.

La rémunération variable des directeur(trice)s généraux(ales) est accordée en fonction d'objectifs mesurables prédéfinis, et évaluable sur la base de critères de performance. Le montant de la rémunération variable payée en 2024 par la RTBF est donc liée à la réalisation de ces objectifs pour l'année 2023.

Les avantages en nature attribués aux directeur(trice)s généraux(ales) reprennent les avantages en nature évaluable en argent : véhicule de société, mise à disposition PC et/ou tablette, GSM, connexion Internet, bouquet TV, abonnement Voice GSM et logement (uniquement pour la directrice générale du pôle Contenus).

Détail de la rémunération des directeur(trice)s généraux(ales) de la RTBF pour l'année 2024

Mme Cécile Gonfroid, Directrice générale des Technologies

EUR	
GONFROID Cécile	308.573,63
Rémunération fixe	260.601,46
Rémunération variable	45.648,72
Avantage en nature	2.323,45

Ces montants sont des montants bruts imposables, cotisations sociales personnelles et précompte professionnel inclus, hors charges patronales. La rémunération variable a été accordée à 100 % sur la base d'une décision du Comité des Rémunérations.

Mme Christine Thiran, Directrice générale Développement et Ressources Humaines

EUR	
THIRAN Christine	303.423,60
Rémunération fixe	255.328,53
Rémunération variable	44.704,27
Avantage en nature	3.390,80

Ces montants sont des montants bruts imposables, cotisations sociales personnelles et précompte professionnel inclus, hors charges patronales. La rémunération variable a été accordée à 100 % sur la base d'une décision du Comité des Rémunérations.

M. Xavier Huberland, Directeur général du pôle Médias

EUR	
HUBERLAND Xavier	316.937,93
Rémunération fixe	263.511,95
Rémunération variable	50.969,45
Avantage en nature	2.456,53

Ces montants sont des montants bruts imposables, cotisations sociales personnelles et précompte professionnel inclus, hors charges patronales. La rémunération variable a été accordée à 100 % sur la base d'une décision du Comité des Rémunérations.

Mme Sandrine Roustan, Directrice générale du pôle Contenus

EUR	
ROUSTAN Sandrine	290.305,39
Rémunération fixe	226.448,98
Rémunération variable	45.648,72
Avantage en nature*	18.207,69

Ces montants sont des montants bruts imposables, cotisations sociales personnelles et précompte professionnel inclus, hors charges patronales. La rémunération variable a été accordée à 100 % sur la base d'une décision du Comité des Rémunérations.

* L'avantage en nature inclut celui relatif au logement qui s'élève à 15.017,16 EUR.

Le tableau suivant présente le type de contrat, la date d'entrée en fonction, la date de fin de mandat, les modalités relatives aux indemnités de départ.

Nom	Titre	Type de contrat			Date de signature du contrat	Entrée en fonction	Fin de mandat	Modalités relatives aux indemnités de départ
GONFROID Cécile	Directrice générale des Technologies	CDI avec clause terme	Temps Plein	Mandat	19/03/2021	24/03/2021	23/03/2027	En fin de mandat (6 ans) réintégration de l'Em-ployée dans l'Entreprise.
THIRAN Christine	Directrice générale Développement & Ressources humaines	CDI avec clause terme	Temps Plein	Mandat	16/07/2021	15/09/2021	14/09/2027	Pas de modalités prévues dans le contrat
HUBERLAND Xavier	Directeur général Pôle Médias	CDI avec clause terme	Temps Plein	Mandat	16/02/2024	01/03/2024	28/02/2030	Pas de modalités prévues dans le contrat
ROUSTAN Sandrine	Directrice générale Pôle Contenus	CDI avec clause terme	Temps Plein	Mandat	26/02/2021	29/03/2021	28/03/2027	Pas de modalités prévues dans le contrat

3.4. Rémunération des directeur(trice)s membres du Comité Exécutif

La rémunération des directeurs(trice) membres du Comité Exécutif se compose des éléments suivants :

- rémunération fixe ;
- rémunération variable.

La rémunération fixe des directeur(trice)s membres du Comité Exécutif est composée du traitement et des primes et pécules qui sont octroyés en vertu de la législation et de la réglementation en vigueur ou des conventions collectives applicables. Elle est définie par la nature et la spécificité de la fonction et est attribuée indépendamment de tout résultat.

La rémunération variable des directeur(trice)s membres du Comité Exécutif est accordée en fonction d'objectifs mesurables prédéfinis, et évaluables sur la base de critères de performance. Le montant de la rémunération variable payée en 2024 par la RTBF est donc liée à la réalisation de ces objectifs pour l'année 2023.

Les avantages en nature attribués aux directeur(trice)s généraux(ales) reprennent les avantages en nature évaluables en argent : véhicule de société, mise à disposition PC et/ou tablette, GSM, connexion Internet, bouquet TV, abonnement Voice GSM.

Détail de la rémunération des directeurs membres du Comité Exécutif de la RTBF pour l'année 2024

M. Jean-Pierre Jacqmin, Directeur de l'Information et des Sports

EUR	
JACQMIN Jean-Pierre	237.757,02
Rémunération fixe	211.889,96
Rémunération variable	23.417,73
Avantage en nature	2.449,33

Ces montants sont des montants bruts imposables, cotisations sociales personnelles et précompte professionnel inclus, hors charges patronales. La rémunération variable a été accordée à 100 % sur la base d'une décision du Comité des Rémunérations.

M. Chris Vandervinne, Directeur Financier

EUR	
VANDERVINNE Chris	299.251,55
Rémunération fixe	237.795,77
Rémunération variable	58.848,15
Avantage en nature	2.607,63

Ces montants sont des montants bruts imposables, cotisations sociales personnelles et précompte professionnel inclus, hors charges patronales.
La rémunération variable a été accordée à 100 % sur la base d'une décision du Comité des Rémunérations.

Le tableau suivant présente le type de contrat, la date d'entrée en fonction, la date de fin de mandat, les modalités relatives aux indemnités de départ.

Nom	Titre	Type de contrat			Date de signature du contrat	Entrée en fonction	Fin de mandat	Modalités relatives aux indemnités de départ
JACQMIN Jean-Pierre	Directeur de l'Information et des Sports	CDI avec clause terme	Temps Plein	Mandat	25/05/2020	01/06/2020	31/05/2026	En fin de mandat (6 ans), soit réintégration de l'Employé dans l'Entreprise, soit démission de l'Employé avec indemnité de 6 mois de rémunérations.
VANDERVINNE Chris	Directeur financier	CDI avec clause terme	Temps Plein	Mandat	18/06/2021	01/07/2021	30/06/2027	En cas de congé notifié par l'Entreprise en raison d'une évaluation négative, l'Employé pourra prétendre au paiement d'une indemnité équivalente à 6 mois de rémunération telle que fixée aux articles 3.1 et 3.2. La fin du contrat d'emploi à l'échéance du terme tel que fixé à l'article 2.3 donnera lieu au paiement d'une indemnité équivalente à 6 mois de rémunération, telle que fixée aux articles 3.1 et 3.2. Cette indemnité sera éventuellement majorée, dans le cas où l'Employé serait sans emploi six mois après la fin du contrat d'une indemnité complémentaire équivalente à trois mois de rémunération et, le cas échéant, d'une nouvelle indemnité complémentaire équivalente à trois mois de rémunération, telle que fixée aux articles 3.1 et 3.2 dans l'hypothèse où l'Employé serait sans emploi neuf mois après la fin du contrat. Les indemnités visées au présent article ne sont dues que dans les hypothèses mentionnées. Aucune indemnité ne sera dès lors payée notamment en cas de démission ou de licenciement pour une autre raison qu'une évaluation négative.

3.5. Mandats exercés en 2024 dans les filiales de la RTBF

Certains directeurs de la RTBF exercent des mandats dans des filiales de la RTBF. Le tableau ci-dessous présente, pour chaque directeur, la fonction qu'il ou elle représente dans la filiale.

Filiales	Directeur	Mandat
SA BELGIAN HEROES	Chris Vandervinne	Administrateur

M. Vandervinne n'a perçu aucune forme de rémunération, indemnité ou avantage de quelque nature que ce soit, dans le cadre des fonctions dérivées de son mandat, d'administrateur sein des différentes sociétés commerciales filiales de la RTBF.

